



QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,910

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

gâteaux Vachon
LA METEO
Ensoleillé et moins froid. Minimum et maximum de 20 et 35. — Autres détails en page 15.
...un gouter de bon goût!

Vendredi, 24 octobre 1969

OTTAWA (P.C.) — Le discours du trône de la nouvelle session fédérale annonce la décision du gouvernement canadien de réduire à 18 ans l'âge auquel le droit de vote serait accordé aux Canadiens.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, a inauguré jeudi la deuxième session de la 28e législature canadienne par la lecture en français et en anglais du discours du trône qui annonce par ailleurs la révision globale des politiques du gouvernement fédéral.

En proposant d'abaisser le droit de vote à 18 ans, le gouvernement canadien se trouve à suivre l'exemple de diverses provinces, dont Québec, qui ont déjà procédé à cette réforme de leur loi électorale.

"Le Gouvernement est d'avis que le temps est venu d'étendre le droit de vote lors des élections fédérales et il recommandera en conséquence au Comité permanent de la Chambre des communes sur les privilèges et les élections que le droit d'électeur soit désormais accordé à 18 ans", annonce le discours du trône.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et des ministres, avaient déjà indiqué dans des interventions publiques antérieures l'intention du gouvernement fédéral de procéder à cette réforme de la Loi électorale.

"En effet, note à ce propos le discours du trône, nombreux sont les gens, ici même au Canada, qui se sentent en droit d'assumer davantage leur destin collectif. Pour autant qu'ils n'entrent pas en conflit avec le bien-être général, de tels desirs correspondent à un idéal vraiment démocratique, et la paix et la justice pour lesquelles tend notre société exigent qu'ils soient satisfaits".

Comme le défunt projet de loi 85

Le bill 63 pourrait provoquer un tollé de protestations au Québec

par Claude ST-LAURENT



● UN FRONT COMMUN ministériel : le bill des langues est lancé sous la bannière de l'unanimité. De gauche à droite :

MM. Masse, Cardinal, Bertrand, Beaulieu et Tremblay. (Photo : L'ACTION, par Marcel Laforte)

QUEBEC — Le bill 63 "loi pour promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec", qui a été présenté en première lecture à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, pourrait bien constituer un prélude à de nouvelles manifestations de plusieurs corps intermédiaires du Québec en raison de sa parenté avec le défunt bill 85 qui avait soulevé un tollé de protestations à travers tout le Québec émanant tant de groupements francophones qu'anglophones.

Quelques heures à peine après la présentation de la loi, plusieurs réactions négatives étaient enregistrées et tout laissait croire que certains députés unionistes iraient même jusqu'à voter contre le projet.

Le bill 63

Ce projet a pour but d'assurer que les enfants de langue anglaise du Québec acquièrent une connaissance d'usage de la langue française et que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent, dès leur arrivée, la connaissance de la langue française; il confirme en outre la possibilité pour les parents de choisir, entre le français et l'anglais, la langue dans laquelle les cours seront donnés à leurs enfants.

Le bill prévoit que le ministre de l'Éducation doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études et les examens qui les sanctionnent assurent, tant au niveau élémentaire que secondaire et collégial une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné en langue anglaise.

En français

La loi prévoit que les cours organisés par les commissions scolaires doivent être donnés en langue française. Ils sont donnés en langue anglaise lorsque les parents ou les personnes qui en tiennent lieu en font la demande; ces cours doivent cependant assurer une connaissance d'usage de la langue française.

Le bill 63 prévoit également que le ministre de l'Immigration doit, de concert avec le ministre de l'Éducation prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française.

Le gouvernement indique que la présente loi entrera en vigueur le 1er juillet 1970 ou à toute autre date antérieure qui sera fixée par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Bien préparé

Le gouvernement avait tout prévu et même les effectifs policiers pour la présentation de son bill. Trois conférences de presse avaient été organisées à peine deux heures après la présentation du projet dont l'une télévisée en direct sur les ondes de Radio-Canada.

"Ce projet de loi est un premier jalon posé à l'intérieur du ministère de l'Éducation permettant au gouvernement de commencer immédiatement à donner la primauté au français au Québec" a déclaré le premier ministre du Québec dans sa déclaration d'ouverture.

"En ce moment d'autres jalons se posent à l'intérieur du ministère de l'Immigration, du ministère des Affaires culturelles, du ministère de la Fonction publique, ainsi que dans d'autres ministères. Ces jalons deviendront eux aussi projets de loi ou mesures administratives", a dit M. Bertrand.

Programme politique

S'en rapportant au programme de l'Union nationale en 1966, M. Jean-Jacques Bertrand a clairement défini l'objectif prochain de l'Union nationale : "Si l'on veut que le français devienne langue de travail au Québec, il faut commencer par la base, par l'endroit le plus stratégiquement impliqué dans la vie de la nation, c'est-à-dire par l'enseignement."

Le fait que M. Bertrand ait clairement énoncé cet objectif et ait laissé la porte ouverte à des législations subséquentes a, de l'avis de certains observateurs, contribué à conférer au bill 63 un aspect plus positif.

Le premier ministre a par ailleurs déclaré que ce projet avait fait l'unanimité au conseil des ministres : "L'étude approfondie d'un problème commun permet éventuellement de rallier les opinions et de présenter une solution réaliste à un problème réel. Une solution répondant aux exigences de l'intérêt vital de la nation. D'autre part l'intérêt démocratique de la nation commandant qu'on accorde aux autres ce que l'on exige pour soi-même, c'est-à-dire la liberté de choix".

Tremblay démolit le PQ et appuie solidement Bertrand

Par Claude St-Laurent

QUEBEC. — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, s'est lancé dans une violente attaque contre le Parti Québécois, hier après-midi, alors qu'il participait à une conférence de presse organisée par le gouvernement relativement à la présentation en première lecture du bill 63 pour la promotion de l'enseignement de la langue française au Québec.

Parlant des difficultés d'énoncer une politique qui donne la primauté à la langue française et sauvegarde à la fois les droits des minorités, le ministre a dit que la situation était telle que "même un parti politique qui propose l'indépendance du Québec n'est pas capable de régler ce problème de la langue et se refuse à adopter la solution de l'unilinguisme total ce qui a d'ailleurs provoqué dans ses rangs une division qui est absolument évidente et qui nous laisse croire que ce parti politique qui préconise au fond une option constitutionnelle n'a pas encore touché les problèmes de fond, même s'il a voulu utiliser le paravent de l'économie pour faire oublier les questions de fond qui sont les questions constitution-

nelles et particulièrement ce problème de la langue".

Cette longue tirade n'était pas l'effet d'une inspiration spontanée du ministre qui a repris les mêmes propos à une deuxième conférence de presse tenue pour les postes de télévision privés.

M. Tremblay a d'ailleurs en cette deuxième occasion précisé ses accusations contre le PQ et son chef, M. René Lévesque. Il a rappelé entre autres les noms de François Aquin et d'autres qui avaient été amenés à démissionner du Parti Québécois. Il a de nouveau fait état de la division à l'intérieur du PQ et vertement critiqué ce qui selon lui est un refus de se prononcer sur la question linguistique.

Voir autres nouvelles en page 9

M. Tremblay a créé une certaine surprise par la fermeté de sa position et sa sortie contre le Parti Québécois mais le ministre a expliqué que le bill 63 correspondait parfaitement à ses objectifs et à ceux qu'il avait énoncés

dans une conférence en 1967.

On sait que M. Tremblay a toujours été considéré comme l'un des plus fervents nationalistes au sein du cabinet de M. Bertrand, à un point tel d'ailleurs que l'on soupçonnait à certains moments un éclatement qui aurait pu avoir des conséquences déterminantes sur la carrière du ministre.

Ce dernier a déterminé clairement hier après-midi qu'il partageait de façon totale les vues de M. Bertrand sur la question linguistique et qu'il était pleinement d'accord avec les articles du bill 63.

On sait que M. Tremblay avait été l'un des opposants les plus acharnés à la présentation du bill 85 ce qui a fait dire à certains observateurs que M. Tremblay avait changé d'option et par le fait même changé de camp.

Lors de son intervention, M. Tremblay a fait valoir qu'il avait assisté à presque toutes les auditions de la commission parlementaire relatives au bill 85 et que les représentations qui y avaient été faites reflétaient deux tendances extrémistes opposées, l'une prônant l'unilinguisme français intégral et l'autre la supériorité des anglophones.

"Aucune association, aucun groupement, aucun individu n'a été capable de proposer des formules qui fussent acceptables" de dire le ministre.

On sait qu'il y a quelques jours à peine la rumeur avait même circulé

à l'effet que M. Tremblay pouvait bientôt rejoindre les rangs du Parti Québécois. Il ne semble faire aucun doute maintenant que M. Tremblay est loyal à son chef. Il s'est d'ailleurs servi de la conférence de presse pour faire d'une pierre deux coups.

L'administration de Montréal en vient à une entente avec ses policiers et pompiers

MONTREAL (P.C.) — L'administration municipale de Montréal en est venue à une entente, hier, avec ses policiers et ses pompiers sur les diverses clauses de deux nouveaux contrats collectifs, ce qui met fin à un conflit aigu qui avait provoqué leur arrêt de travail de 16 heures, le 7 octobre dernier.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré que cet accord procure une hausse de salaire de \$1,450 au policier de première classe, qui gagne actuellement \$7,300 par année. Un comité d'arbitrage avait accordé une hausse de salaire de \$1,100 aux policiers.

Ces derniers avaient jugé inacceptable cette décision et ils avaient déclenché un arrêt de travail, suivi en cela par la plupart des 2,400 sapeurs de la métropole, laissant ainsi pendant une nuit le champ libre à la violence, aux incendies criminels au vandalisme et au pillage. Un agent de la Sûreté du Québec avait alors été tué.

Les pompiers de première classe recevront un traitement annuel de \$8,320, soit une augmentation de \$1,370 sur leur salaire actuel. Le comité d'arbitrage leur avait accordé une hausse de \$1,000.

M. Saulnier a déclaré que ces ententes donnent aux policiers la parité de salaires avec leurs collègues de Toronto, salaires qui sont basés sur l'indice au coût de la vie dans les deux villes.

En annonçant le règlement de ce conflit, M. Saulnier a demandé l'unification des divers corps de police de l'île de Montréal.

Le système actuel, qui maintient plusieurs corps de police sur le territoire de l'île de Montréal, impose aux Montréalais une taxe de \$27,92 par capita, alors que les citoyens de Toronto ne paient, en comparaison, que \$19,42 pour des services semblables.

"L'équité serait rétablie si le coût de tous les services de police sur l'île de Montréal était partagé également par tous les citoyens de l'île", a dit M. Saulnier au cours d'une conférence de presse.

"Si les services de police étaient unifiés à Montréal comme ils le sont à Toronto, nous disposerions de 4,845 policiers avec un budget total de \$39,679,121 à cette fin pour une population de 1,931,793 personnes, et si l'on divisait cette somme également, le coût de ce service ne serait plus que de \$20,54 par capita", a conclu le président du comité exécutif de la métropole.

Discours intégral en page 4 et autres nouvelles en page 5

qui régissent l'existence des simples citoyens, de même que la marche des affaires dans une société comme la nôtre".

Le gouverneur général, qui s'adressait dans l'enceinte du Sénat membres réunis des deux Chambres législatives du Canada, a annoncé d'autre part pour le mois de juillet une visite royale d'Elizabeth II et du prince Philip au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui célébreront alors leur centenaire.

AFFAIRES EXTERIEURES

Le premier domaine de substance politique qu'aborde le discours du trône est celui des affaires extérieures. "Le Gouvernement, dit-il, fait tout en son pouvoir pour contribuer à la détente internationale".

REFORME DE L'ONU

Il déclare que le Canada entend rester membre actif des Nations unies. "Profondément modifiée dans ses fonctions et sa composition après un quart de siècle d'existence, il est normal, poursuit-il, que l'Organisation des Nations unies manifeste le besoin d'être rajeunie et raffermie". Et le discours du trône annonce que le Canada a décidé en conséquence de soumettre un projet de réforme de l'ONU "à la présente session de l'Assemblée générale".

CENTRE DE RECHERCHE

Le premier document législatif de la deuxième session fédérale sous un gouvernement du premier ministre Trudeau reprend encore un élément annoncé dans le discours de la première session en annonçant la présentation d'un projet de loi qui proposera la création d'un Centre de recherche canadien sur le développement international, "dont la mission sera d'étudier les problèmes des économies en expansion", précise-t-il.

Le Gouvernement d'autre part proposera des modifications aux lois qui régissent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ces modifications, note-t-il, auront pour effet d'accentuer le caractère représentatif des Conseils de ces régions.

CONSTITUTION

Le Gouvernement réaffirme qu'il "attache la plus grande importance à la révision de la constitution canadienne et aux progrès que la conférence constitutionnelle a accomplis".

A St-David

Toute une équipe se présente contre l'administration Demers

Par Michel BELLEAU

ST-DAVID. — C'est un programme précis en 9 points et un équipe de sept candidats qu'offre comme solution de rechange à l'administration Demers, M. Georges Berbéri qui se présente contre lui à la mairie de St-David lors des élections municipales, le 2 novembre prochain.

L'équipe Berbéri est composée de trois anciens conseillers. MM. Gérard Boutin, Gérard Nadeau et Richard Paquet. Sont venus se joindre au groupe MM. André Carrier, André Dumas, et Louis Labrie. Le programme de ce groupe se définit en 9 points précis concernant tous l'administration municipale à St-David. Selon eux, une réforme sur le plan administratif pourrait faire baisser les taxes.

GOLDEN EAGLE A ST-DAVID. Le groupe Berbéri est d'avis que, si M. Demers avait accepté le principe d'une fusion avec le territoire connu à l'époque sous le nom de St-Télesphore maintenant intégré à celui de St-Romuald et où s'élevait la raffinerie de Golden Eagle, il aurait pu être possible que celle-ci appartienne ainsi à St-David.

La construction dans les limites de St-David d'une industrie de cette envergure évaluée à \$75 millions aurait pu permettre, selon eux, de diminuer les taxes de 75% puisque l'évaluation totale dans la municipalité s'élève à \$10 millions.

L'équipe Berbéri veut aussi modifier les entreprises commerciales à venir s'établir en plus grand nombre à St-David.

ce qui permet aussi d'envisager une diminution de taxe pour les citoyens.

DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL AU SUD. Dans le programme pour donner un nouvel essor à la



Le candidat à la mairie de St-David, M. Georges Berbéri.

Ville de St-David, l'équipe Berbéri propose le développement d'un centre de maison multifamiliales pouvant contenir jusqu'à 16 logements au sud de St-David.

LES LOISIRS. Dans le domaine des loisirs, on mise, sur la collaboration des citoyens qui a été remarquée dans le passé, pour proposer la formation d'une Commission des Loisirs qui donnerait une nouvelle orientation à

ce secteur de St-David. Aucune augmentation de taxe n'est à craindre, selon eux, si on table sur le bénévolat.

L'INCINERATEUR. C'est "l'éphant blanc" de St-David, nous a confié l'un des membres de l'équipe, M. Richard Paquet. En effet, devant coûter au départ \$120,000, il s'étale maintenant, selon lui, à une dépense de \$180,000. En plus, d'après M. Paquet, il y a eu de la part du maire actuel, M. Albert Demers, un manque de provision à long terme puisqu'il ne possède aucune garantie de la part des municipalités qui utilisent actuellement l'incinérateur qu'ils continueront dans le futur à faire pour ainsi aider à amortir l'investissement initial.

L'URBANISME. Le plan d'urbanisme adopté à la suite d'un référendum en 68 sera perfectionné, selon eux, de façon à développer la ville de St-David d'une façon logique et ordonnée de manière à intégrer avec cohésion les développements industriels, commerciaux et résidentiels.

Nous voulons d'ailleurs former une Commission municipale d'Urbanisme, nous a confié M. Paquet, pour qu'il y ait un organisme possédant certains pouvoirs qui puisse recueillir les doléances des citoyens lésés dans leurs droits.

LA VOIRIE. Selon M. Paquet, il faut dans ce secteur prévoir un peu plus avant de prendre certaines décisions qui sont lourdes de conséquences pour la ville et les payeurs de taxes. On donne l'exemple de certains boulevards à St-David large de 40 pieds, ce qui est, selon eux, profitable tant pour la dépense initiale que pour l'entretien surtout l'hiver.



Pour l'assemblée annuelle de ses membres, le Better Business Bureau de Québec recevait le président de l'Association nationale des B.B.B., M. Bruce Brown. Dans l'ordre habituel, on voit ci-dessus M. Maurice Guérin, général du Bureau de Québec, M. Bruce Brown, président de l'Association canadienne des Better Business Bureau, M. Michel Baribeau, nouveau président du Bureau de Québec (en remplacement de M. Marius Fortier), et M. Roméo Drolet, vice-président du Bureau de Québec.

Horoscope

SAMEDI, 25 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre agenda domestique sera très chargé, aujourd'hui. Ne laissez pas passer la "chance", quand elle se présente.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Bonne journée pour mettre au point des projets que vous cultivez depuis quelque temps. La chance sourit aux sportifs.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous toucherez des bénéfices au moment le plus inattendu. Combinez le pratique et l'agréable dans toute la mesure du possible.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Soyez patient et compréhensif. Pensez sérieusement à votre affaire, avant d'entamer des pourparlers concernant un problème de voisinage.

24 juillet au 23 août (Lion) — Accordez un maximum de considération à vos dépendants. Ne laissez rien à moitié chemin, prenez le temps d'aller au bout de vos efforts et de vos idées.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne perdez pas de temps à des bagatelles et réduisez la tension nerveuse quand vient le temps de faire des choses importantes.

21 septembre au 23 octobre (Balance) — Concentrez-vous à votre travail et ne perdez pas de temps en rêveries inutiles. Mesurez la portée de vos paroles.

23 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne cherchez pas d'excuses pour vos faiblesses. Personne ne peut remplir vos obligations à votre place.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — L'offre ne correspondra pas à la demande, dans votre milieu. Vous ferez preuve de détermination et de tact.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Soyez très prudent si vous manipulez des outils bien aiguisés. On demande vos ambitions.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Partez la journée sur un bon pied et la balance est gagnée. On vous suggère l'emploi de nouvelles méthodes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre bonne humeur est indispensable à ceux qui partagent votre existence quotidienne. Journée propice aux infirmières et aux médecins.

SI VOUS ETES NE UN 25 OCTOBRE

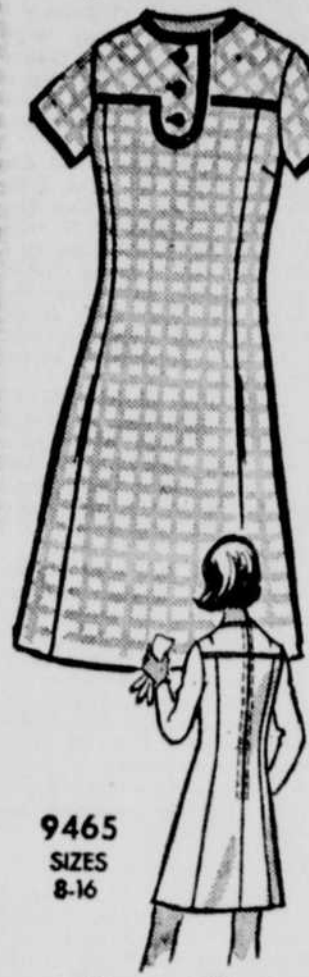
Vous avez une mémoire fidèle, une riposte facile, un caractère souple et des ambitions raisonnables. Vous aimez l'étude, et savez assaisonner votre programme de distractions profitables. Sous ce signe sont des personnes impartiales dont les décisions ont eu beaucoup de poids.

Courrier de deuxième classe enregistré No — 0748

T.V. SERVICE

Vente, réparation, location de T.V., hi-fi, stéréo. TÉLÉTRONIQUE ENR. 791, St-Bernard, Qué. B. 683-1462

Coupe terrifiante



9465 SIZES 8-16

Marian Martin

Ne cherchez plus, voici la robe rêvée pour l'année 70. Vous aimerez ces lignes princesses et son empilement de couleur contrastante. Demandez le patron 9465; tailles: 8, 10, 12, 14, 16.

Envoyez 65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Form with fields for name, address, and contact information.

Advertisement for 'L'ACTION' pour LEVIS & RIVE SUZ, featuring Robert Breton.

Advertisement for Logements à louer (rental properties).

Advertisement for Autos à vendre (cars for sale).

Advertisement for RINFRET AUTOS INC. featuring Volkswagen and Levis.

Advertisement for Horlogers — Bijoutiers (watch and jewelry).

Advertisement for DIAMANT GARANTI and OMER ROUSSEAU jewelry store.

"Moderniser Lévis selon nos capacités" (R. Paré)

Par Michel BELLEAU

LEVIS — "Moderniser Lévis selon nos capacités", voilà le mot d'ordre lancé par le conseiller Raymond Paré de la ville de Lévis qui vient d'annoncer officiellement sa candidature au siège No 1 sollicitant ainsi un troisième mandat lors des prochaines élections municipales le 2 novembre.

"Je ferai en sorte, nous a confié M. Paré, que la ville soit menée sur une base administrative et non pas politique ce qui revient à dire en définitive qu'il faut prendre des décisions axées sur le bien de toute la population et non d'un petit groupe".

M. Paré a rappelé qu'il faut être plus scrupuleux lorsque nous administrons l'argent des contribuables encore plus que si c'était notre propre argent. "Je ne veux pas qu'on pense que je suis contre le progrès, a précisé M. Paré, j'aimerais simplement qu'on réfléchisse peut-être un peu plus longtemps sur les différents projets de développement".

Il nous a mentionné dans les projets qu'il considère prioritaires une usine de filtration en commun avec les municipalités avoisinantes dont Lauzon, une usine d'épuration pour les eaux usées, continuer à refaire les rues endommagées.

Quant à un terrain de stationnement au centre-ville de Lévis M. Paré y est favorable, mais en se contentant de développer celui qui existe actuellement pour ne pas grever trop le budget de la ville.

M. Paré profite de sa campagne pour lancer un appel aux édiles municipaux de la région en vue d'en arriver à une meilleure entente entre les municipalités de la Rive-Sud.

En définitive le programme électoral de M. Paré se résume à continuer de surveiller les intérêts de ses concitoyens en oubliant pas de faire progresser Lévis d'une façon logique, raisonnée et réaliste.

Un nouveau service de containers entre l'Angleterre et le port

QUEBEC — C'est à compter de janvier 1970 qu'il y aura un nouveau service de containers entre Liverpool, Greenock et Québec. Le Canadien Pacifique Navigation prendra part à ce nouveau service qu'il exploitera conjointement avec la Head-Donalson Line de Belfast et Glasgow.

Au début le service sera assuré par le "Inishowen Head", de la Heid Line, auquel se joindra un peu plus tard le "Beaveroak", de CP Navigation.

Construit en 1965, le porte-containers "Beaveroak" sera retiré du service intermédiaire qu'il assure présentement entre Londres, Rotterdam et Québec. Il sera agrandi avant d'être mis en service entre Liverpool et Greenock.

On ajoutera une section d'acier au centre du vaisseau et c'est un chantier maritime hollandais qui s'est mérité le contrat. Ainsi le "Beaveroak" augmentera sa capacité de 150 à 350 containers de 20 pieds.

Le nouveau service viendra s'ajouter au service entre Londres, Rotterdam et Québec pour lequel CP Navigation fait construire trois porte-containers d'une capacité de 700 unités, aux chantiers Cammel Laird, de Birkenhead, en Angleterre.

Ce service et le service conjoint avec la Head-Donalson Line assureront à CP Navigation environ la moitié du service direct de containers entre l'est

du Canada et le Royaume-Uni et desserviront également les expéditeurs et les consignataires en Ecosse, dans les Midlands et dans le sud de l'Angleterre ainsi qu'en Europe.

\$1,300 pour visiter l'usine de traitement d'eau de Québec

QUEBEC (C.W.) — Les citoyens de Québec seront à nouveau conviés à visiter l'usine de traitement d'eau de cette ville. C'est ce qui a été accepté, hier, au Comité exécutif, à la suite d'un rapport qui a été soumis par le directeur du service de l'aqueduc, M. Marcel Levert.

Dans ce rapport il est spécifié qu'une telle visite pourrait coûter aux contribuables de Québec la somme de \$1,300. En effet, on devrait publier dans les journaux des annonces ce qui

coûterait environ la somme de \$500. Pour ce qui est du personnel supplémentaire nécessaire pour accompagner les groupes de visiteurs, le directeur du service de l'aqueduc estime qu'il en coûtera la somme de \$800.

Toutefois on compte sur le fait que les postes de radio et télévision pourraient transmettre le message de cette visite à leurs auditeurs et téléspectateurs sous forme de bulletin de nouvelle et ce sans frais pour la ville.

Le PQ à Lévis: Une amorce de solution aux problèmes maritimes

LEVIS (M.B.) — Les membres du Parti Québécois du comté de Lévis ont présenté, lors de leur dernier congrès, une résolution qui se veut à l'intérieur d'un Québec souverain une amorce de solution au problème de la navigation et les Chantiers maritimes.

Il fut proposé et adopté par les délégués au congrès que le Québec souverain prenne le contrôle de la navigation à l'intérieur de ses frontières et fasse en sorte qu'elle devienne rentable.

Pour ce faire, l'Etat du Québec devra envisager les moyens suivants: le gouvernement verra à grouper au sein d'un même organisme toutes les valeurs maritimes appartenant aux Québécois, telles les coopératives, les compagnies familiales, les entreprises familiales etc. Le gouvernement du Québec devra prévoir également la construction progressive de navires spécialisés dans le but de remplacer la flotte actuelle qui n'est plus rentable parce que périmée. Dans ce but, l'Etat injectera les capitaux nécessaires par l'intermédiaire de la SGF ou autres sociétés d'Etat si l'organisme créé ne peut rencontrer entièrement les frais encourus.

Si cette formule s'avérait inapplicable, explique-t-on dans la résolution, une utilisation totale de ce secteur pourrait être envisagée. Le Parti Québécois proposera aussi aux citoyens du Québec dans son programme que le fleuve St-Laurent soit ouvert à l'année longue à la navigation.

Michel Conte ne pourra pas chanter dans les églises

par Jean-Pierre Guay

QUEBEC — On ne pourra pas entendre l'Evangile chanté par Michel Conte dans les églises de Québec.

C'est ce qui ressort des déclarations de M. l'abbé J.-Claude Matte, aumônier à l'École normale Laval, qui a pris l'initiative de faire venir Michel Conte à Québec.

En effet, l'abbé Matte a tenté de faire ouvrir les portes des églises de Québec à Michel Conte et à ses musiciens, mais en vain, puisqu'il en a été réduit à convaincre le chanteur et chorégraphe mont-réalisais à se produire dans un auditorium.

Or, selon l'abbé Matte, il semble que "Michel Conte aurait préféré chanter à l'église". On sait que celui-ci a chanté dans une vingtaine d'églises à travers la province cet été, et que depuis le 15 octobre il a entrepris une tournée dans les églises de Montréal et des environs, tournée qui se terminera à Noël.

Pour sa part, l'abbé Matte estime qu'on "n'a pas le droit de refuser qu'un laïc fasse quelque chose au service de Dieu".

Il attribue par ailleurs à un "manque d'audace" la crainte qu'ont affichée les autorités en milieu paroissial face à la venue de Michel Conte dans l'une ou l'autre des églises de Québec.

M. Matte a fait savoir, en outre, qu'il ne veut pas "passer par l'Archevêché". Car, si une telle démarche aurait pu amener l'ouverture d'une église pour Michel Conte, l'un ou l'autre curé étant nanti d'un appui officiel de la part de l'Archevêché de Québec, le temps mis à obtenir les résultats d'une démarche du genre aurait été, croit-on, trop long.

C'est "dans la ligne d'un respect des personnes" que l'abbé Matte a pris sur lui d'inviter malgré tout Michel Conte, cela, dans un auditorium, puisque "personne à Québec n'ose" le faire venir dans les églises.

A Montréal, Michel Conte chante au milieu des motards, et des jeunes gens aussi bien que des personnes âgées. C'est, entre autres faits, dans des églises comblées et les soirs de semaine, que Michel Conte introduit de la façon suivante

ses réflexions chantées et rythmées sur l'Evangile: "Au début, il est venu un gars qui a révolutionné le monde. C'est Jésus-Christ."

L'abbé J.-Claude Matte dit croire que "quand on permet à des gens d'être sincères, tout deviendra possible".

Ce dernier a rencontré Michel Conte à une session de musique rythmée. Michel Conte lui aurait révélé, alors, avoir réfléchi sur l'Evangile et s'être demandé pourquoi il ne le chanterait pas, pour l'homme d'aujourd'hui et dans un "style" qui le rejoint.

Michel Conte ne veut toutefois pas, semble-t-il, chanter à la Place des Arts, au Capitot ou au Palais Montcalm, "mais dans les églises, là où la parole de Dieu est proclamée", ces dernières "favorisant la réflexion".

Au fait, qu'était Michel Conte, et qu'est-il devenu? Né en 1932, il sort du Conservatoire de Musique de Paris en 1949 avec un 2e prix de piano. En 1954, il obtient le titre de premier danseur des Ballets de Paris.

Devenu Canadien en 1955, il entame une carrière d'auteur-compositeur, signe ses premières chorégraphies au Théâtre Ballet en 1957, et à Radio-Canada en 1958.

A la Société d'Etat, il signe, jusqu'en 1965, les chorégraphies des émissions "Music-Hall", "A la claire fontaine", "Porte ouverte", "G.M. présente", "Tête d'affiche", "En habit du dimanche", "Plains feux" et "L'heure du concert".

A cette dernière émission, Michel Conte a réalisé la mise en scène des opéras "Manon", "La grande duchesse de Gerolstein" et "Amahl et les visiteurs du soir".

A la même époque, deux chorégraphies seront de sa conception au Royal Winnipeg Ballet, et une autre aux Grands Ballets Canadiens.

En 1963, il avait commencé à écrire des chansons de façon intensive, dont "Les vingt ans", un succès de Lucille Dumont.

En 1965, Monique Leyrac interpréta "Et bye bye", "Tout mais pas ça" et "En do majeur". Depuis, en passant par Renée Claude avec "Shippagan" jusqu'à Michel Louvain avec

"Heureusement que tu es là", la plupart des interprètes québécois ont chanté du Conte.

En 1966, Michel Conte se consacra entièrement à la chanson. En mai dernier, au retour d'un voyage à Paris, il se lance dans sa voie actuelle.

"J'ai toujours été mystique, dit Michel Conte, et j'ai beaucoup parlé d'amour; mais depuis longtemps déjà, je rêvais d'en parler d'une nouvelle manière. Non pas pour faire du nouveau à tout prix, mais pour répondre au sentiment que, dans un monde où le dollar et le sexe sont rois, il est grand temps, il est nécessaire de redécouvrir la gentillesse et la bonté, l'amour fraternel et la compréhension entre les êtres".

Il ajoute: "C'est pourquoi le message d'amour du Christ m'est apparu si important; un homme est venu un jour livrer un message universel et éternel, si humain et si vrai qu'il pourrait revenir de nos jours et nous parler comme il l'a fait il y a 2,000 ans. Voilà ce que je chante, voilà ce que je veux chanter".

L'ensemble des chansons de Michel Conte porte le titre d'un disque qui sortira demain: "Aimons-nous les uns les autres".

"Il commença à parler du Christ et, dans ses chansons, il le plaça en plein milieu de notre monde moderne: Jésus devint le chef d'une bande de jeunes à motocyclette, Madeleine devint serveuse dans un restaurant. Il parla des Apôtres, de la liberté, de la bonté et de la justice. Cela devint son affaire. Son travail devint sa vie et, peu à peu, il réalisa qu'il n'y avait qu'un endroit où ses chansons pourraient être entendues. Pas dans les boîtes à chansons ou les théâtres mais dans le seul lieu qui donnerait à son oeuvre toute sa signification: l'église".

C'est enfin "avec l'idée que d'autres auront l'audace de le faire venir dans des églises" que l'abbé Matte a convaincu Michel Conte de venir chanter dans un auditorium mardi soir prochain. Il croit en effet que "Michel Conte peut amener une évolution des mentalités", évolution tendant à la reconnaissance, par les chrétiens, du rythme comme "lieu d'expression et de prière".

Advertisement for hospital services featuring a cartoon and a coupon for information.

Coupon for information regarding negotiations in hospitals.

Dans St-Roch

Deux candidates, deux opinions opposées

Par THERESE DALLAIRE

Au terme d'une conversation d'une quinzaine de minutes avec chacune des deux femmes candidates dans le quartier St-Roch, nous avons l'impression d'avoir assisté à une "assemblée contradictoire", tant les opinions émises s'opposent avec insistance. On retrouve cette opposition dans la motivation même qui les amène toutes deux dans l'arène municipale.

dans l'exécution des décisions prises au cours des consultations et sanctionnées par l'autorité municipale!

Mme Parent déplore que jusqu'ici, le comité des citoyens de l'Aire no 10 n'a pas été écouté des édiles municipaux. Il ne nous reste que le choix de nous présenter à l'échéance pour faire valoir les opinions des citoyens. C'est particulièrement pour cela que je me présente, conclut Mme Roger Parent, membre du Cartel pour le Bien Commun et candidate au siège no 4 dans le quartier St-Roch.

Mme François Fournier Jobin, candidate au siège no 1

"Pour moi, un prêtre ne devrait pas faire de politique", affirme Mme François Fournier Jobin, candidate au siège no 1 du quartier St-Roch. C'est la première raison qui l'amène à poser sa candidature.

Mais il y en a une deuxième, la mauvaise répartition des octrois offerts aux assistés sociaux.

Mme Fournier Jobin, qui n'a pas encore amorcé sa campagne électorale croit pouvoir compter sur la participation de nombreuses femmes de son quartier. Bien qu'elle se présente pour la première fois devant l'électorat, Mme Jobin est quand même familière avec les rouages de la politique, ayant participé avec son père à plusieurs campagnes électorales dans sa ville natale: Lévis. Mme Jobin est la fille de feu Jean N. Fournier, qui fut huissier à la cour supérieure de Québec.



Mme Roger Parent: Je crois que la femme est la première à souffrir des situations déplorablement des taudis, le chômage, l'éloignement des écoles...

l'adversaire de Mgr Lavoie, qui affirme à plusieurs reprises au cours de la conversation: "Je ne marche pas les yeux fermés, dit avoir assisté à plusieurs reprises aux réunions du conseil de ville. "Trop peu de gens s'intéressent à la cause publique", déclare-t-elle.

La lutte électorale, un travail intéressant:

Les premières impressions de Mme Roger Parent, au début de cette campagne électorale l'amènent à déclarer que le travail est très intéressant. "Je n'étais pas prête pour la politique, affirme une fois de plus Mme Parent, je n'ai pas eu l'avantage de poursuivre mes études jusqu'au niveau universitaire et malgré tout, je suis certaine que je peux apporter quelque chose à mes compatriotes. Si je peux amener les mères de famille à s'intéresser activement à la politique, mon intervention n'aura pas été vaine. Il est déplorable, de poursuivre la candidate au siège no 4 du quartier St-Roch, qu'aucune femme ne se soit jusqu'ici intéressée à la cause publique, ne serait-ce que pour en discuter dans la famille. Si je me suis déclarée à sortir de ma cuisine c'est que je crois que la femme est la première à souffrir des situations déplorablement, comme celle de l'habitation, des taudis, le chômage, l'éloignement des écoles, comme c'est le cas dans St-Roch et dans toute la basse-ville".

Le programme électoral:

Mme Roger Parent, née Pauline Desrochers, mère de six enfants résume le programme électoral du Cartel pour le Bien Commun, par trois mots: consultation, participation et action. "C'est impensable, dit-elle qu'un conseil municipal prenne des décisions. Sur la rénovation des quartiers, sur la construction de logement à prix modique, sans consulter les premiers intéressés ou en tentant d'utiliser certains mécanismes de consultation uniquement pour faire valoir des décisions prises à l'avance. De plus, poursuit la candidate à l'échéance il faut que cette consultation des citoyens débouche sur la participation, sur l'engagement des citoyens eux-mêmes dans la construction de leur cité et

Les professeurs d'éducation physique dénoncent l'entente entre la Capitale et le SLPQ

QUEBEC (C.M.) — Les professeurs d'éducation physique ont dénoncé hier l'entente qui autorise le Service des Loisirs et des Parcs de la

ville de Québec (SLPQ) à organiser et à administrer les loisirs et le sport scolaires. Selon le responsable du Comité représentatif des professeurs en éducation physique à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), M. René Larouche, l'entente entre leur employeur et la ville de Québec n'a pas reçu l'assentiment des professeurs en éducation physique. Pour eux, le fait de transférer le sport scolaire de la CECQ à la Ville de Québec demeure un dangereux précédent du fait que les adultes et des adolescents (ces derniers relevant directement de l'autorité disciplinaire du principal de l'école) vont se cotoyer au niveau du sport scolaire. De plus, la CECQ reçoit une subvention de \$3.50 par élève pour l'organisation des sports scolaires. Les professeurs se demandent comment va pouvoir se faire le transfert des sommes puisque des adultes et des étudiants vont participer, aux mêmes heures, aux sports orga-

nisés par le Service des loisirs et des parcs.

Les professeurs en éducation physique, signalent même que l'article 228 du Code scolaire est transgressé, puisqu'il est dit qu'aucune corporation scolaire ne peut aliéner ses biens de quelque façon, sans avoir obtenu l'autorisation du ministre, si ces biens excèdent mille (1000) dollars.

Le Comité est d'avis que cette entente va à l'encontre des objectifs éducatifs et professionnels. "Le sport scolaire demeure subordonné aux objectifs de l'éducation et est dispensé non pour sa perfection mais comme service et moyen d'éducation. Le sport scolaire nécessite une continuité et indispensable relation pédagogique, le tout relevant de professionnels dûment mandatés", M. Larouche a d'ailleurs signalé que le Service des Loisirs et des Parcs ne leur garantit aucunement leur statut professionnel et qu'ils peuvent être sous la juridiction de moniteurs âgés de 18 ans.

Questions d'ordre pratique, ils constatent de nombreux bris de matériel le soir devant être utilisés le lendemain matin, réquisition sans suite, immédiatement, casiers d'étudiants défoncés, etc... Tout ça, à cause d'un transfert de juridiction... Formule de compromis

Pour accepter l'entente, ils proposent une formule de compromis: que de 18 heures à environ 20h30, les professeurs en éducation physique s'occupent de la masse étudiante, au sein d'une organisation à caractère scolaire; qu'à partir d'environ 20h30, le service des loisirs et parcs de la ville utilise les mêmes locaux et facilités de desservir le public.

De cette façon, ils soutiennent que chaque organisme aura sa propre juridiction, sa propre programmation et son propre système d'évaluation.

Le geste de Télé 4: il faut être enfantin pour y croire

QUEBEC — "Il faudrait être naïf et d'un esprit enfantin pour croire que la démarche de Télé-4 est spontanée et qu'elle n'est le fruit de pressions constantes voire même de promesses trop souvent faites sur le dos de la population de la ville de Québec par l'administration Lamontagne".

C'est ce qu'a déclaré, hier, M. Isidore Deschênes candidat à la mairie lors des élections municipales du 16 novembre, relativement à un article publié mardi dans L'ACTION et qui révélait que Télé-4 par l'entremise de son directeur des programmes, M. Paul Chamberland, avait fait la demande à la ville de Québec de disposer du film intitulé "Québec en progrès".

C'est ainsi que par l'intermédiaire de ses avocats, M. Deschênes a attiré l'attention des autorités du CRTC sur cette situation "que nous croyons illégale et avons porté une plainte formelle à ce sujet". Il a poursuivi en disant que ses conseillers juridiques étudient actuellement la possibilité de prendre des procédures judiciaires pour obtenir une injonction de la Cour Supérieure du district de Québec, dans le but d'empêcher que ne soit commise une "telle illégalité et ce, au détriment de la plus élémentaire justice en période électorale".

Le candidat Deschênes a ajouté qu'il avait immédiatement demandé à la ville de Québec de disposer du film intitulé "Québec en progrès". "Ce film a d'ailleurs été présenté aux milliers de visiteurs qui se sont rendus cette année à Expo-Québec. Cette demande de la Télévision de Québec (Canada) Limitée a été étudiée par le comité exécutif et la permission a été immédiatement accordée."

M. Deschênes a poursuivi en disant "que Télé-4 est devenu l'outil soumis que l'administration Lamontagne a besoin pour continuer à se servir des deniers publics pour les fins de sa propre campagne électorale".

DES MESURES

Devant une telle situation, le seul adversaire actuel de M. Lamontagne à la mairie a révélé que son organisation avait immédiatement pris quelques décisions.

D'AUTRES METHODES DE L'ADMINISTRATION LAMONTAGNE

"Depuis quelque temps, nous en avons la preuve, les deniers

publiques de la ville servent à promouvoir les intérêts politiques de nos adversaires, a-t-il dit.

"En effet, nos adversaires, devraient cesser de chercher un chemin ou un moyen d'offrir des faveurs à même les deniers publics à certains de nos organisateurs comme ils devraient cesser de tenter de convaincre des personnes en autorité d'exercer des sanctions contre ceux qui se dévouent bénévolement au sein de notre organisation".

M. Deschênes a alors spécifié que par cette affirmation il voulait tout simplement rappeler que quelqu'un de l'organisation du Progrès civique était allé voir le patron d'un de ses organisateurs pour que celui-ci incite son employé à abandonner l'organisation de M. Deschênes sous peine de perdre son emploi.

Récemment, pour récompenser et encourager à continuer de s'occuper des intérêts politiques de nos adversaires", M. Deschênes a poursuivi, "un employé permanent de la ville s'est vu accorder une promotion et ce, sans suivre d'aucune façon la procédure dictée tant dans la charte de la ville que dans les règlements municipaux".

Il a ajouté qu'il s'agissait d'un ouvrier affecté au garage municipal situé sur la rue, Marie-de-l'Incarnation qui vient d'être promu contremaître. Il semblerait, selon M. Deschênes que cet individu serait reconnu comme étant un organisateur du Progrès civique.

Cinq propositions pour le projet des 110 logements Jacques-Cartier

FAITS DIVERS

Hold-up de \$3,400 à St-Lazare

ST-LAZARE — Un vol à main armée a été perpétré à la Caisse populaire de Saint-Lazare, dans le comté de Bellechasse, peu après quinze heures, hier après-midi. Deux individus armés de revolvers et de carabines à canon tronçonné ont fait main basse sur une somme d'environ \$3,400.

Le duo a pris la fuite dans un véhicule non-identifié.

Deux étudiants sous les verrous

QUEBEC (PC) — La police municipale de Ste-Foy en banlieue de Québec, a annoncé hier l'arrestation de deux étudiants, d'un imprimeur québécois ainsi que d'un chef de file, de Québec, qui seraient impliqués dans un réseau de fraude aux dépens de l'Université Laval.

Selon la police, le groupe se serait spécialisé dans la mise en vente de fausses vignettes de stationnement sur les différents terrains du campus universitaire.

L'initiateur de l'affaire, a précisé, le chef de police, M. Fernand Lapointe, faisait fabriquer les vignettes par l'imprimeur et les livrait ensuite aux deux étudiants qui les vendaient à raison de \$15 l'unité.

Au moins 250 de ces fausses étiquettes auraient été écoulées à ce prix, alors que les vraies, émises par l'université, coûtent \$65 la pièce.

Sentences suspendues pour vols

QUEBEC (PC) — Trois auteurs de vols qualifiés aux dépens d'auto-stoppeurs, qui avaient avoué leur culpabilité à un total de 72 chefs d'accusations, ont bénéficié hier d'un sursis de sentence de trois ans.

Les accusés, Raymond Laprise, 23 ans, Jean-Hugues Ringuette, 22 ans, tous deux de St-Jean-Christophe, et Yvon Carrier, 23 ans, de St-Romuald, devront se rapporter au Service de probation du ministère de la Justice tel qu'il leur sera requis. En leur accordant un sursis de sentence, le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix, leur a dit: "Maintenant, c'est à vous seuls de construire votre avenir. Vous avez commis des crimes excessivement graves, mais j'ai l'impression que vous n'avez jamais compris la gravité des actes posés".

Hold-up de \$3,400 à St-Lazare

ST-LAZARE — Un vol à main armée a été perpétré à la Caisse populaire de Saint-Lazare, dans le comté de Bellechasse, peu après quinze heures, hier après-midi. Deux individus armés de revolvers et de carabines à canon tronçonné ont fait main basse sur une somme d'environ \$3,400.

Le duo a pris la fuite dans un véhicule non-identifié.

Deux étudiants sous les verrous

QUEBEC (PC) — La police municipale de Ste-Foy en banlieue de Québec, a annoncé hier l'arrestation de deux étudiants, d'un imprimeur québécois ainsi que d'un chef de file, de Québec, qui seraient impliqués dans un réseau de fraude aux dépens de l'Université Laval.

Selon la police, le groupe se serait spécialisé dans la mise en vente de fausses vignettes de stationnement sur les différents terrains du campus universitaire.

L'initiateur de l'affaire, a précisé, le chef de police, M. Fernand Lapointe, faisait fabriquer les vignettes par l'imprimeur et les livrait ensuite aux deux étudiants qui les vendaient à raison de \$15 l'unité.

Au moins 250 de ces fausses étiquettes auraient été écoulées à ce prix, alors que les vraies, émises par l'université, coûtent \$65 la pièce.

Sentences suspendues pour vols

QUEBEC (PC) — Trois auteurs de vols qualifiés aux dépens d'auto-stoppeurs, qui avaient avoué leur culpabilité à un total de 72 chefs d'accusations, ont bénéficié hier d'un sursis de sentence de trois ans.

Les accusés, Raymond Laprise, 23 ans, Jean-Hugues Ringuette, 22 ans, tous deux de St-Jean-Christophe, et Yvon Carrier, 23 ans, de St-Romuald, devront se rapporter au Service de probation du ministère de la Justice tel qu'il leur sera requis. En leur accordant un sursis de sentence, le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix, leur a dit: "Maintenant, c'est à vous seuls de construire votre avenir. Vous avez commis des crimes excessivement graves, mais j'ai l'impression que vous n'avez jamais compris la gravité des actes posés".



Le bureau de la Croix-Rouge de Québec a donné jeudi une réception en l'honneur de ses membres qui recevaient des "Diplômes de Service Méritoire". La photo ci-dessus nous montre M. Pierre Boutin, président du conseil photoannuaire de Québec, remettant un diplôme à Mme Bernard Hamel, membre du comité de direction de la section de Québec. Les autres récipiendaires sont Mme Paul Halice, MM. Georges Falardeau, E. Anthony Price, T. H. Dunn et Harold Lindsay.

L'UCC en congrès

Lionel Sorel démissionne

Par Michel RIOUX

BEAUPORT. — Avec beaucoup d'émotion, mais sans amertume aucune, M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), a démissionné hier après-midi de son poste. Le premier vice-président de l'organisme, M. Albert Allain, a été élu par acclamation, devant le désistement de M. Sorel.

M. Allain, qui fut alors élu sans opposition.

EMOTION

L'émotion fut grande M. Sorel rencontra les journalistes, après avoir annoncé au congrès qu'il se désistait en faveur de M. Allain. Ne cachant pas ses larmes, ce vieux cultivateur de 62 ans déclara aux reporters présents qu'après plus de 25 ans consacrés aux agriculteurs du Québec, il aspirait à jouir d'un peu de repos auprès de sa femme. "Je pense qu'on est bon, moins bon, puis bon à rien. Je n'ai pas attendu d'être rendu à la pour m'en aller. J'avais toujours eu dans mon idée que le jour où je serais contesté, j'interpréteraient ça comme le fait que je commençais à être moins bon", a dit l'ex-président.

IMPREVISIBLE

De fait, jusqu'à mercredi matin, rien ne laissait prévoir que M. Sorel serait appelé à prendre cette décision. C'est lors d'une discussion en atelier à sujet des subsides accordés par le gouvernement fédéral aux producteurs de lait industriel qu'une partie des délégués reprocha au président de n'avoir pas défendu les intérêts des agriculteurs québécois avec toute la fermeté dont il aurait dû faire preuve.

Le problème du lait qui pèse moins à la laiterie

Par Michel RIOUX

BEAUPORT. — Un problème se pose depuis près d'un an aux producteurs de lait de la région de Québec, et le congrès de l'UCC, par une résolution adoptée hier, a tenté de le régler avant qu'il ne prenne une envergure provinciale. Le problème est celui-ci: le poids du lait fixe à la ferme, lors de la pesée, n'est pas le même que celui auquel on arrive lors de la pesée à la laiterie. Au cours d'un exposé, hier après-midi, un conseiller juridique de l'UCC, M. Bernard Bastien, a tiré les principaux traits de ce problème.

CONSEQUENCES

Quelles seront les conséquences, à court et à long terme, du départ de M. Sorel? Plusieurs délégués, et la plupart des observateurs, sont d'avis que le mouvement syndical agricole adoptera sans doute dans l'avenir des positions beaucoup plus fermes avec M. Allain à la présidence. Ce dernier, un homme à l'intelligence très vive et d'une rigueur intellectuelle pénétrante, imprimera au mouvement un nouveau dynamisme.

Télé-4 en tête de liste des objectifs du M.S.P.

PAR NORMAND LASSONDE

Québec — Télé-4 est seulement la première cible du Mouvement syndical politique. La manifestation, prévue pour le 31 octobre devant les locaux de Télé-4, sera répétée devant les locaux de Télé-Métropole, de CJMS, à Montréal, de CJRT, à Trois-Rivières, et de CKRS, à Chicoutimi.

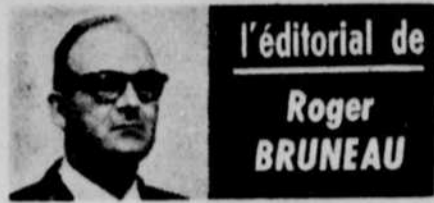
C'est du moins ce qu'a affirmé hier un porte-parole du MSF lors d'une conférence de presse au "siège social" du mouvement, boul. Saint-Cyrille. Lors de ces éventuelles manifestations, le MSF fera tout pour que n'éclate pas la violence.

Le but précis de cette conférence de presse visait à informer la population que le MSF n'est pas un groupe violent, une formation terroriste. Cette mise au point fait suite à la descente de la police dans les locaux du MSF, la semaine dernière, descente qui a pour objet, selon le porte-parole, de faire croire aux gens que tous les mouvements de pression regroupent des terroristes. "C'est une nouvelle méthode pour empêcher les gens de manifester en faisant croire qu'ils sont des terroristes", a-t-on dit.

Pour une information avec "sur les vrais problèmes du Québec", le MSF a pour politique d'accaparer les émissions de radio, de télévision et les "opinions du lecteur" des journaux qui diffusent les commentaires du simple citoyen. Le MSF, en collaboration avec d'autres mouvements de pression, veut également établir une presse parallèle dont ferait déjà parti l'hebdomadaire "Québec-press". Des rédacteurs de cette presse parallèle, quelques-uns du Carabin, du Quartier Latin, d'Animation, de Lendemain, du Mirador, de Québec-9, du Pouvoir populaire et de Praxis lanceront une nouvelle feuille pour la manifestation du 31 octobre. Dans cette nouvelle feuille, les lecteurs auront le "dossier" de Télé-4.

D'autre part, le MSF a révélé que des menaces avaient été proférées contre des étudiants de l'école secondaire François-Perreault qui tentaient de distribuer le journal Barricades qui est publié par ce mouvement. Dans certaines écoles qui n'ont pas été identifiées, il y aurait eu interdiction de distribuer Le Quartier Latin.

La primauté du français au Québec



**l'éditorial de
Roger
BRUNEAU**

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a déposé à l'Assemblée Nationale, hier, un projet de loi visant à promouvoir l'enseignement de la langue française au Québec. A première vue, le bill 63 apparaît comme une version modifiée du célèbre bill 85 qui, présenté l'an dernier, avait soulevé une si vive controverse, que le gouvernement avait finalement décidé de le retirer pour le modifier.

Le gouvernement semble plus déterminé que jamais à faire approuver son projet de loi cette année. D'abord, il n'a pas l'intention de le référer à un comité qui pourrait entendre les recommandations des corps intermédiaires ou d'autres intéressés, du fait, semble-t-il, que la Commission étudie déjà la question sous un autre angle. En second lieu, on a bien compris hier, que le Premier ministre Jean-Jacques Bertrand signifiait que le bill 63 était un projet du gouvernement et que les députés de son parti ne seraient pas libres de voter contre la mesure.

Durant la campagne électorale de 1966, l'Union Nationale avait promis de reconnaître l'existence de deux langues officielles, de respecter les droits de la minorité, et de "conférer au français, langue de la majorité de la population, le rang et le prestige d'une véritable langue nationale".

Le projet de loi prévoit trois choses: que les enfants de langue anglaise du Québec devront posséder une connaissance d'usage de la langue française; que les parents seront libres de faire instruire leurs enfants dans l'une ou l'autre langue, que les dispositions seront prises pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française. Remarquons que l'expression "connaissance d'usage de la langue française" mériterait d'être plus explicitée, ce que l'on fera sans doute durant l'étude du projet de loi en deuxième lecture et en Comité plénier de la Chambre. Par ailleurs, nous ne voyons pas pourquoi l'on ne demanderait pas aux immigrants qui viendront s'établir chez nous d'apprendre tout simplement le français tout en leur permettant d'ap-

prendre l'anglais comme langue secondaire.

Il faut retenir que le bill 63 sera prochainement suivi de plusieurs autres projets de lois émanant de divers ministères, en vue de "permettre au français la dimension de sa collectivité", a dit M. Bertrand. Les détails de ces lois futures ne sont évidemment pas connus, ce qui laisse de nombreux points d'interrogation dans le débat.

Il faut tenir compte en outre que le gouvernement se dirige, de l'aveu même de certains ministères, vers une législation faisant du français, la langue de travail au Québec. Cette possibilité est importante car elle a été suggérée par plusieurs groupes et individus dans le passé.

Dans ces circonstances, le bill 63 nous apparaît comme une partie d'un tout, malgré la grande importance qu'il revêt. Peut-être aurait-il mieux valu patienter encore quelques semaines, afin de grouper dans un seul bill "omnibus" toutes ces lois que l'on nous promet et qui viendront bientôt constituer la base d'une politique des langues au Québec. Leur indépendance aurait justifié une telle décision.

Le bill 63 aurait également pour but de créer un climat. Depuis quelques mois, l'atmosphère est tendue dans certains milieux québécois concernant la langue française. Lors des événements de Saint-Léonard, qui deviendront sans doute le symbole des revendications radicales et de la lutte que se livrent les deux ethnies au Québec, nous avons vu surgir toutes les violences, verbales et physiques, nous avons entendu le concert — si on peut l'appeler ainsi — de toutes les voix, extrémistes, tempérées, modérées, etc. Ces événements sont tellement frais à l'esprit de la population, que celle-ci ne pourra que s'interroger sur l'opportunité d'apporter à ce moment, un projet de loi aussi délicat. Chose certaine c'est qu'on ne pourra pas reprocher au gouvernement de manquer de courage.

Le Premier ministre Jean-Jacques Bertrand et les membres de son cabinet semblent d'un parfait accord sur la question. A les entendre hier, il ne faisait aucun doute que l'harmonie était parfaite chez les ministères. C'est vraiment important si l'on veut mettre toutes les chances du côté de l'adoption de la loi. Et comme il est à peu près certain que l'opposition approuvera le principe du bill, ce dernier recevra sans doute sa sanction dans un avenir plus ou moins long, car, soit dit en passant, le débat qui s'engagera avec la deuxième lecture du bill, la semaine prochaine promet d'être long.

La recherche, facteur de progrès

Maints efforts ont été faits, jusqu'à ce jour, pour convaincre nos gouvernements, nos universitaires, nos industriels et toute la population, de l'importance de la recherche comme source de nouvelles découvertes, de nouveaux produits, de nouvelles industries, de création d'emplois, d'attrait des capitaux et d'échanges commerciaux, de progrès économique, de prestige national. Mais tous ces efforts ont été lents à porter fruits dans certains secteurs de notre économie où l'on commence à peine à prendre conscience de l'importance de la question. Aussi, accusons-nous un retard sérieux en plusieurs points, comparativement à d'autres pays voire même d'autres nations plus modestes en dimensions territoriales, en richesse et en population.

L'entreprise qui veut continuer à vivre et à se développer dans un monde en continuelle évolution où même les produits fabriqués sont remis en question, doit s'appliquer à une incessante recherche afin de découvrir de nouvelles méthodes de production, de nouvelles utilisations des produits traditionnels et de nouveaux produits capables de soutenir non seulement une concurrence locale et nationale, mais internationale. Et parce que la recherche aura permis de connaître les goûts et les besoins du consommateur, l'on pourra planifier des années à l'avance la mise en marché des produits et prévoir subséquemment les besoins d'investissements, d'expansion, d'emplois nouveaux, etc.

Se désintéresser de la recherche, c'est accepter l'extinction économique à brève échéance, c'est vouloir se soumettre au colonialisme industriel des autres nations.

Faire trop peu pour la recherche, c'est également accepter, à plus ou moins longue échéance, une dépendance envers d'autres nations qui seront demain en tête de file dans l'économie internationale. C'est aussi préparer un exode de nos jeunes talents vers d'autres pays puisqu'ils ne pourraient trouver ici les industries capables de leur donner de l'emploi.

Dans le domaine de la recherche, l'on ne peut exiger rien de moins que l'effort maximum de nos gouvernements, de nos industries et de nos universités. C'est à cette seule condition que l'on parviendra à conserver dans l'échelle des nations, une place enviable sur le plan économique.

C'est pour faire comprendre un peu l'importance de ce problème que les Anciens de l'Université Laval ont organisé, à l'occasion de leurs journées annuelles, ce que l'on pourrait appeler une exposition sur la recherche scientifique mais qui pourrait tout aussi bien être qualifiée de centre d'information sur la recherche. C'est sans doute un faible effort dans l'ensemble des mesures nécessaires à la propagation de cette idée, mais c'est tout de même un effort louable qu'il convient de signaler.

R. B.

Le texte de discours du trône

OTTAWA (P.C.) — Voici, au texte, le discours du trône de la deuxième session de la 28e Législature fédérale, lu jeudi par le gouverneur général, M. Roland Michener.

Honorables Membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes.

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la deuxième session de la vingt-huitième Législature et de vous présenter, au nom du Gouvernement, diverses questions qui seront soumises à votre examen.

Permettez-moi d'abord d'évoquer les récents tourments que nous avons connus, ma femme et moi, dans chacune des dix Provinces et dans l'Arctique. J'ai eu alors la satisfaction de constater que, malgré les problèmes qui troublent encore notre société et malgré les craintes de certains gens de peu de foi, nous concitoyens ont un sentiment très vif de leur identité et se font une excellente idée des possibilités que le Canada leur offre, à eux et à leurs enfants.

J'ai d'autre part eu le plaisir de faire une tournée d'amitié dans les quatre pays du Commonwealth situés dans la mer des Caraïbes, à savoir la Jamaïque, la Guyane, la Barbade et Trinité-et-Tobago. Si je me suis rendu dans ces pays, c'est à la demande du Gouvernement et avec l'encouragement de Sa Majesté.

J'ajoute enfin que Sa Majesté, s'intéressant au Canada, aux Canadiens et à tout ce qui les touche, doit, avec le duc d'Edimbourg, se rendre en juillet prochain au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, qui célébreront leur centenaire.

Bien que le Canada demeure toujours un pays privilégié, épargné par les guerres et favorisé par la nature, il n'est pas sans subir les contrecoups de diverses perturbations qui agitent le monde. L'univers est devenu à ce point compact et solidaire qu'il se livre en deux ethnies au Québec, nous avons vu surgir toutes les violences, verbales et physiques, nous avons entendu le concert — si on peut l'appeler ainsi — de toutes les voix, extrémistes, tempérées, modérées, etc. Ces événements sont tellement frais à l'esprit de la population, que celle-ci ne pourra que s'interroger sur l'opportunité d'apporter à ce moment, un projet de loi aussi délicat. Chose certaine c'est qu'on ne pourra pas reprocher au gouvernement de manquer de courage.

Si nous nous devons d'être attentifs aux répercussions que ne peuvent manquer de provoquer chez nous les bouleversements qu'éprouvent encore tant de pays, nous nous inquiétons surtout que la paix mondiale ne soit davantage assurée, et que les querelles des hommes continuent d'engendrer misère et privations. Les moyens dont nous disposons pour mettre fin à tous ces conflits sont forcément limités; le Gouvernement n'en néglige cependant aucun et fait tout en son pouvoir pour contribuer à la détente internationale.

Nous entendons rester membres actifs des Nations unies. Profondément modifiée dans ses fonctions et sa composition après un quart de siècle d'existence, il est normal que l'organisation des Nations unies manifeste le besoin d'être rajoutée et raffermie. Le Canada a donc décidé de soumettre un projet de réforme à la présente session de l'Assemblée générale.

A mesure que les armes deviennent plus destructives et que leurs essais se font plus dangereux, le Gouvernement multiplie ses efforts en faveur de la limitation des armements. La difficulté même d'en vérifier l'observation constitue toujours un obstacle à l'interdiction des essais nucléaires souterrains. Comme moyen de réduire cet empêchement, le Canada a proposé l'échange international des sismogrammes.

Mais tant que la paix n'aura pas été partout instaurée, nous ne pourrions rester insensibles aux appels des victimes de la guerre. Lors de la dernière réunion mondiale de la Croix-Rouge, le Gouvernement canadien est parvenu à faire accepter une proposition à laquelle il tenait beaucoup et qui permettra à la Croix-Rouge de secourir les civils des deux camps dans les cas de guerre intestine.

En plus d'agir au sein des organismes internationaux, nous nous employons à resserrer nos liens avec plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. C'est dans cet esprit de coopération que vous serez présentés un projet de loi créant un Centre de recherches canadien sur le développement international, dont la mission sera d'étudier les problèmes des économies en expansion.

Plusieurs pays du monde sont aux prises avec un malaise croissant que la jeunesse éprouve d'une façon particulièrement aiguë. Ce malaise prend tantôt l'allure de la polémique, tantôt celle de la contestation, et même parfois celle de la violence. Notre foncière désapprobation des excès auxquels pareil phénomène a donné lieu ne doit pas cependant nous fermer à de profondes et légitimes aspirations. En effet, nombreux sont les gens, ici même au Canada, qui se sentent en droit d'assumer devant le destin collectif. Pour autant qu'ils n'entrent pas en conflit avec le bien-être général, de tels desirs correspondent à un idéal vraiment démocratique, et la paix et la justice vers lesquelles tend notre société exigent qu'ils soient satisfaits.

Le Gouvernement est d'avis que le temps est venu d'étendre le droit de vote lors des élections fédérales et recommandera en conséquence au Comité permanent de la Chambre des Communes sur les privilèges et les élections que le droit d'électeur soit désormais acquis à 18 ans.

Des changements seront proposés aux lois qui régissent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ils auront pour effet d'accroître le caractère représentatif des Conseils de ces régions.

Pour être sauvegardés, les droits et les intérêts des individus et des groupes doivent se retrouver exactement dans la structure politique du pays, tout comme dans sa règle fondamentale, la Constitution.

Le Gouvernement attache donc la plus grande importance à la révision de la Constitution et aux progrès que la Conférence constitutionnelle a accomplis. La dernière réunion, notamment, a donné lieu à des échanges fructueux et le Gouvernement est résolu à n'épargner aucun effort pour assurer la réussite de cette entreprise vitale.

Des circonstances d'ordre historique, économique et géographique ont placé certains de nos concitoyens dans une situation désavantageuse par rapport à l'ensemble de la population. En vertu des lois adoptées durant la dernière session, le Gouvernement met sur pied des programmes destinés à réduire de telles disparités.

La loi sur les langues officielles, qui prévoit l'usage du français et de l'anglais dans les agences et organismes du gouvernement fédéral, partout où la répartition démographique le justifie, assurera l'exercice de droits linguistiques essentiels, au sein d'une société qui reconnaît et accueille si volontiers une riche diversité de races, de religions et de traditions culturelles.

Mais cette détermination à l'égalité linguistique doit avoir sa contrepartie dans la vie sociale et économique. Au cours de la dernière session, le Parlement a accordé au Gouvernement les instruments législatifs grâce auxquels il peut instituer, d'accord avec les provinces, des programmes destinés à remédier aux graves déficiences de certaines régions, quant au volume de l'emploi et au revenu moyen. En effet, nonobstant la compression générale de ses dépenses, le Gouvernement reconnaît en ces programmes une impérieuse priorité et a décidé, par conséquent, de leur affecter une part croissante de ses revenus.

En outre, le Gouvernement accordera une attention spéciale à la nécessité de relever l'emploi chez les Canadiens d'origine indienne, ainsi que parmi d'autres couches défavorisées de la population.

Les modalités changeantes du besoin dans notre société appellent une politique sociale plus équitable et efficace, qui procurera assistance et sécurité aux citoyens incapables de travailler ou d'assurer leur subsistance ou celle de leur famille. On vous présentera donc un livre blanc sur la sécurité sociale et une proposition concernant la réforme du régime d'assurance-chômage.

L'existence de bonnes relations entre travailleurs et employeurs est un facteur critique de progrès économique et social. S'intéressant de plus en plus aux problèmes et aux possibilités des relations industrielles, le Gouvernement vous invitera à étudier des amendements aux lois concernant les négociations collectives dans les industries soumises à la juridiction fédérale.

Pour atteindre nos objectifs économiques, nous avons à surmonter de nombreux obstacles; le plus grave et le plus rebelle d'entre eux demeure sans conteste l'inflation. Si l'inflation n'était pas maîtrisée à temps, ses conséquences pourraient rapidement s'avérer désastreuses, surtout — mais pas seulement — pour le citoyen dont les revenus sont déjà trop modestes.

Ces derniers temps, le Gouvernement a invité de pressante façon les secteurs public et privé à prendre des mesures appropriées pour lutter contre l'inflation. Ces mesures, que le Gouvernement a lui-même appliquées, il faut que tous les adoptent, sans quoi le recours à des contraintes plus sévères s'imposera.

Vous serez aussi appelés à examiner une réforme des impôts qui vise à distribuer plus équitablement le fardeau des taxes tout en favorisant la croissance économique du pays. Il faut conformer plus étroitement notre système d'imposition aux conditions qui régissent l'existence des simples citoyens, de même que la marche des affaires dans une société moderne comme la nôtre.

L'une des plus précieuses richesses du Canada réside indubitablement dans la diversité et l'affluence de ses ressources matérielles. Dans certains cas, la production a même excédé la demande; entre autres, les réserves de grain se sont accumulées, rendant précaire la situation budgétaire de bon nombre de fermiers.

De la tendance de plusieurs pays traditionnellement importateurs de céréales à se suffire à eux-mêmes, il est résulté un rétrécissement de nos débouchés et un affaiblissement des prix du grain sur le marché mondial. Cette question préoccupe sérieusement le Gouvernement. Aussi entend-il intensifier ses efforts pour trouver de nouveaux débouchés à la production agricole canadienne et conclure, entre les pays exportateurs et importateurs, des ententes permettant de rétablir une mise en marché ordonnée. De plus, vous aurez à réviser la loi sur les grains du Canada et à prendre en considération des amendements qui auront pour conséquence d'améliorer, sur les marchés du monde, la situation concurrentielle de notre production.

La capacité de concurrence des pêcheries canadiennes a besoin d'être stimulée, non seulement par de nouvelles dispositions concernant l'émission des permis et la mise en marche, mais aussi par l'extension des zones de pêche réservées.

Certes, nos ressources sont immenses, mais elles ne sont pas inépuisables, et s'il est impérieux d'en stimuler l'exploitation, il est tout aussi urgent d'en assurer la conservation et d'en réglementer l'utilisation. Parmi ces ressources, l'eau est au nombre des plus précieuses. Lacs, ruisseaux, rivières et fleuves empoisonnés, plages gâchées, végétation aquatique en décomposition, pêche diminuée, les conséquences de nos imprévoyances sont partout évidentes. Le Gouvernement a fait connaître ses vœux sur le grave problème de la pollution de l'eau et a entrepris des consultations avec les provinces. Une fois complétées ces consultations, il vous proposera des mesures qui lui permettront, de concert avec les gouvernements provinciaux, d'enrayer la graduelle détérioration de cette inestimable richesse, essentielle à l'expansion de l'industrie, à la consommation domestique et aux loisirs du citoyen.

Si l'Atlantique et le Pacifique conservent pour le Canada leur importance traditionnelle, l'océan Arctique et ses régions côtières pourraient bien connaître bientôt un rapide essor économique. Les îles de l'Arctique canadien, ou le plateau continental avoisinant, au sujet duquel la loi internationale reconnaît clairement nos droits exclusifs d'exploitation et d'exploration, en seront probablement le cadre principal. Cependant, cette mise en valeur, quels qu'en soient les avantages, peut être de nature à compromettre gravement, sur la terre et dans la mer, un équilibre biologique déjà délabré en raison des râteaux de l'environnement polaire. Tout en encourageant pareil aménagement, nous devons, puisque la responsabilité nous en incombe, protéger l'écologie de ces régions en grande partie encore intactes. Le Gouvernement étudie également d'autres moyens de protéger les côtes maritimes du Canada.

Par l'entremise des Nations unies et de ses agences, le Canada cherche à obtenir l'établissement d'un système de protection des eaux internationales contre la pollution qui, sur la planète entière, menace tant de formes de vie.

Nous voulons construire un pays fort et productif, solidement équipé pour faire face à l'avenir; mais nous entendons, avec la même détermination, nous préoccuper du sort de chaque Canadien, et de ses droits

et de ses intérêts. Le gouvernement considère le progrès du pays et l'épanouissement de l'individu comme deux aspects indissociables de son mandat.

L'ampleur, la complexité et l'imperfection des structures que la technologie impose aux sociétés modernes entrent sans cesse en conflit avec les valeurs individuelles. Les rouages des institutions, tant privées que publiques, peuvent compromettre la liberté du citoyen dans l'expression de sa personnalité profonde et singulière. Il doit donc être efficacement protégé contre tout ce qui menace de violer ses droits ou de paralyser son accomplissement.

A cette fin, on vous soumettra des amendements au Code criminel, les uns restreignant l'usage des tables d'écoute et des différents procédés clandestins susceptibles de porter atteinte à l'intimité de l'individu, les autres réformant la loi actuelle sur les détentions antérieures au procès. On vous proposera aussi des mesures législatives propres à rendre plus accessibles et plus ouverts les tribunaux fédéraux, et à garantir de justes compensations dans les cas d'expropriation. Il vous sera enfin proposé un projet de loi instituant une commission nationale de réforme législative. Cette commission serait chargée d'améliorer et de moderniser la loi et son application sur le plan de la juridiction fédérale.

Vous aurez en outre à réviser le vaste ensemble des lois relatives aux compagnies et aux institutions financières. Pour améliorer la position du consommateur sur le plan du marché, le Gouvernement vous priera d'ajouter à la législation touchant les biens de consommation. On vous soumettra des propositions concernant le crédit au consommateur, l'emballage et l'étiquetage, l'identification des produits textiles et la sécurité des véhicules automobiles.

Dans le domaine de l'habitation, en dépit des difficultés que soulève l'inflation, l'objectif fixé est la construction d'un million de maisons et de logements en cinq ans. Le Gouvernement fera sa part, tout en mettant l'accent sur les mesures propres à satisfaire les besoins des familles à revenu modeste. Joint à d'autres initiatives semblables, ce programme stimulera l'emploi et la croissance économique, et favorisera le progrès social, aussi bien que l'amélioration du milieu urbain. Il répond au désir que chacun éprouve de vivre sous un toit salubre et agréable.

J'ai passé en revue quelques-unes des plus importantes mesures législatives que vous serez invités à examiner durant la session. Mais vous serez égale-

ment priés d'étudier différentes questions de politique nationale à long terme.

Car, en plus de résoudre ses problèmes immédiats, le Canada doit se préparer à affronter les défis que lui réserve l'ère post-industrielle qui s'annonce. Une réévaluation systématique de la société canadienne et de ses principes directeurs s'impose donc. Au cours des douze derniers mois, le Gouvernement s'est attaqué à cette œuvre d'ensemble. Durant la présente session, plusieurs rapports et livres blancs seront déposés dont l'ensemble s'intègre à la révision globale des politiques gouvernementales. On vous invitera de la sorte à examiner les vues du Gouvernement sur les affaires extérieures, la défense, la réforme des impôts, la citoyenneté, la sécurité sociale, l'information et les postes.

Dans ces documents, le Gouvernement définira ses objectifs et formulera les moyens de les atteindre; il ne souhaite pas moins profiter de la lumière que peuvent jeter sur sa politique une critique bien informée et des discussions sérieuses, avant précisément que les projets de loi ne prennent forme, ou que ne soient entreprises, le cas échéant, des actions de vaste portée.

Que le Parlement accorde à la politique nationale une attention plus poussée, voilà qui est conforme à l'esprit des changements apportés dernièrement à la réglementation des débats à la Chambre des Communes. Le nouveau règlement parlementaire peut s'adapter aux nouvelles conditions de la vie contemporaine, tout en restant fidèles aux principes fondamentaux de la représentation populaire.

On reconnaît la notre volonté commune de moderniser nos institutions pour qu'elles répondent aux aspirations et aux besoins des citoyens, et pour que, tous ensemble, avec une énergie renouvelée, nous soyons en mesure de travailler dans l'harmonie au progrès et à la grandeur du Canada.

Membres de la Chambre des Communes.

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables Membres du Sénat, Membres de la Chambre des Communes.

Le Premier ministre déposera aujourd'hui une liste de projets de loi qui vous seront présentés au cours de la session. Puisse la Divine Providence vous éclairer dans vos délibérations.

Bloc-note

Ottawa et le nouveau "discours du trône"

Sur le téléscripteur, un document de dix-sept pages bien comptées de longueur. Evidemment, les lignes sont brèves, mais il y en a de dedans. C'est, pour le début de la 28e session de la 28e législature fédérale, ce qu'Ottawa appelle encore le "discours du trône" — au Québec, le discours inaugural.

Le texte est substantiel. Il traite d'une quasi infinité de problèmes à envisager dans le présent et d'autres à étudier quant à l'avenir. Il est, pour sa plus grande partie, à caractère socio-économique et manifeste, de la part du gouvernement en cause, une intention de marcher vers une "société juste". L'analyse en quelques lignes ne constitue point précisément une chose facile, tant est marquante la diversité des sujets abordés.

Sans contester, le ministre Elliott-Trudeau se met beaucoup de pain sur la planche. La session qui débute ne peut qu'être longue et laborieuse. Il est hors de doute, en tout cas, que s'il donne suite à tous ses projets, les deux Chambres outaouaises, les Communes et le Sénat, ne chômeront pas.

Thèmes de politique intérieure comme de politique extérieure; déposition future de multiples "livres blancs"; volonté de réviser la loi, et là, de mettre au point; décision d'accorder le droit de vote à tous les citoyens, à partir de l'âge de dix-huit ans; désir de poursuivre les pourparlers relatifs à la constitution; préoccupation ayant trait à la sécurité sociale et à la réforme de l'assurance-chômage; tendance vers une "distribution plus équitable du fardeau des taxes"; recherches de nouveaux marchés; décision de considérer de près l'important problème de la pollution des eaux, par voie d'études, recherches et de consultations avec les provinces; volonté aussi de mieux protéger le consommateur, de même que l'occupant de véhicules automobiles.

Également: projet de construction, en cinq ans, de plus de 1,000,000 de maisons et de logements; mesures concernant l'Arctique et ses régions côtières, ainsi que les côtes maritimes du pays; actes en vue de ce que l'on résume par ces deux expressions: "progrès du pays" et "épanouissement de l'individu"; mesures aussi visant à éliminer, en tout cas à voir s'atténuer les disparités régionales, etc., etc., etc.

Sans compter le fait d'avoir à l'esprit l'interdépendance contemporaine des peuples; des efforts se donnant pour

objectif la paix mondiale et, en attendant, le soulèvement de venir en aide aux victimes des hostilités. Une action ayant pour but de favoriser des réformes à l'Organisation des Nations unies; la limitation des armements; face aux gestes menant tout droit vers l'anarchie, attitude de "foncière désapprobation des excès"; tout en ne se fermant pas, par ailleurs, aux "profondes et légitimes aspirations".

Deux paragraphes, entre autres, parmi les quelque cinquante constituant le "discours du trône" retiendront particulièrement l'attention des lecteurs et lectrices. Ce sont les 24e et 25e qui traitent de la situation économique, notamment de l'inflation.

Le gouvernement d'Ottawa voit là "le plus grave et le plus rebelle" des obstacles à surmonter "pour atteindre nos objectifs économiques". Il dit que "si l'inflation n'était pas maîtrisée à temps, ses conséquences pourraient rapidement s'avérer désastreuses, surtout — mais pas seulement — pour le citoyen dont les revenus sont déjà trop modestes".

Aussi, l'administration fédérale, après avoir rappelé ses pressantes exhortations, invitait les secteurs public et privé, "à prendre des mesures appropriées pour lutter contre l'inflation", déclare-t-il: — "Ces mesures, que le gouvernement a lui-même appliquées, il faut que tous les adoptent; sans quoi le recours à des contraintes plus sévères s'imposera".

Gel plus ou moins prochain des salaires et des prix? Lequel requerrait l'assentiment des provinces. Il est encore trop tôt pour le dire. Tout dépendra de ce que donneront — ou ne donneront pas — les mesures mêmes, ou l'absence des mesures que l'administration Elliott-Trudeau considère comme étant nécessaires, "appropriées". De toute façon, l'avertissement est servi, donne. Il faut absolument juguler l'inflation.

Pour finir ici sur une malice, notons ceci: Le "discours du trône" ne dit pas, noir sur blanc, si Ottawa classe parmi les "profondes et légitimes aspirations" le désir qu'éprouvent maints Québécois d'accéder, un jour, dans l'ordre, la paix, en tout respect d'autrui, à l'indépendance authentique — sans mur de Chine. Nul doute que ce silence à pour motif d'éviter quelque nouvelle "incartade" ou nouvel envoi direct Paris-Québec, de la part d'un certain M. de Lipkowski...

Odilon ARTEAU

Le gouvernement va présenter le cadre de la société juste

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau va présenter, au cours de la deuxième session de la 28e Législature, le cadre de la "société juste" qu'il entend établir au Canada.

Les indications de ce que sera cette "société", promise par le premier ministre Trudeau, seront contenues dans plusieurs livres blancs qui seront déposés au cours de cette session, inaugurée mercredi par la lecture du discours du trône.

Les livres blancs "dont l'ensemble s'intègre à la révision globale des politiques gouvernementales", porteront sur les affaires extérieures, la défense, la réforme des impôts, la citoyenneté, la sécurité sociale, l'information et les postes.

Discussions
"Dans ces documents, note le discours du trône, le Gouvernement formulera les moyens de les atteindre; il ne souhaite pas moins profiter de la lumière que peuvent jeter sur sa politique une critique bien informée et des discussions sérieuses, avant précisément que les projets de loi ne prennent forme, ou que ne soient entreprises, le cas échéant, des actions de vaste portée".

Le gouvernement Trudeau considère que le Canada doit se préparer "à affronter les défis que lui réserve l'ère post-industrielle qui s'annonce". Aussi, estime-t-il, qu'une réévaluation

La citoyenneté

La réforme proposée dans ce document et sera aussi l'objet d'un examen en comité peu de temps après sa présentation.

Quant aux autres livres blancs portant notamment sur les Postes, la citoyenneté et les Affaires extérieures, ils seront déposés au cours de la seconde partie de la session, soit après la relâche parlementaire à l'occasion de la période des fêtes. La réforme contenue dans le document sur la citoyenneté suggérerait, déclarent les observateurs et certaines sources, une réduction des privilèges consentis par le Canada à l'endroit des immigrants britanniques. Ces derniers peuvent obtenir la citoyenneté canadienne après une période de 12 mois se soit écoulée depuis leur entrée au pays. Les immigrants d'autres origines doivent attendre cinq ans et se présenter devant un tribunal de l'immigration avant d'être naturalisés.

Remède aux 3 principaux inconvénients et problèmes D'UN DENTIER

Un peu de PASTETH, saupoudré sur votre dentier, vous permettra de le faire: (1) de maintenir les prothèses supérieure et inférieure mieux et plus longtemps (2) de les maintenir plus confortablement (3) de mordre plus fermement et de manger plus vite. Aléatin — et donc non acide — la lanoue poudre PASTETH ne rancit pas. Nul effet gonfleur, poisseux ou pâteux. La santé est ainsi bien assurée. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre PASTETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

Réaction de Stanfield

Une trahison du mandat accordé au gouvernement

OTTAWA (P.C.) — "Un discours du Trône par lequel le gouvernement révèle qu'il compte continuer de tergiverser", a commenté le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, après avoir écouté le message que venait de lire le gouverneur général, M. Roland Michener.

"Le gouvernement remet à plus tard l'exécution de son mandat d'agir qu'il a eu de l'électorat canadien, a ajouté le chef conservateur, ce qui équivaut à rien moins qu'à une trahison de ce mandat".

M. Stanfield a souligné dans une interview qu'il y a un an, le gouvernement du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avait peut-être une raison de retarder la présentation de mesures législatives qui viennent aux prises avec les vrais problèmes des Canadiens, "ceux par exemple des citoyens défavorisés".

"Le gouvernement pouvait invoquer il y a un an qu'il devait commencer par l'adoption de mesures laissées en suspens par la précédente administration de l'ex-premier ministre, M. Lester B. Pearson", a-t-il dit.

"Cet argument ne tient plus au seul d'une nouvelle session", a-t-il ajouté.

M. Stanfield a affirmé que le discours du Trône ne contient rien qu'il n'ait déjà été indiqué. "Il ne contient rien de neuf", a-t-il insisté. "C'est un document décevant", a poursuivi M. Stanfield.

T. C. Douglas

Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, a de son côté refusé de formuler tout commentaire sur le discours du Trône invoquant qu'il voulait l'examiner de près au préalable.

Caouette absent

Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, ne prenait pas part à l'inauguration de la nouvelle session fédérale jeudi, retenu loin de la capitale par le décès récent de son père.

John Diefenbaker

L'ex-chef des progressistes-conservateurs, M. John Diefenbaker, a déclaré pour sa part en réponse à

des questions des journalistes, qu'il y a un côté réconfortant à ce nouveau discours du Trône. "Alors que depuis quelques années il n'y avait fait aucune mention de la monarchie, a-t-il dit, cette année au moins on mentionne Sa Majesté".

Le discours du trône annonce une visite royale Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest pour le mois de juillet 1970.

Discours du trône "absolument vide"

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire du Ralliement créditiste, M. Gilbert Rondeau, a qualifié d'"absolument vide" le discours du trône, lu hier par le gouverneur général, M. Roland Michener, et contenant le programme législatif du gouvernement Trudeau pour la

présente session. M. Rondeau a commenté, lors d'une entrevue dans la capitale canadienne, que ce discours qui a inauguré, en fait, la deuxième session de la 28e législature, ne semble rien annoncer pour relancer l'économie du pays.

Le gouvernement, au dire de M. Rondeau Shefford aurait dû annoncer des mesures susceptibles de "permettre à nos chômeurs de pouvoir gagner des revenus suffisants pour faire vivre décemment leur famille".

Nous aimerions bien coopérer avec le gouvernement à l'adoption de mesures pour relancer l'économie, a-t-il dit, mais nous nous demandons sur quoi pourrait s'appuyer cette coopération parce qu'actuellement nous n'avons rien devant nous.

L'une des mesures les plus importantes annoncées dans le discours du trône, vise à étendre le droit de vote aux Canadiens âgés de 18 ans.

Le sixième gouvernement à élargir le droit de vote

OTTAWA (PC) — Le fédéral, en élargissant le droit de vote aux citoyens de 18 ans, comme il se propose de le faire, deviendra le sixième gouvernement canadien à permettre aux contribuables âgés de moins de 21 ans de se prononcer à la faveur d'une élection.

Déjà, les gouvernements provinciaux du Québec, de la Saskatchewan de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, ont abaissé le droit de vote.

Dans le cas des trois premières provinces, ce droit de vote a été étendu aux citoyens de 18 ans et dans celui des deux dernières, à 19 ans.

Le discours du trône inaugurant la seconde session de la 28e Législature, lu jeudi par le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, dit:

"Le Gouvernement est d'avis que le temps est venu d'étendre le droit de vote lors des élections fédérales et recommandera en conséquence au Comité permanent de la Chambre des communes sur les privilèges et les élections que le droit d'électeur soit désormais acquis à 18 ans".

Le gouvernement Trudeau estime que cette mesure permettra à un plus grand nombre de citoyens d'assumer davantage leur destin collectif.

Au cours de la 1ère session, cinq projets de loi parrainés par des députés réclamaient que les citoyens âgés de 18 ans et plus soient habilités à exercer le droit de vote. Selon des chiffres du Bureau

fédéral de la statistique, si ce droit de vote est abaissé à 18 ans, il en résultera que 62,5 pour cent des Canadiens au lieu de 50,1 pour cent pourront se prononcer lors d'une élection fédérale.



Le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener lisant le discours du trône. (Photo: U.P.I.)

Le député Marceau

Nous allons peut-être écrire une page de l'histoire du pays

OTTAWA (PC) — "Nous allons peut-être écrire au cours de la présente session une page de l'histoire de ce pays. J'espère que cette période durant laquelle nous travaillerons ensemble sera marquée par un tournant décisif vers l'unité et la prospérité de tous les citoyens, grâce à la coopération franche et sincère de chacun des représentants du peuple".

M. Cullen a surtout insisté sur la nécessité de moderniser les Communes pour donner au peuple une image enviable de ce que font les députés.

Quebec, en appuyant l'adresse en réponse au discours du trône, qui avait été lu dans la matinée par le gouverneur général M. Roland Michener. La motion de l'adresse, qui débutera dans les prochains jours un débat, a d'autre part été présentée par M. Jack Cullen, libéral de Sarnia, en Ontario.

M. Cullen a en plus insisté sur le rôle des députés androphones de répandre le bilinguisme au Canada. Il a prononcé lui-même une partie de son discours en français.

TEMPS PERDU

Seion lui, il se perd présentement trop de temps aux Communes, en débats inutiles et en discours répétés. Il a donné raison au gouvernement J'avoir fait adopter, l'été dernier, les articles 79A, B et C du règlement, dont le premier permet au gouvernement de limiter la longueur des débats.

M. Cullen a en plus insisté sur le rôle des députés androphones de répandre le bilinguisme au Canada. Il a prononcé lui-même une partie de son discours en français.

D'autre part, il a indiqué que les militaires et autres pensionnés de l'Etat ne recevaient pas aujourd'hui une rémunération suffisante pour tenir compte de leurs services passés.

Le discours du trône, préparé sous l'égide du premier ministre, donne l'indication des intentions législatives du gouvernement. Un débat intensif commencera sur celles-ci avec un discours de M. Trudeau, à 11h, aujourd'hui, suivi ensuite des réactions des chefs de l'Opposition.

VOTE A 18 ANS

Pour sa part, M. Marceau a donné son appui à l'intention du gouvernement d'abaisser l'âge du vote à 18 ans et il a plaidé en faveur d'une réforme constitutionnelle.

"En principe, je suis un partisan, a-t-il dit, des réformes à la constitution, à condition qu'elles apportent un renouvellement et une adaptation de notre fédéralisme devenus moins efficace après cent ans d'histoire".

Il a vanté la nécessité de gouvernements central et provinciaux forts, mais demeurant "en constante coopération".

"La principale raison, à mon sens, pour justifier cet équilibre, a poursuivi M. Marceau, est que la liberté personnelle sera probablement mieux assurée si aucun des deux ordres de gouvernement ne peut s'arroger un pouvoir prépondérant sur le citoyen".

Il a attiré l'attention du gouvernement fédéral sur la région du Saguenay, tout comme M. Cullen l'avait fait pour le sud-ouest de l'Ontario.

Enfin, M. Marceau a indiqué que les Canadiens français sont parvenus à "un degré de maturité" qui leur permettra de faire un choix dicté "par le bon sens et la raison", sans se laisser gagner par l'émotivité, en ce qui concerne leur avenir politique.

Selon M. Paul Desruisseaux

Pas de surcharge de choses peu importantes au Sénat!

OTTAWA (PC) — M. Paul Desruisseaux a déclaré, hier, que le Sénat ne devrait pas être "surchargé par des choses de peu d'importance" et que sa sérénité devrait être préservée pour l'étude de problèmes très complexes, de décisions importantes et d'évaluations de grande portée.

M. Desruisseaux, qui représente la région de Wellington au Sénat depuis juillet 1966, a émis cette opinion alors qu'il proposait l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône, prononcé plus tôt par le gouverneur général, M. Roland Michener, et marquant l'ouverture de la deuxième session de la 28e Législature.

Le sénateur venait de rappeler le nombre important de comités de cette Chambre et où siègent les 90 sénateurs actuels.

"Depuis mon arrivée ici en juillet 1966, a-t-il dit, j'ai assisté à de profonds changements opérationnels au Sénat. Le Sénat est beaucoup plus de l'avant-garde.

"Je crois cependant qu'une certaine prudence devra nécessairement être exercée pour que cette Chambre ne soit pas surchargée par des choses de peu d'importance ou qu'il faudra inévitablement expédier en vitesse".

Dans son allocution, le sénateur a repris les principaux points du discours du trône et a félicité le gouvernement du premier ministre Trudeau d'avoir été préoccupé, dans son programme législatif, par l'inflation et l'unité canadienne. Sur la reconnaissance récente du Vatican par le Canada, M. Desruisseaux estime que le gouvernement en retirera de nombreux avantages.

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du discours du trône de la deuxième session de la 28e législature fédérale, lue hier matin, par le gouverneur général, M. Roland Michener, devant les deux Chambres réunies.

- Le Gouvernement fédéral propose d'abaisser de 21 à 18 ans, l'âge auquel le droit de vote doit être accordé aux citoyens.
- Le discours du trône met l'accent sur une "révision globale des politiques gouvernementales".
- Cette révision prévoit des rapports ou des livres blancs sur les affaires extérieures, la défense, la réforme des impôts, la citoyenneté, la sécurité sociale, l'information et les postes.
- Visite royale au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest au mois de juillet, à l'occasion de leur centenaire.
- Création d'un Centre de recherche canadien sur le développement international, "dont la mission sera d'étudier les problèmes des économies en expansion".
- Mesures législatives qui accroîtront l'autonomie politique des populations du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
- "Le Gouvernement attache la plus grande importance à la révision de la constitution canadienne".
- La lutte à l'inflation doit continuer et obtenir les concours des secteurs public et privé de l'économie, sans quoi le recours "à des contraintes plus sévères s'imposera".
- Affection d'une part accrue des revenus du gouvernement fédéral à la lutte contre les disparités économiques régionales.
- "Attention spéciale" au relèvement de l'emploi chez les Canadiens d'origine indienne et parmi d'autres couches défavorisées de la population.
- Réforme du régime d'assurance-chômage.
- Mesures législatives touchant les négociations collectives dans les industries soumises à la juridiction fédérale.
- Consultations avec les gouvernements provinciaux sur des mesures pour combattre la pollution de l'eau.
- Nouvelles mesures législatives pour raffermir la mise en marché des céréales canadiennes.
- Nouveau bill omnibus modifiant le Code pénal, qui portera notamment sur les tables d'écoute et sur les détentions antérieures au procès.
- Création d'une commission nationale de réforme législative.
- Projets de loi visant le crédit aux consommateurs, l'emballage et l'étiquetage, l'identification des produits textiles et la sécurité des véhicules automobiles.
- Aucune mention d'un projet maintes fois proposé déjà visant la création d'une Société canadienne de développement; aucune mention non plus d'un projet de loi touchant la télévision éducative.
- Le discours du trône inaugure une session du Parlement fédéral qui sera régie par un nouveau règlement parlementaire destiné à accroître l'efficacité du travail des législateurs.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

MEDICIN EXAMINATEUR — Traitement initial pouvant atteindre \$15,000 selon la compétence. Ministère de la Justice; poste à Montréal.

— Sous la direction du Coroner de Montréal, assumer la responsabilité du service d'admission à la morgue; effectuer l'étude préliminaire de tous les cas qui lui sont confiés et diriger les enquêtes appropriées.

— Membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec.

— Concours 695J-2120. Échéance de l'inscription: 14 novembre 1969.

AGENT DE L'AUDITEUR — Bureau de l'Auditeur de la province — Traitement initial pouvant atteindre \$15,645 selon la compétence. Ministère des Finances; postes à Québec.

— Vérifier les opérations des commissions, régies et autres organismes gouvernementaux, leurs états financiers, les revenus perçus par les ministères, certaines catégories importantes de dépenses, l'application de diverses ententes fiscales fédérales-provinciales. Effectuer des enquêtes ou autres travaux requis en vertu de la Loi de la vérification des comptes.

— Membre certifié de l'Institut des comptables agréés (C.A.) du Québec et posséder un minimum de 5 années d'expérience en vérification professionnelle.

— Concours 69P-2101. Échéance de l'inscription: 31 octobre 1969.

DIRECTEUR DU SERVICE DES RELEVÉS ET DES LABORATOIRES — Traitement initial pouvant atteindre \$17,500 selon la compétence. Direction générale des équipements en eau, ministère des Affaires municipales; poste à Québec.

— Diriger, planifier et coordonner les activités du service dans les domaines des relevés sanitaires des lacs et des

cours d'eau, du contrôle des postes de traitement des eaux potables ou résiduaires et des laboratoires.

— Diplôme universitaire en sciences et plusieurs années d'expérience reliée aux fonctions du poste. La préférence sera donnée aux détenteurs d'une maîtrise en génie sanitaire. Aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.

— Concours 69S-1402. Échéance de l'inscription: 14 novembre 1969.

Appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Hôtel du Gouvernement, Québec, Tel.: 693-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projets	Descriptions	Livraisons
4829	Lampadaire en alliage d'aluminium	Montréal
4831	Lampes à vapeur de mercure	Montréal
4830	Tubes fluorescents	Montréal
Clôture des soumissions: 5 novembre 1969, 4.00 p.m.		
4837	Articles de sports	Nicolet
Clôture des soumissions: 6 novembre 1969, 4.00 p.m.		
4825	Profilés en aluminium flué pour panneaux de signalisation routière	Charlesbourg-ouest
Clôture des soumissions: 7 novembre 1969, 11.00 a.m.		
4826	Lames de niveleuses	Différents endroits
4828	Vaccin D.C.T. 10 CC	Québec
Clôture des soumissions: 7 novembre 1969, 4.00 p.m.		

LE DIRECTEUR GENERAL PAUL BRISSETTE



ACTION française MONTREAL New York Tendence Tendence

TORONTO Tendence

TORONTO. — (P.C.) — Les cours se sont effrités hier à la Bourse de Toronto et les gains enregistrés au cours des deux derniers jours ont été résorbés par les prises de bénéfices.

Cependant, à l'approche de la clôture, la tendance s'est quelque peu raffermie, atténuant légèrement les effets de la baisse.

A l'indice, les industrielles ont clôturé en baisse de 1.29 à 182.83, après avoir baissé de 1.86 au cours des trois premières heures de la journée. Les aurifères ont perdu 1.03 à 1165.39 et les métaux de base 1.10 à 112.87.

L'indice des pétroles de l'ouest a clôturé en baisse de 1.67 à 193.73, après être tombé à 192.97, soit son point le plus bas de l'année.

Dans les pétroliers, Dome Petroleum a fléchi de 1/4 à 68, Great Plains de 1/4 à 214, Asynara de 1/4 à 20, Hudson's Bay Oil de 1/4 à 41 1/2, et Canadian Industrial Gas de 1/2 à 8 1/2.

Le volume des transactions s'inscrit à 3.290.000 actions contre 3.857.000 mercredi. Les pertes ont été de 1.03 à 1165.39 et les métaux de base 1.10 à 112.87.

Les raffineries de pétrole et les mines industrielles subissent les plus fortes pertes. Dans les raffineries de pétrole, Imperial Oil a reculé de 1/4 à 167 1/2, Shell de 1/4 à 294, Petro-Canada de 1/4 à 174 et Gulf de 1/4 à 174.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

MINES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

PETROLES ET GAZ

Almex 1350 45 45 45

MONTREAL Tendence

MONTREAL. — (P.C.) — La Bourse de Montréal a subi sa première perte en trois jours, hier, et les pertes l'ont emporté sur les gains par 139 à 91 dans une séance peu active. Les banques ont été le secteur en progrès.

L'indice général a perdu 1.20 à 176.89.

Parmi les banques, Toronto-Dominion a monté de 3/4 à 21 1/4 et Montréal de 1/4 à 15%. Commerce a perdu 1/4 à 20 et Nouvelle-Ecosse 1/4 à 23 1/2.

Dans les industrielles, Rothmans a avancé de 1/2 à 19, Distillers-Seagrams de 1 à 54, Radio Engineering de 1 à 32 1/2, Dominion Glass de 3/4 à 13 1/2, et Melchers de 1/2 à 13 1/2.

La Bourse canadienne, Canadian Arena a avancé de 50 à 825 et Furion de 1/4 à 8.

L'indice, les industrielles ont perdu 1.47 à 183.81, les services publics 87 à 147.06 et les papiers 49 à 121.30. Les banques ont monté de 20 à 179.34.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

MINES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

PETROLES ET GAZ

Almex 1350 45 45 45

MONTREAL Tendence

MONTREAL. — (P.C.) — La Bourse de Montréal a subi sa première perte en trois jours, hier, et les pertes l'ont emporté sur les gains par 139 à 91 dans une séance peu active. Les banques ont été le secteur en progrès.

L'indice général a perdu 1.20 à 176.89.

Parmi les banques, Toronto-Dominion a monté de 3/4 à 21 1/4 et Montréal de 1/4 à 15%. Commerce a perdu 1/4 à 20 et Nouvelle-Ecosse 1/4 à 23 1/2.

Dans les industrielles, Rothmans a avancé de 1/2 à 19, Distillers-Seagrams de 1 à 54, Radio Engineering de 1 à 32 1/2, Dominion Glass de 3/4 à 13 1/2, et Melchers de 1/2 à 13 1/2.

La Bourse canadienne, Canadian Arena a avancé de 50 à 825 et Furion de 1/4 à 8.

L'indice, les industrielles ont perdu 1.47 à 183.81, les services publics 87 à 147.06 et les papiers 49 à 121.30. Les banques ont monté de 20 à 179.34.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

MINES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

PETROLES ET GAZ

Almex 1350 45 45 45

MONTREAL Tendence

MONTREAL. — (P.C.) — La Bourse de Montréal a subi sa première perte en trois jours, hier, et les pertes l'ont emporté sur les gains par 139 à 91 dans une séance peu active. Les banques ont été le secteur en progrès.

L'indice général a perdu 1.20 à 176.89.

Parmi les banques, Toronto-Dominion a monté de 3/4 à 21 1/4 et Montréal de 1/4 à 15%. Commerce a perdu 1/4 à 20 et Nouvelle-Ecosse 1/4 à 23 1/2.

Dans les industrielles, Rothmans a avancé de 1/2 à 19, Distillers-Seagrams de 1 à 54, Radio Engineering de 1 à 32 1/2, Dominion Glass de 3/4 à 13 1/2, et Melchers de 1/2 à 13 1/2.

La Bourse canadienne, Canadian Arena a avancé de 50 à 825 et Furion de 1/4 à 8.

L'indice, les industrielles ont perdu 1.47 à 183.81, les services publics 87 à 147.06 et les papiers 49 à 121.30. Les banques ont monté de 20 à 179.34.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

MINES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

PETROLES ET GAZ

Almex 1350 45 45 45

NEW YORK Tendence

NEW YORK. — (A.F.P.) — La tendance s'est alourdie jeudi à New York, mais une reprise en fin de séance a permis de limiter les pertes. Après une ouverture irrégulière, la cote s'est fortement repécée sous l'effet de prises de bénéfices à la suite des récentes hausses.

De nouveaux acheteurs ont toutefois été attirés par le plus bas niveau des cotations et à la clôture, la cote avait récupéré plus de la moitié de ses pertes. Les affaires ont été actives.

Les pertes l'ont emporté dans la plupart des compartiments, mais les électroniques, en dépit d'une nette hausse de Sperry Rand, et les pharmaceutiques ont été particulièrement lourds.

Tranchant avec la tendance générale, on a noté les progrès sensibles de Copper Range aux cuprifères, de Phillips aux pétroliers, de Panamerican aux transports aériens et de Firestone aux caoutchoucs. Les cinémas, les alimentaires, les papiers, les sidérurgiques, les textiles et les tabacs se sont repliés modérément, tandis que les chimiques se sont effrités par endroits.

Bonne résistance d'IBM aux ordinateurs qui se sont inscrits en repli et progrès de Lockheed, United Aircraft et Colt Industries aux constructions aéronautiques et aux mécaniques, irréguliers comme les matériaux de construction.

L'indice des industrielles a terminé en baisse de 4.62 à 855.73.

Au total, 14.780.000 actions ont changé de mains, comparativement à 19.320.000 mercredi. Parmi les valeurs canadiennes échangées à New York, Walker Gooderham a monté de 1/4, Granby Mining de 1/4 et Hudson Bay Mining de 1/4, International Nickel et Alcan 1/2 chacun.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

MINES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

PETROLES ET GAZ

Almex 1350 45 45 45

NEW YORK Tendence

NEW YORK. — (A.F.P.) — La tendance s'est alourdie jeudi à New York, mais une reprise en fin de séance a permis de limiter les pertes. Après une ouverture irrégulière, la cote s'est fortement repécée sous l'effet de prises de bénéfices à la suite des récentes hausses.

De nouveaux acheteurs ont toutefois été attirés par le plus bas niveau des cotations et à la clôture, la cote avait récupéré plus de la moitié de ses pertes. Les affaires ont été actives.

Les pertes l'ont emporté dans la plupart des compartiments, mais les électroniques, en dépit d'une nette hausse de Sperry Rand, et les pharmaceutiques ont été particulièrement lourds.

Tranchant avec la tendance générale, on a noté les progrès sensibles de Copper Range aux cuprifères, de Phillips aux pétroliers, de Panamerican aux transports aériens et de Firestone aux caoutchoucs. Les cinémas, les alimentaires, les papiers, les sidérurgiques, les textiles et les tabacs se sont repliés modérément, tandis que les chimiques se sont effrités par endroits.

Bonne résistance d'IBM aux ordinateurs qui se sont inscrits en repli et progrès de Lockheed, United Aircraft et Colt Industries aux constructions aéronautiques et aux mécaniques, irréguliers comme les matériaux de construction.

L'indice des industrielles a terminé en baisse de 4.62 à 855.73.

Au total, 14.780.000 actions ont changé de mains, comparativement à 19.320.000 mercredi. Parmi les valeurs canadiennes échangées à New York, Walker Gooderham a monté de 1/4, Granby Mining de 1/4 et Hudson Bay Mining de 1/4, International Nickel et Alcan 1/2 chacun.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

MINES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

PETROLES ET GAZ

Almex 1350 45 45 45

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

PETROLES

Price G 31200 150 142 150 3 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

Abel Black 1158 5/8 5/8 5/8

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Abitibi 9624 1/4 10 1/4 11 1/4

MINES

Noranda 29130 1/2 47 56 57

Réunion annuelle d'une société de spécialistes du déshebage

La Cité de Louzon AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'une assemblée générale tenue le 12 août 1969, le Conseil de la Cité de Louzon a adopté le règlement no 497 décrétant un emprunt de \$97,000.00 pour l'exécution de travaux de pavage et l'achat de deux moteurs pour souffleries à neige.

En vertu des dispositions de l'article 593 de la Loi des cités et villes, le règlement no 497 est réputé avoir été approuvé par les électeurs propriétaires à une assemblée publique tenue le 25 avril 1969.

Le règlement no 497 a été approuvé le 15 octobre 1969 par la Commission Municipale du Québec et le 17 octobre 1969 par le Ministre des Affaires Municipales.

Il peut être pris plus ample connaissance dudit règlement au bureau du soussigné.

Donné à Louzon ce vingt-deuxième jour d'octobre 1969.

Maurice Lepage, Avocat
Greffier de la Cité

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-69-10277
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 18 novembre 1969

FOURNITURE DE MEMBRANES EN ACIER GALVANISÉ POUR LES PLYONS DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE À 120 KV DOUBLE TERRE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de DIX-HUIT MILLE DOLLARS (\$18,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-sécrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 20 octobre 1969

"La science du déshebage et l'alimentation, au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis", sera l'un des principaux thèmes du congrès annuel 1970 de la Weed Science Society of America, qui aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal, du 2 au 5 février prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Glenn C. Klingman, président de ce groupement.

M. H.A. Olson, ministre de l'Agriculture du Canada, adressera la parole à l'un des déjeuners du congrès. Participeront à une séance plénière : M.M. J.C. Elliot, spécialiste du déshebage, de Begbroke Hill (Angleterre); G.E. Jones, de l'Université de Guelph; E.G. Anderson, agent de renseignements sur les herbicides au ministère de l'Agriculture du Canada, et B.B. Mizgocvsky, directeur général de la Direction des recherches du ministère de l'Agriculture du Canada.

On s'attend à ce que plus de cent communications scientifiques, provenant d'autorités en matière de déshebage et de repression de la végétation, soient présentées au congrès. L'inscription des congressistes commença le lundi, 2 février, à midi. Il y aura des séances plénières ainsi que des réunions de sections durant toutes les journées du 3 et du 4 février, et le congrès prendra fin à midi, le 5 février.

Le président du comité du programme est M. Loran L. Danielson, spécialiste de la physiologie végétale connu pour ses recherches sur les mauvaises herbes dans les exploitations horticoles, au ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, à Beltsville (Maryland). M. Danielson est aussi président élu de la Weed Science Society, dont les autres membres du conseil sont MM. Dayton Klingman, du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, vice-président; Arnold Appleby du Oregon State College, secrétaire, et Fred W. Slife, de l'Université de l'Illinois, trésorier.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AUX ELECTEURS-PROPRIETAIRES DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, Greffier de la municipalité, QUE :

Le Conseil, lors de sa séance régulière du 22 octobre 1969, a adopté le règlement portant le numéro V-55, relatif aux Taxes.

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la Loi.

DONNE à l'Ancienne-Lorette, ce 22 jour d'octobre 1969.

Le Greffier,
Roland Bernard

VILLE DE LEVIS AVIS AUX CONTRIBUABLES REVISION DU ROLE D'EVALUATION 1969-70

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Yvan Dallaire, Greffier de la Ville de Lévis :

1.— QUE le rôle annuel révisé d'évaluation tant foncière que locative et commerciale de la Ville de Lévis, revu par l'estimateur, a été déposé à mon bureau le 22 octobre 1969.

2.— QUE le rôle annuel révisé restera ouvert à l'examen des intéressés ou leurs représentants, durant les TRENTE (30) JOURS qui suivent celui-ci, c'est-à-dire mentionnés ci-dessous :

3.— QUE dans cet intervalle, quiconque croit devoir se plaindre du dit rôle annuel révisé, tel que préparé et déposé par l'estimateur de la Ville, pour lui-même ou pour un autre peut en appeler au BUREAU DE REVISION DE LA VILLE, en donnant à cette fin, au SECRÉTAIRE DU BUREAU DE REVISION, un avis par écrit contenant les motifs de sa plainte, et s'il se plaint que l'évaluation de ses propriétés mentionnées dans le rôle annuel révisé, est trop élevée, il doit mentionner dans son avis, le montant de l'évaluation qu'il reconnaît comme juste.

4.— DONNE à Lévis, ce 24 octobre 1969.

2ième publication : 6 novembre 1969.

YVAN DALLAIRE, avocat
LE GREFFIER DE LA VILLE

Appel d'offres

Direction générale des expropriations
SERVICE DE GESTION DES IMMEUBLES
"VENTE AUX ENCHERES"

I — BATISSES A VENDRE :
Dossier No 182-68-1557

Mme Mary Ward (Rosa), Route des 16 Iles, Morin Heights, Québec, P.Q. Un chalet 15 x 20. Bois. Un annexe 10 x 12. Bois. Une remise 18 x 10. Pierre sèche.

Situées sur le lot P-38, rang III.

CONDITIONS :

L'acheteur devra payer sur place le prix de son offre, par chèque visé ou mandat de poste à l'ordre du Ministre des Finances et devra s'engager à déplacer ou à démolir ces bâtisses lorsque le propriétaire aura quitté les lieux.

LA VENTE :

Mercredi le 29 octobre 1969 à 2 heures (h.n.e.) sur les lieux mêmes.

Pour renseignements additionnels, s'adresser au :

Bureau de la Voirie
a/s M. Alain Grenier
Papineauville
DRUMMOND, P.Q.

I — BATISSES A VENDRE :
Dossier No 183-A-893

Monsieur Joseph Hamel, Rive

Eddy Monette, Ing.
Sous-ministre.

CONFIRMATION DU SOUTIEN

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine vient de confirmer son soutien pour un assouplissement du système des parités fixes entre les monnaies.

TOWN OF LEVIS OFFICE OF THE CLERK

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Members of the Town of Lévis Council at a special meeting held on October 21st 1969, the By-Law 806 amending zoning By-Law no. 677, in order to change the margin recall into the zone R-13, along the Châteauguay street, on the lots number 610-11, 610-12 and 610-13 of the register of lands of the Parish of Notre Dame de la Victoire, Town of Lévis.

This notice is posted with the By-Law at the Lévis City Hall and copies may be taken thereof at the City Hall, 2111, St. Lawrence Street, Lévis, P.Q., on any day between 9 a.m. and 5 p.m. this meeting is being called in order to allow municipal electors to vote on the By-Law.

That to be allowed to vote at the public meeting to be held on October 30th 1969, the property owners situated in one zone or adjacent sector that affect the present By-Law, must be present to the Clerk, within the five (5) days following the publication of this By-Law, a petition concerning this, in conformity with article 426 of the Cities and Towns Act.

Lévis, October 25th 1969.

YVAN DALLAIRE, Lawyer
City Clerk

CONFIRMATION DU SOUTIEN

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine vient de confirmer son soutien pour un assouplissement du système des parités fixes entre les monnaies.

CONFIRMATION DU SOUTIEN

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine vient de confirmer son soutien pour un assouplissement du système des parités fixes entre les monnaies.

CONFIRMATION DU SOUTIEN

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine vient de confirmer son soutien pour un assouplissement du système des parités fixes entre les monnaies.

25,000 voitures Volvo assemblées au Canada

HALIFAX, N.-E. — (C.N.W.). La Volvo (Canada) Ltd., a franchi une autre importante étape de sa brève mais très active histoire alors que la 25,000e voiture assemblée au Canada est sortie de la chaîne de montage de son usine d'Halifax.

Le montage des voitures Volvo au Canada débuta à Dartmouth, N.-E., en 1963, mais la demande sans cesse croissante exigea la construction de l'installation d'Halifax dont le rendement est beaucoup plus élevé. On entreprit la production à l'usine d'Halifax au mois de mars 1967. Selon M. Karl Kohler, président de Volvo (Canada) Ltd., le rythme de production atteindra 175 voitures par semaine dès le début de novembre. Il ajoutait que d'autres augmentations de production sont également prévues.

Les installations de ventes et de service ont également connu un essor sensible étant donné qu'on a entrepris la construction d'un nouveau siège social à Toronto ainsi que de nouvelles succursales à Montréal et Vancouver — le tout dans l'espace de quatre ans.

Lors des cérémonies marquant la sortie de la 25,000e voiture, M. Kohler a déclaré : "Volvo a l'intention de demeurer un chef de file en ce qui a trait au développement du produit, particulièrement dans les domaines de la sécurité, de

la qualité et de la durabilité tout en s'efforçant de relever les nouveaux défis du transport en commun". Il poursuivait en disant que la compagnie s'attend à connaître un essor soutenu au cours des années à venir.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — La demande a été bonne et le climat, actif, cette semaine sur le marché montréalais des bestiaux.

Les arrivages ont été beaucoup plus importants que ceux de la semaine dernière, mais les prix sont demeurés sensiblement au même niveau.

Les arrivages se chiffraient comme suit : 2,622 bêtes à cornes, 1,595 veaux, 125 porcs et 154 moutons et agneaux.

Les bouvillons de bonne catégorie ont rapporté de \$27.25 à \$27.75; les moyens de \$25.25 à \$26 et les communs, \$24.

Les génisses de catégorie moyenne se vendaient de \$23.75 à \$25.25; les communes, de \$20.50 à \$23.

Les vaches de bonne qualité, de \$21.50 à \$23.50; les moyennes, de \$20 à \$21.25; les communes, de \$18.50 à \$19.75; les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de \$14 à \$18.

Les bons boeufs valaient de \$25 à \$26.50; les communs et les moyens, de \$20.50 à \$24.50.

Les veaux de bonne qualité rapportaient de \$41 à \$45; les moyens, de \$36 à \$40; les communs, de \$23 à \$35.

Les porcs se vendaient \$34.50.

Dividendes

Bombardier Ltee, 12 1-2 cents l'action ordinaire de classe A, le 15 décembre, inscription le 13 novembre.

Hemisphere Fund Inc., 10 cents en devises américaines, le 17 novembre, inscription le 31 octobre.

Liberian Iron Ore Ltd., 25 cents, le 19 novembre, inscription le 31 octobre.

Southam Press Ltd., 30 cents l'action ordinaire, le 29 décembre, inscription le 13 décembre.

Standard Brands Inc., 37 1-2 cents l'action en devises américaines, le 15 décembre, inscription le 14 novembre.

Western Pacific Products Ltd., 6 1-4 cents l'action ordinaire le 31 octobre.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a avancé de 3-32 et cotait à 92 57-84 en devises américaines. Il était à 92 25-32 il y a une semaine.

La livre sterling était en baisse de 7-64 et cotait à \$2.39 5-32.

Ville de Lévis Bureau du Greffier

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Membres du Conseil de la Ville de Lévis, en séance spéciale du 21 octobre 1969, ont adopté le règlement no. 806 amendant le règlement de zonage de la Ville de Lévis, no. 677 qui change le règlement de zonage de la zone R-13, le long de la rue Châteauguay, sur les lots numéros 610-11, 610-12 et 610-13 du cadastre de la Paroisse Notre-Dame de la Victoire, Ville de Lévis.

Que cet avis est affiché avec ledit règlement au Bureau de l'Hôtel de Ville et qu'il peut en être pris copie au Bureau du Greffier de la Ville, Edifice des Postes, 160 Commerciale, Lévis.

Que une assemblée publique des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sera tenue à l'Hôtel de Ville, Edifice des Postes, le jeudi, le 30 octobre 1969, à sept (7) heures du soir, cette assemblée ayant pour but de permettre aux électeurs municipaux habiles à voter de se prononcer sur le règlement susdit.

Que pour avoir le droit de voter à l'assemblée publique susdite, les propriétaires habiles à voter situés dans une zone ou un secteur soumis à cette loi ou à celui qui affecte le présent règlement, devront présenter au Greffier, dans les cinq jours de la publication des présentes, une requête à cette fin, conformément à l'article 426 de la Loi des Cités et Villes.

Lévis, 24 octobre 1969.

YVAN DALLAIRE, avocat
Greffier

Town of Lévis Office of the Clerk

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Members of the Town of Lévis Council at a special meeting held on October 21st 1969, the By-Law 806 amending zoning By-Law no. 677, in order to change the margin recall into the zone R-13, along the Châteauguay street, on the lots number 610-11, 610-12 and 610-13 of the register of lands of the Parish of Notre Dame de la Victoire, Town of Lévis.

This notice is posted with the By-Law at the Lévis City Hall and copies may be taken thereof at the City Hall, 2111, St. Lawrence Street, Lévis, P.Q., on any day between 9 a.m. and 5 p.m. this meeting is being called in order to allow municipal electors to vote on the By-Law.

That to be allowed to vote at the public meeting to be held on October 30th 1969, the property owners situated in one zone or adjacent sector that affect the present By-Law, must be present to the Clerk, within the five (5) days following the publication of this By-Law, a petition concerning this, in conformity with article 426 of the Cities and Towns Act.

Lévis, October 25th 1969.

YVAN DALLAIRE, Lawyer
City Clerk

Nouveaux taux

La Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu annonce de nouveaux taux d'intérêt payables pour les dépôts garantis.

Sur un dépôt minimum de \$500, les taux d'intérêt seront les suivants :

5 ans	8 1/2
3 à 5 ans	8 1/8
1 à 3 ans	8 1/4
270 à 364 jours	8 1/4
180 à 179 jours	8 1/4
60 à 89 jours	8 1/4
30 à 59 jours	8

Billets du Trésor

OTTAWA (P.C.) — Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée jeudi \$184,000,000, à un taux et un rendement moyens de 98.132 et 7.63 pour cent, au regard de \$130,000,000, à 89.127 et 7.66 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours : \$35,000,000, à un taux et un rendement moyen de 96.292 et 7.72 pour cent, au regard du même montant, à 96.284 et 7.74 pour cent la semaine dernière.

Billets du Trésor

OTTAWA (P.C.) — Nouvelle émission de billets du Trésor à échéance de 91 jours annoncée jeudi \$184,000,000, à un taux et un rendement moyens de 98.132 et 7.63 pour cent, au regard de \$130,000,000, à 89.127 et 7.66 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours : \$35,000,000, à un taux et un rendement moyen de 96.292 et 7.72 pour cent, au regard du même montant, à 96.284 et 7.74 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours : \$35,000,000, à un taux et un rendement moyen de 96.292 et 7.72 pour cent, au regard du même montant, à 96.284 et 7.74 pour cent la semaine dernière.

Billets à 182 jours : \$35,000,000, à un taux et un rendement moyen de 96.292 et 7.72 pour cent, au regard du même montant, à 96.284 et 7.74 pour cent la semaine dernière.

L'Hydro-Québec emprunte \$20,000,000 en Europe

LONDRES (CNW) — Un groupe de courtiers en valeurs dirigé par White, Weld and Co. Limited, et comprenant S.G. Warburg and Company Limited, Credit Suisse (Bahamas) Limitede, — Commerbank Aktiengesellschaft — Kreutbank S.A. Luxembourgeoise — Westdeutsche Landesbank Girozentrale — Nesbitt, Thomson Ltd. — et J.L. Lévesque et L.G. Beaubien Limitée, a complété l'offre de 20 millions de dollars de débentures à 8 pour cent de la Commission hydro-électrique de Québec.

La lettre de souscription a été signée aujourd'hui dans les bureaux de White, Weld and Co. Limited à Londres. Le prix de l'émission est de 98 pour cent.

Le produit net de l'émission sera utilisé dans les programmes de dépenses en immobilisations de la Commission hydro-électrique au Québec. Une demande d'inscription des débentures à la Bourse de Luxembourg sera faite sous peu.

Les débentures vendront à échéance le 15 octobre 1974 sur l'option du porteur ou, si

la débenture n'est pas exercée, le 15 octobre 1979. Les débentures seront garanties sans condition par la Province de Québec.

La lettre de souscription a été signée aujourd'hui dans les bureaux de White, Weld and Co. Limited à Londres. Le prix de l'émission est de 98 pour cent.

Le produit net de l'émission sera utilisé dans les programmes de dépenses en immobilisations de la Commission hydro-électrique au Québec. Une demande d'inscription des débentures à la Bourse de Luxembourg sera faite sous peu.

Fonds mutuels

Par la Presse Canadienne		Offre Dem	
Abney St. Am Fund	1.18	1.18	
A. J. Spec	3.87		
All Cdn Div	8.18	8.94	
All Cdn Div	9.76	10.67	
All Cdn Div	4.48	4.48	
American Growth	6.76	7.36	
Andrew Equities	4.26	4.46	
Associate Investors	3.47	3.47	
Benson Growth	4.49	7.09	
Canada Growth	7.02	7.71	
Canada Security	3.66	3.66	
Canex	10.37	10.89	
Cdn Channing ven	6.69	7.43	
Cdn Gas Energy	13.57	14.57	
Cdn Investment Fund	4.40	4.83	
Cdn Saviour Fund	20.04	20.84	
Cdn Saver	5.08	5.08	
Cdn A. Gold Fund	4.03	4.96	
Cdn Trusteed	4.73	5.17	
Channing	61.40	64.47	
Capital Growth	5.94	6.11	
Chase Fund	12.61	12.53	
Collective Mutual	7.28	7.28	
Collective Mutual	13.23	13.16	
Commonwealth Int'l Inv	27.05	26.98	
Commonwealth Int'l Inv	4.21	4.41	
Corporate Capital	8.02	8.02	
Corporate Investors	4.96	6.41	
Corporate Investors S. Ed	3.76	4.27	
D. Dividend Sources	4.91	5.34	
Dominion Commonw	3.72	3.84	
Dreyfus	6.96	6.62	
Enlargement	27.05	26.98	
Federal Growth	19.85	21.71	
Fidelity Trend	3.73	4.11	
First Participating	3.73	4.11	
First Growth	4.09	4.47	
Gia Commonw	7.39	8.12	
Gia Growth	6.17	6.17	
Guardian Growth	7.94	8.38	
Harbour	4.68	5.33	
IOS venture	5.71	6.26	
International Growth	7.19	7.19	
Keystone Cust S-1	18.81	20.52	
Keystone Cust S-4	5.58	6.09	
Keystone Cust S-2	5.58	6.09	
Keystone Research	16.12	17.02	
Magna Carta	2.05	2.22	
Martine Equity	7.84	8.28	
Moribond	9.80	9.80	
Mutual M Fund	5.96	6.49	
Mutual Accumulating	5.67	6.29	
Mutual Bond	8.57	8.95	
Mutual Bond Income	4.67	4.83	
Mutual Growth	6.47	6.47	
Mutual Income	6.47	6.47	
Natrisco	13.68	14.28	
Natural Resources	6.48	6.48	
One William Street	17.12	17.12	
Oppenheimer Fund	8.33	9.10	
Pension Mutual	8.27	8.27	
Performance Plus	8.13	8.59	
Principal Growth	5.69	5.77	
Principals Growth	12.01	12.12	
Resort Fund	10.05	10.39	
Royfund	3.77	3.94	
Prêt et Revu Sav Inv	7.51	7.51	
Prêt et Revu Sav Inv	11.79	12.15	
Taurus	3.96	6.53	
Technol	5.95	6.28	
Timed Invest Fund	6.02	6.02	
United Accumulative	5.27	5.79	
United Horizon	3.53	3.68	
Univ. American	2.98	2.74	
United Venture	4.98	5.47	
Universal Sav Equity	7.34	8.02	
Western Growth	6.99	6.82	
Winfield Growth	6.22	6.39	
Yankee	6.12	6.30	
York Fund of Canada	6.03	6.35	

Indices de Dow Jones

	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Feb.	Ch.	Volume
30 Inds	205.20	197.36	193.26	185.73	182.42	-4.42	1,222,964
20 Inds	200.20	191.32	187.25	180.22	176.51	-3.51	38,500
15 Inds	119.90	120.37	117.90	116.93	116.93	-0.35	22,000
60 Stocks	201.90	199.23	193.58	186.84	183.07	-3.37	1,562,800

CANADIEN NATIONAL Appel d'offres

No 353
pour 14 h. 00 p.m.
heure de Québec
Le 31 octobre 1969

Cour de triage de Limoilou

Ventes et démolition de dix (10) bâtisses
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m. à compter du 14 octobre à l'endroit suivant :

Bureau de l'Ingénieur du secteur
25, Place Marché Champlain
Québec 2, Qué.

Un chèque certifié au montant de cinquante dollars (\$50.00) fait au nom du Canadien National devra être déposé pour l'obtention des documents. Ce chèque de dépôt sera retourné au retour des documents.

Un dépôt de 10% sera demandé au soumissionnaire qui obtiendra le contrat. Ce dépôt sera remboursé à la fin des travaux lorsque le tout sera fait à la satisfaction du Canadien National. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu les documents et la forme de soumission d'appel d'offres directement du Canadien National sont admises à soumissionner.

Le Canadien National se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

J.-A. Gauthier

Nouvelles canadiennes

Une campagne fédérale-provinciale

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau rencontrera avant la fin de l'année les premiers ministres provinciaux, pour discuter avec eux d'une campagne fédérale - provinciale contre l'inflation, annonçant hier un informateur.

Cette rencontre cadrerait avec le discours du trône, prononcé jeudi, qui préconisait une coopération entre les organismes publics et privés pour appliquer des mesures de resserrement économique.

Le gouvernement, dans le discours du trône, n'a promis aucun soulagement aux restrictions de dépenses et aux conditions du loyer de l'argent. L'inflation, soulignait le discours, est le plus grand obstacle à l'avancement économique et le plus difficile à contrôler.

Si l'inflation n'est pas maîtrisée rapidement, ajoutait le gouvernement, "les conséquences s'avèreront vite désastreuses, surtout, mais non seulement, pour ceux dont les revenus sont déjà bas."

Le discours a souligné les politiques spéciales adoptées par le gouvernement, l'an dernier, pour encourager les restrictions.

"Il faudra appliquer ces mesures pour en éviter d'autres", précisait le document.

Principales mesures

Comme principales mesures de restrictions, le gouvernement a réduit ses dépenses et son personnel dans plusieurs ministères et a créé une commission des prix et revenus chargée de recommander des mesures au secteur privé.

De plus, les Chambres étudieront des projets de réforme du système fiscal au Canada. Les propositions seront contenues dans un livre blanc du ministère des Finances, qui paraîtra le 7 novembre.

Les réformes fiscales devraient toucher aux revenus personnels et aux profits des sociétés et affecteront sans doute certains gains de capitaux. Il a fallu pour les préparer des mois de travail et de consultations entre les autorités fédérales et provinciales.

Pour protéger les intérêts du consommateur, ajoutait le discours du trône, le gouvernement a l'intention de soumettre une législation sur le crédit à la consommation, l'emballage et l'étiquetage, la sécurité automobile et l'identification du contenu des fibres textiles.

Hommage de la Reine à l'Ontario

LONDRES (PC) — A l'occasion du 100e anniversaire de la représentation ontarienne à Londres, la reine a rendu hommage, hier, au travail qui avait été fait pour resserrer les liens entre les Ontariens et les Britanniques.

Le premier ministre John Roberts n'a pu assister à la cérémonie parce qu'il subissait une opération. Ce sont le ministre du Commerce, M. Stanley J. Randall, et le représentant général ontarien, M. Allan Rowan-Lez, qui ont accueilli la reine lors de sa visite à la Maison de l'Ontario. C'était la première fois que la souveraine visitait l'un des quartiers généraux canadiens à Londres.

L'atmosphère était détendue et la reine semblait s'amuser beaucoup. Elle a passé une heure à la Maison ontarienne, au lieu des 40 minutes prévues.

Le grand vestibule blanc de la Maison ontarienne, située près de Trafalgar Square, était décoré de fleurs d'automne et de feuilles d'érables coupées la veille dans un parc ontarien. Parmi les invités, on a remarqué le Haut-Commissaire arjont R.L. Rogers qui représentait le Haut-Commissaire Ritchie, le trésorier ontarien et la plupart des représentants généraux de la diaspora ontarienne, M. Charles MacNaughton, les chefs des par-province.

Au cours de son allocution, la reine a exprimé sa déception de n'avoir pu voir M. Roberts. Elle a souligné les changements énormes que Thomas J. White, premier journaliste représentant l'Ontario en 1869, aurait remarqués s'il était revenu sur les lieux.

Le travail qui a été fait à la Maison ontarienne, a déclaré la souveraine, dans les domaines de l'immigration, du commerce et de la culture, s'avère plus profitable et plus important chaque année.

Ensuite, la reine a dévoilé une miniature du drapeau ontarien et de l'Union Jack, ainsi qu'une plaque de marbre rappelant l'année du centenaire.

La souveraineté dans l'Arctique

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Trudeau fera, probablement aujourd'hui, une importante déclaration concernant la souveraineté du Canada dans l'Arctique, a fait savoir une source gouvernementale.

Cette déclaration de M. Trudeau serait faite dans le cadre du discours qu'il prononcera aux Communes en réponse au discours du Trône, lu hier par le Gouverneur général, M. Roland Michener, et inaugurant

la deuxième session de la 28e Législature.

Dans ce discours du Trône de près de 3.000 mots, on déclare notamment que "si l'Atlantique et le Pacifique conservent pour le Canada leur importance traditionnelle, l'océan Arctique et ses régions côtières devraient connaître bientôt un rapide essor économique".

On ajoute que "les îles de l'archipel canadien, ou le plateau continental avoisinant, au sujet duquel la loi internationale reconnaît clairement nos droits exclusifs d'exploitation et d'exploration, en sont probablement le cadre principal".

La proclamation de souveraineté canadienne sur ce territoire de l'Arctique est promise depuis quelques mois déjà par M. Trudeau.

Il y a quelques semaines, le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, déclarait que cette souveraineté n'était pas mise en doute par des puissances étrangères et qu'elle avait été affirmée à maintes reprises par les derniers gouvernements canadiens tant libéraux que conservateurs.

Le gouvernement estime, par ailleurs, que la mise en valeur du territoire nordique canadien, peut être de nature à compromettre gravement, sur cette étendue et dans la mer, un équilibre biologique déjà délicat "en raison des rigueurs de l'environnement polaire".

En conséquence, précise-t-on dans le discours du Trône, tout en encourageant pareil aménagement, nous devons, puisque la possibilité nous en est donnée, protéger l'écologie de ces régions en grande partie encore intactes.

Au moins sept ministres, en plus de M. Trudeau, doivent participer au débat en réponse au discours du Trône qui débute, en fait, aujourd'hui et qui doit se poursuivre durant huit jours, en vertu du règlement de la Chambre.

Aucun projet dans le discours du trône

Ottawa abandonnerait la TV éducative

PAR GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien paraît avoir décidé de se retirer tout à fait du domaine de la télévision éducative et le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier, doit formuler une déclaration à ce sujet à la Chambre des communes durant les premiers jours de la nouvelle session, ont révélé jeudi des sources proches du gouvernement.

Ni le discours du Trône qui a inauguré jeudi la deuxième session de la 28e législature, ni une liste de 71 projets de loi que le gouvernement prévoit présenter au Parlement durant la nouvelle session ne font mention d'une mesure législative se rapportant à la télévision éducative.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, a déposé vendredi la liste aux Communes immédiatement après la lecture du discours du Trône par le gouverneur général, M. Roland Michener.

Parmi les raisons qui motivent le gouvernement fédéral

d'abandonner son projet de loi sur la télévision éducative, il y a, ont déclaré des sources, les progrès technologiques qui rendent désuète l'ancienne intention du gouvernement fédéral de fournir les installations techniques aux gouvernements provinciaux en faveur de la télévision éducative.

Les sources soulignent que ces installations techniques peuvent être assurées sans intervention fédérale particulière notamment par la télévision à antennes communautaires, assurée par des canaux de transmission des images. Cette forme de télévision est déjà mise en

service dans la plupart des régions du pays.

Un autre motif qui appuie la décision du gouvernement fédéral d'abandonner le champ de la télévision éducative, c'est le problème constitutionnel que son initiative des années précédentes en faveur de la télévision éducative soulevait. Selon celle-ci, le gouvernement fédéral voulait assurer les installations techniques pour la télévision éducative reconnaissant aux gouvernements provinciaux leur compétence à déterminer le contenu des émissions de télévision éducative.



Les parlementaires ont provisoirement oublié, mercredi soir, les rigueurs à venir de la seconde session du 28e parlement pour danser à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général, M. et Mme Roland Michener ont accueilli quelque 500 députés, sénateurs et fonctionnaires dans un coin de la longue galerie l'une des pièces principales de la résidence — avant de rejoindre leurs invités dans la salle de bal bleue et or. Sou-

Tragédie à bord d'un destroyer du Canada

HALIFAX (PC) — Sept hommes ont perdu la vie, neuf ont été blessés et un autre manqué à l'appel à la suite d'une explosion survenue hier dans la chambre des machines du destroyer-escorte canadien Kootenay.

La nouvelle de la tragédie a été confirmée par le vice-amiral J.C. O'Brien, commandant de la flotte de la région des Maritimes.

L'amiral O'Brien a déclaré que le Kootenay prenait part à des manoeuvres navales dans l'Atlantique-est, 210 milles à l'ouest de Plymouth, Angleterre, lorsque l'explosion s'est produite, à 4 h 20 a.m., heure avancée de l'Atlantique. Un incendie a suivi l'explosion, mais il a vite été maîtrisé.

On n'a pas immédiatement dévoilé les noms des victimes.

Un porte-parole des Forces armées a déclaré que trois des blessés ont été transportés par avion en Angleterre, où ils sont hospitalisés. Les autorités n'ont pas donné de détails sur leur état. On croit que les six autres blessés sont demeurés à bord du vaisseau.

Le Kootenay a été immédiatement pris en remorque par le Saguenay, un destroyer — porte-hélicoptères. Les deux vaisseaux sont attendus à Plymouth vers 8 h. a.m. vendredi.

Une enquête a été immédiatement entreprise afin de déterminer la cause de l'explosion.

Un porte-parole du ministère de la Défense à Ottawa a déclaré qu'aucun effort ne sera négligé pour identifier les victimes et aviser les parents le plus tôt possible.

Le Kootenay, appartenant au premier escadron de la Marine canadienne dont Halifax est le port d'attache, a normalement à son bord 220 officiers et marins. Le navire mesure 366 pieds et il jauge 2.900 tonnes. Il a été construit au chantier naval de Burrard Dry Dock Co. à Nord-Vancouver, C.-B.

Il est des signes qui laissent voir que les mesures anti-inflationnistes au Canada commencent à porter fruits, a déclaré jeudi le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, mais il est encore trop tôt pour dire si elles ont pleinement atteint leurs objectifs.

Devant les membres du National Industrial Conference Board un groupe sélect d'hommes d'affaires, M. Rasminsky a déclaré que la banque centrale n'a que faire des politiques de restriction ou des taux d'intérêt élevés.

Il a cependant ajouté que le plus grand menace au plein épanouissement du potentiel économique du Canada demeure encore l'inflation.

Le gouverneur, dans son allocution, n'a pas fait directement allusion au Conseil économique du Canada, qui a récemment laissé entendre que toutes les mesures restrictives que le Canada pourrait désormais adopter pourraient bien s'avérer malencontreuses et conduire l'an prochain à de sérieux revers économiques. M. Rasminsky a cependant laissé entendre très clairement qu'il n'est nullement d'accord avec ces vues du Conseil économique.

M. Rasminsky a déclaré que la Banque du Canada est très consciente du fait que les mesures restrictives destinées à contrôler l'inflation peuvent fort bien retarder la croissance réelle de l'économie.

Le but de ces mesures restrictives n'est cependant pas de laisser croquer les ressources ou d'augmenter le chômage; leur but est de créer un climat favorable à un accroissement soutenu et prolongé de la production et de l'emploi.

"Lorsqu'il y a une inflation, a dit le gouverneur, ce climat favorable n'existe pas".

"L'inflation met en danger ce genre d'expansion économique à long terme essentielle à une croissance durable et à un solide marché du travail".

M. Rasminsky a admis qu'une analyse en termes d'avenir immédiat, en ce qui concerne le contrôle de l'inflation peut être élevée.



TEXACO

756, boul. des Capucins
DEPUIS 12 ANS, VOTRE VENDEUR



vous offre

les meilleurs prix! PNEUS D'HIVER RESSEMELES - GARANTIS A VIE

650 x 13 à 825 x 14 NOIR \$
POSE GRATUITE 2 pour: 25

EN PLUS, AVEC L'ACHAT DE 2 PNEUS
UN CADEAU D'UNE VALEUR DE \$5,00 VOUS SERA REMIS GRATUITEMENT

PNEUS NEUFS



B.F. Goodrich

NOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX EN VILLE



ANTIGEL POUR LAVE-VITRE A 35° SOUS-ZERO
Valeur rég. \$1.39 le gal.
MAXIMUM 4 GALLONS PAR CLIENT
LE GALLON - SEULEMENT **.79**

ANTIGEL ETHYLENE GLYCOL
Valeur rég. \$3.25 le gal.
POUR SEULEMENT **\$2.09**

OUVERT 24 HEURES PAR JOUR

VERIFIEZ CHEZ NOS COMPETITEURS

ACHETEZ CHEZ-NOUS!



TEXACO

756, boul. des Capucins
Tél.: 529-8839

Oh! Oh!

Vallo un'indro! Le heures de services sont nombreuses. La semaine de 8h. à 9h. p.m. le samedi et fêtes de 8h. à 9h. p.m. Il y a encore mieux que le service, ce sont les prix que vous payez. EXEMPLE

VENEER B.C. FIR 4'X8' sablé, avec légère imperfection 1 1/2" feuille 2.55 2 1/2" feuille 4.25 3 1/2" feuille 6.90 Aussi: VENEER de toutes sortes.	SPECIALITE PANEAUX PREPINS 4'X8' 2 1/2" épaisseur feuille 3.25 FINI MIEL - OLIVE OU SAUMOI feuille 3.75 "RASBERRY" et "MILKY" feuille 3.85 PIN NOUBI feuille 3.15 Ingrédients: TEAK - NOYER - BOIS DE ROSE - CHENE TROPICAL feuille 5.45
MOULURES D'EPINETTE ET VIOLA	Grande quantité de PORTES EXTERIEURES ET FENETRES avec lègères imperfections A PRIX TRÈS SPECIAUX
RIPE PRESSE feuille 4 x 8 35	
POUTRELLES DE METAL usagées 30' et 40' longueur	

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE SAISONNABLE
Aussi: matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaisses

MODERN PLYWOOD LTD.
74 boul. Pie XI - Ville de Belair - Tél. 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert le soir

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

A la régionale de Chambly

Les enseignants ont décidé "de rentrer la tête haute"

Par Claude MARSOLAIS

QUEBEC. — Comme ils s'y attendaient, les enseignants de la régionale Chambly se sont vu imposer par l'Assemblée Nationale les conditions de travail qui prévaudront à l'échelle provinciale jusqu'au 1er juillet 1971 pour tous les enseignants.

Même s'ils sont retournés au travail en majorité hier, les enseignants de Chambly ont décidé de "rentrer tête haute" en appliquant les conditions de travail qui prévalaient dans leur contrat de travail 1966-1968 dont les avantages sont beaucoup plus grands que la convention collective provinciale qui vient juste de faire l'accord des parties à la table de négociation.

Ainsi, les enseignants de la régionale de Chambly s'en sont tenus à effectuer que 18 périodes de 60 minutes au lieu des 24 de 45 minutes tel que le prévoyait le protocole signé le 21 octobre et qui avait été négocié par M. Raymond Laliberté, actuel député de St-Jacques. Le Bill 68 leur impose maintenant ces 24 périodes de 45 minutes par semaine.

En plus d'obliger les enseignants, l'Association qui les représente et la Commission scolaire à se conformer aux dispositions de l'entente conclue à l'échelle provinciale, la loi oblige aussi l'Association à prendre les moyens appropriés pour que ses membres se conforment à leurs obligations.

Au cas où un enseignant, un membre ou employé de la Commission contreviendrait aux dispositions des deux documents sessionnels décrétés par la loi (l'entente conclue au niveau provincial et les 24 périodes d'enseignement), une amende de \$25 à \$100 par jour ainsi qu'une peine d'au plus un (1) mois de prison pourrait lui être imposées.

De plus, des amendes de \$5,000 à \$30,000 par jour pourront aussi être imposées à l'Association ainsi qu'à ses dirigeants et à toutes les personnes qui agissent pour elle, chaque fois qu'ils inciteront ou autoriseront une personne à contrevioler aux devoirs qui lui sont imposés en vertu de cette loi. Par ailleurs, si moins de 70% des enseignants remplissent leurs devoirs en vertu de la loi, l'Association encourt alors la perte de son certificat d'accréditation. Les 800 enseignants de la régionale de Chambly n'ont plus d'autre choix que de se plier à la loi.

TELEGRAMMES

Hier après-midi, le premier ministre Bertrand a fait état de deux telegram-

mes qui lui avaient été envoyés par le président du Syndicat, M. Claude Nappert, et par le président de la régionale, M. André Camaratre.

Dans le premier telegramme, les enseignants dénonçaient l'entente des administrateurs locaux au, sciemment, ont laissé pourrir des situations relevant de leur compétence afin de forcer la main des législateurs à l'endroit des salaires. Ils ont aussi déploré le manque d'information des membres de l'Assemblée nationale à qui ils reprochent de n'avoir entendu que la version patronale.

Enfin, ils ont souligné qu'il s'agissait "des politiques de décision unilatérales s'imposant dans tous les secteurs de négociations relevant du gouvernement" et ont souhaité que, non-obstant l'acharnement que met l'Assemblée nationale à détruire la profession d'enseignant, la réforme scolaire se fasse quand même honnêtement.

Le telegramme de la Commission reçue vers la fin de l'après-midi signalait que devant l'action prise par les enseignants, il était impossible de bien administrer les écoles. M. André Camaratre y révélait que les enseignants refusaient de faire la surveillance le midi et même dans les classes (sauf quelques exceptions) et qu'ils avaient boycotté les foyers.

La Commission notait également l'absence de 37 enseignants dont 23 sans avis préalable et 5 pour activités syndicales.

DES AFFILIATION

Maintenant qu'ils ont reçu le "coup de masse" sur la tête, tout laisse croire que les enseignants de la régionale Chambly vont passer leur hargne contre la Corporation des enseignants du Québec.

Un quotidien de Montréal rapportait hier qu'au cours de l'assemblée tenue mercredi soir et jeudi matin par les enseignants de Chambly, plusieurs ont dénoncé la trahison de la CEQ et son président, M. Laliberté, à été huc copieusement.

Quelqu'un aurait même suggéré la désaffiliation à la CEQ et la réaffiliation à la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN).

Le bill ne sera pas référé à une commission parlementaire

QUEBEC (C.S.L.) — Le Premier ministre du Québec a exprimé clairement hier à trois reprises qu'il n'avait aucune

La CEQ s'oppose à l'adoption du bill

QUEBEC (C. St-L.) — La Corporation des enseignants du Québec (CEQ) a fait parvenir un telegramme au premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand dans lequel elle s'oppose à l'adoption immédiate du projet de loi 63.

Le texte de la missive se lit comme suit: "Avons pris connaissance du projet de loi 63 concernant les langues d'enseignement au Québec — Votre projet de loi ne correspond pas à nos demandes — Nous exprimons toujours le souhait de cette loi rende caduques toutes recommandations éventuelles de la Commission Gendron — En conséquence, nous nous opposons fortement à l'adoption immédiate de ce projet de loi avant qu'il n'ait été possible aux corps intermédiaires intéressés de faire de nouvelles représentations adéquates auprès des membres de l'Assemblée nationale — Demandons à l'opposition en particulier de ne pas imposer par son vote immédiat une loi qui décide en quelques minutes de l'avenir linguistique au Québec.

LEVE TOI

et va dire aux hommes que Dieu les aime. Est-il sur la terre une plus noble tâche ?

Pour dire oui à un appel au sacerdoce, il faut faire confiance à Jésus-Christ et croire que l'Église, malgré ses défauts venant des hommes est animée par l'Esprit-Saint.

Jeune homme, veux-tu devenir prêtre et travailler en équipe, en communauté, célébrer l'Eucharistie et donner le Christ aux Africains ?

Des millions d'hommes attendent ton oui, ils espèrent que tu iras vers eux.

Pour une brochure ou tout renseignement sur la vie missionnaire des Pères Blancs, écrit à 180 Chemin Ste-Foy, Québec 6. C.P. 429 H.V.

ment l'intention de référer le Bill 63 pour la promotion de l'enseignement de la langue française, à un comité ou à une commission parlementaire comme cela avait été le cas pour le Bill 85.

M. Bertrand a dit que le bill serait présenté en deuxième lecture d'ici quelques jours puis serait étudié en comité plénier, procédure régulière de l'Assemblée nationale.

Il semble que plusieurs organismes feront la demande au gouvernement de freiner momentanément le projet de façon à se faire entendre.

M. Jean-Guy Cardinal avait d'ailleurs mentionné qu'il était favorable à ce qu'une question aussi délicate soit soumise à différents corps intéressés.

Il semble que plusieurs organismes feront la demande au gouvernement de freiner momentanément le projet de façon à se faire entendre.

M. Bertrand a dit que le bill serait présenté en deuxième lecture d'ici quelques jours puis serait étudié en comité plénier, procédure régulière de l'Assemblée nationale.

Il semble que plusieurs organismes feront la demande au gouvernement de freiner momentanément le projet de façon à se faire entendre.

M. Bertrand a dit que le bill serait présenté en deuxième lecture d'ici quelques jours puis serait étudié en comité plénier, procédure régulière de l'Assemblée nationale.

Il semble que plusieurs organismes feront la demande au gouvernement de freiner momentanément le projet de façon à se faire entendre.

A la suite de la présentation du bill 63

Trois députés de l'UN pourraient démissionner



● Jérôme PROULX



● Antonio FLAMAND



● Denis BOUSQUET

Lévesque : un repeinturage

QUEBEC (C.S.L.) — Le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque a qualifié le bill 63 sur la promotion de l'enseignement de la langue française au Québec de "repeinturage astucieux du projet de l'an dernier", le bill 85 qui avait donné lieu à une importante vague de protestations et avait dû être abandonné par le gouvernement.

M. Lévesque a cependant déclaré que le premier article du bill serait impeccable si "l'on prend vigoureusement et dans les plus brefs délais tous les moyens coûteux et complexes qu'il faut pour l'appliquer et si l'on parvient de plus à définir ce que signifie "connaissance d'usage" du français".

Ce premier article dit que le ministre de l'Éducation doit prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes d'études édictés ou approuvés pour les institutions d'enseignement et les examens qui les sanctionnent assurent une connaissance d'usage de la langue française aux enfants à qui l'enseignement est donné

en langue anglaise. A ce sujet, M. Lévesque a déclaré: "L'on ressemblerait ainsi, pour les jeunes Québécois anglophones et dans leur intérêt le plus vital ce ghetto d'unilinguisme hermétique ou notre minorité vit depuis toujours coupée de ses concitoyens majoritaires".

Quant au libre choix de l'enseignement en anglais ou en français, M. Lévesque a affirmé: "Le plus grave, c'est que ce libre choix ne se trouve aucunement circonscrit pour l'avenir. On ouvre ainsi toute grande la porte aux pressions permanentes ouvertes ou déguisées dans le milieu économi-

ques anglophones et à l'érosion continue de notre vitalité linguistique. Ce qui est d'autant plus probable que dans les secteurs absolument fondamentaux de la langue de travail et des affaires, le gouvernement n'énonce encore pour un avenir incertain que de vagues velléités".

M. Lévesque a fait valoir que "les droits acquis par les présents citoyens anglophones du Québec doivent être maintenus de même que les insti-

tutions subventionnées qui sont requises pour que ces droits puissent être exercés sans restriction".

"Mais d'autre part nous soutenons aussi que cette participation anglophone au secteur public de l'enseignement ainsi qu'au secteur universitaire subventionné doit être circonscrite précisément à sa taille actuelle et à la seule augmentation naturelle de ses effectifs scolaires.

Quant aux clauses relatives aux immigrants, M. Lévesque a fait remarquer qu'elles étaient à peu près aussi désastreuses de flou et de faiblesse que son prédécesseur de l'an dernier".

Par ailleurs le chef du Parti Québécois a dit que les deux principaux partis formaient de plus en plus ouvertement une coalition à l'Assemblée nationale et que le PQ était en train de devenir par la force des choses l'opposition officielle.

On sait que M. Jean Lesage a exprimé "sa très grande satisfaction devant la présentation du projet de loi".

Lemieux : hypocrisie monumentale

QUEBEC (C.S.L.) — M. Raymond Lemieux, chef de la LIS a qualifié d'hypocrisie monumentale le bill 63 présenté par le gouvernement Bertrand.

"Un tel acte de lâcheté présente avec un tel cynisme est inévitable" a déclaré M. Lemieux.

Selon le chef de la LIS, le bill 63 consacre l'égalité de l'école anglaise et de l'école française ainsi qu'un privilège imposé plus toléré pendant 200 ans.

"Ca joue directement contre nous sur le plan culturel et économique. Aujourd'hui on veut consigner tout cela dans une loi" et cette loi n'aura pour effet qu'à accroître la tendance anglicisante.

M. Raymond Lemieux a affirmé que le bill 63 permettait en fait l'application du rapport Durham qui avait planifié l'assimilation des Canadiens français à l'élément anglo-saxon en le noyant par l'immigration.

"L'hypocrisie c'est de proclamer la primauté de la langue française alors que cette primauté est justement accordée à la langue anglaise".

Quant aux mesures relatives à l'immigration et qui préconisent que les immigrants acquièrent la connaissance de la langue française, M. Lemieux a dit que les immigrants pouvaient encore sous cette loi choisir d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises ou ils recevraient une certaine connaissance du français.

Le chef de la LIS a vivement pris à partie le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay de qui il a dit qu'il vivait dans le folklore et qu'il voulait "lousianiser le Québec".

M. Lemieux faisait allusion au fait que M. Beaulieu, ministre de l'Immigration avait annoncé une tournée de groupes folkloriques à travers le Québec pour sensibiliser les immigrants à la langue française.

Assimilant le bill 63 au défunt bill 85, M. Lemieux a fait valoir que de nombreux organismes réagiraient vraisemblablement de façon négative à ce bill. Il a fait état entre autres de la Fédération des SSJB et des États généraux dont il a demandé la convocation immédiate.

De l'avis de M. Lemieux, il ne reste plus à la Commission Gendron qu'à démissionner. De plus le chef de la LIS estime que si la situation demeure ce qu'elle est, le gouvernement devrait déclencher des élections générales ou convoquer un référendum de façon à procéder à une véritable consultation du peuple.

\$1 million pour la diffusion du français

QUEBEC (C.S.L.) — Une somme de \$1 million sera prévue au budget de 1970-71 pour la réalisation d'un vaste programme de promotion et de diffusion du français dans tous les secteurs de la vie québécoise a annoncé hier après-midi le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, au cours de la conférence de presse que le gouvernement avait organisée pour faire connaître les implications du bill 63 sur la promotion de l'enseignement de la langue française au Québec.

C'est à l'Office de la langue française qui relève du ministère des Affaires culturelles qu'a été confiée la gouverne de cette campagne.

Une somme de \$75,000 par mois jusqu'en avril a été prévue pour préparer "cette grande année linguistique".

De plus, pour assurer l'efficacité du projet, le gouvernement reconnaît à l'Office de la langue française le statut d'organisme officiel de normalisation en matière linguistique et lui confère tous les pouvoirs nécessaires.

Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay dévoilera le 31 octobre les détails du programme de cette campagne.

Surveillance des policiers...

QUEBEC (C. St-L.) — Le chef de la Ligue pour l'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux et trois de ses adjoints ont été suivis durant toute la journée d'hier par six policiers en civil qui ont d'ailleurs été expulsés de la salle de presse du parlement par les journalistes qui se préparaient à interroger M. Lemieux.

Les policiers n'ont opposé aucune résistance et ont évacué les lieux en douceur.

De fait, des mesures de sécurité assez exceptionnelles avaient été prises de façon à prévenir et à étouffer dans l'oeuf toute manifestation qui aurait pu s'organiser.

M. Lemieux et ses adjoints ont été dans la complète impossibilité de prendre place dans les galeries de l'Assemblée nationale où 300 places sont à la disposition du public.

Malgré l'effort de certains députés qui ont tenté de leur procurer les laissez-passer habituels, les membres de la LIS se sont vu confinés au corridor alors qu'ils voulaient assister aux débats et à la présentation du bill sur l'enseignement de la langue française au Québec.

Barrières Des barrières avaient été installées et des policiers étaient au guet face au Parlement au cas où certains manifestants se seraient présentés.

L'intérieur des édifices gouvernementaux des policiers en civil et en uniforme sillonnaient les corridors reliés entre eux par des radios portatifs émetteurs-récepteurs.

Quelques minutes avant la conférence de presse de M. Bertrand, vers 5.00 p.m. un peloton d'agents de la Sûreté du Québec traversait la salle de l'ancien conseil législatif et s'installait pour surveiller les abords de la porte d'entrée.

Aucune manifestation n'avait été prévue et le ministère de la Justice lui-même, M. René Paul, s'est tranquillement entretenu avec M. Raymond Lemieux au Café du Parlement.

Aucun manifestant ne s'est présenté, aucun incident n'a été signalé.

Accepter le bill 63, c'est accepter de se suicider

QUEBEC (C. M.) — "Accepter le Bill 63, c'est accepter de se suicider collectivement", constate la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

En réponse à cette loi, la FSSJB déclare qu'elle ne pourra jamais accepter le libre choix de la langue d'enseignement.

D'ailleurs, ajoute son président, M. Gilles Noisoux, la première réaction du Mouvement est une d'amertume, à cause du contenu de la loi et de dépit, envers un gouvernement qui n'a pas le courage d'affirmer, par une législation adéquate, le vrai visage français du Québec, caractère qui lui est imprimé par la très forte majorité francophone.

L'organisme provincial, entend bien s'opposer systématiquement et farouchement à un projet de loi qui vient à l'encontre de toute logique, consacrer les privilèges dont jouit la minorité.

Quant à la question des parlementaires qui sont les représentants du peuple à l'Assemblée nationale, nous verrons bien, aux prochaines élections s'ils ont bien réfléchi les opinions et les aspirations de ceux qui les ont élus".

La Fédération signale qu'elle n'est pas dupe puisqu'elle voit dans le Bill 63 la reprise de certains principes énoncés dans le défunt Bill 85, comme l'article 1 du Bill 63 qui réfère à l'article 8 d' Bill 85, l'article 2 à l'ancien article 10 et le présent article 3 à l'article 1 du Bill 85. Elle se demande si c'est là une preuve du manque d'imagination du gouvernement actuel à trouver des solutions adéquates au grave problème linguistique du Québec.

En définitive, la FSSJB affirme sans détour qu'elle ne saurait accepter, pour le Québec, autre chose que, le français comme seule langue officielle dans tous les domaines de la vie collective.

Berlitz peut améliorer votre anglais

Comment? La Méthode Berlitz®. Nos 90 années de recherches vous aident à apprendre l'anglais plus facilement et plus rapidement.

Incroyable? Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... italien... ou français.

Berlitz peut améliorer votre anglais

Berlitz Langues vivantes • Leçons pratiques

500, Grande-Allée, Québec, Tél. : 529-6161

152 Est, rue Racine, Chicoutimi, Tél. : 549-7474.

300, rue Sacre-Coeur, Alma, Tél. : 668-8888

Les Remparts vont affronter une équipe "électrisante" ce soir

Les Bruins de Shawinigan ne manquent pas de pouvoir

par Jacques REVELIN

Les Remparts de Québec ne sont pas "tout seuls" dans la Ligue Junior A du Québec. Ceux qui avaient été aveuglés par leur invincibilité du début de saison "révèlent en couleur". Non, les Remparts ne sont pas seuls et c'est heureux, car une équipe trop puissante ne soulève sûrement pas le plus vif intérêt.

Or, les Remparts ont enthousiasmé les 4.800 personnes qui les ont vus battre les Eperviers de Sorel, vendredi dernier, dans un match opposant deux équipes qui n'avaient pas encore goûté à la défaite. Depuis, le club québécois a disputé deux matches, l'un à St-Jérôme où Maurice Filion et ses joueurs

se sont inclinés en supplémentaires; puis à Drummondville où le second revers des Remparts se chiffra par 5 à 1. Après quatre victoires, deux défaites. Voilà des résultats que l'on peut qualifier d'excellents, puisque cinq des six parties des Remparts ont été disputées en dehors du Colisée, donc sur la glace de leurs rivaux successifs.

On les reverra au Colisée ce soir, face aux Bruins de Shawinigan qu'ils affronteront pour la première fois. Par le passé, les duels junior A entre les porte-couleurs de la cité de Champlain et de la ville de l'électricité ont toujours été des affrontements passionnés, comme l'étaient autrefois les rencontres entre les Canadiens Juniors et les Citadelles. Cette rivalité n'a pas tîné et elle sera sans doute plus brûlante que jamais. Fiers d'avoir proposé l'un des leurs dans la Ligue Nationale, quand Michel Brière a effectué le grand saut cet automne, les Bruins se sont relancés dans la lutte avec une plus vive ambition. Pas plus tard qu'hier, ils ont terrassé par 11 à 5 les Rangers de Drummondville pour se hisser au deuxième rang, derrière les Eperviers de Sorel qui prolongent une nouvelle série de triomphes.

Cette septième partie des Remparts les soumettra sans nul doute à une dure épreuve, d'autant plus que leur défensive est affaiblie par l'absence de Paul Dion, toujours immobilisé par une douleur musculaire. D'autre part, Doug Menard est retourné chez lui en laissant planer l'incertitude sur son éventuel retour. Ces deux déficiences ont nécessité un réajustement de l'équipe et il semble que les changements ont été effectués dans la perspective de vaincre les Bruins par un pointage élevé.

C'est du moins notre impression. Maurice Filion sait que ses défenseurs pourront difficilement empêcher les Bruins de marquer plusieurs buts, car leurs avants sont percants, surtout Mike Morton et Michel Paiement. Il faudra donc pousser au maximum la production de buts des Remparts et voilà pourquoi les trios ont été modifiés. La ligue "québécoise" formée de Richard Giroux et Chouinard a été "décentrée", puisque Chouinard jouera avec Guy Lafleur et Jacques Royer. Le capitaine des Remparts a cassé net après ses quatre buts de vendredi dernier et l'on espère qu'il recommencera à toucher la cible avec un excellent fabriquant de passes comme Pierre Chouinard. Les trois lignes seront ainsi formées: Jacques Royer, Pierre Chouinard, Guy Lafleur — Jacques

Richard, André Savard, Réjean Giroux — Alain Nantel, Yvon Biais, Michel Brière. La rencontre débutera à 8h15. Daniel Ready sera devant les filets du club local et c'est Claude Roy qui gardera la cage des Bruins de Shawinigan conduits encore par Claude Dolbec. Un succès des Remparts les hausserait au deuxième rang avec une joute en réserve sur les brins.

Voici la fiche des Remparts après six parties:

Équipe	P	G	P	N	Pt	Pt
Général	6	4	2	0	27	21
Locales	1	1	0	0	19	5
Extérieures	5	3	2	0	18	16

Classement des joueurs	P	B	A	Pt	Pt
Guy Lafleur	6	10	3	12	12
Jacques Richard	6	6	7	13	16
Pierre Chouinard	6	2	7	9	9
André Savard	6	2	7	9	7
Réjean Giroux	6	3	4	7	14
Holmud Goyette	6	2	0	2	2
Jacques Royer	6	2	0	2	2
Michel Brière	3	1	1	2	0
Jean Landry	6	0	1	1	4

RESULTATS D'HIER
Sorel (P.C.) — Les Eperviers de Sorel ont remporté leur septième victoire en huit matches jeudi soir en triomphant des Ducs de Trois-Rivières 11-7, dans la ligue Junior A de hockey du Québec.

Doug Moysé et Alain Langlais ont marqué trois buts chacun pour les Eperviers, cependant que Alain Balthazar en réussissait deux, les autres allant à Jean Daigle, Lynn Carrière et Jean-Guy Boisvert. Richard Leduc a compté deux fois pour les Ducs, et Luc Simard, Paul Lrose, Richard Latulippe, Luc Hébert et Don Hansen ont complété le score.

CORNWALL (P.C.) — Gérald Campeau a compté trois buts pour conduire les Royals de Cornwall à une victoire de 8-1 jeudi soir sur les Saints de Laval dans la ligue Junior A de hockey du Québec. George Rodney et Michel Renaud ont été réusis deux fois chacun par les gagnants tandis que Garry Herrington comptait l'autre. Michel Charest a évité le blanchissage aux Saints.

PHILADELPHIE (P.A.) — Les Flyers de Philadelphie n'ont pas subi la défaite au cours de leurs 11 derniers matches réguliers à domicile à la suite de leur joute nulle de 2-2 jeudi soir contre les Red Wings de Detroit, dans un match international de la Ligue Nationale de hockey.

Nick Libett et Garry Unger ont marqué les buts des Red Wings, cependant que Bill Sutherland et André Lacroix répliquaient pour Philadelphie, devant 10.208 spectateurs. Detroit menait 1-0 après la première période mais les Flyers sont revenus de l'arrière pour prendre les devants, 2-1 à mi-chemin à la deuxième. Tous les buts ont été comptés durant un avantage numérique.

SOMMAIRE
Première période
1-Detroit, Libett (3) — 10:30
Puntions: Bergman 1,25, Van Impe 10:24

Deuxième période
2-Philadelphie, Sutherland (1)
Lacroix (4)
3-Philadelphie, Lacroix (4)
4-Detroit, Unger (1)
Connelly, Brewer (1)
Puntions: Dornhoefer 0:30, Unger 5:00, Brewer 7:00, Bergman 7:55, Clarke 7:55, Hillman 14:11, Van Impe m.f. 15:05, Braun 15:31, Fleming 15:31, Hattis 16:36

Troisième période
Aucun point
Puntions: Bergman mineur, mauv. conduite 17:53
Lancers: Detroit 12 15 12 — 38
Philadelphie 11 14 9 — 34
Gardiens: Edwards, Detroit; Foy, Philadelphie.
ASSISTANCE: 10.208

Le Couillard triomphera-t-il encore ce soir?
Le Couillard de Ste-Foy, qui est la seule équipe à ne pas avoir subi la défaite dans la ligue Junior B de hockey du Québec, sera au Cap-de-la-Madeleine ce soir.

Les hommes de Bob Chevalier essaieront de recréer une 7e victoire en autant de rencontres. Le Ste-Foy avait gagné sa première partie contre son adversaire de ce soir par 4 à 1, au Centre Sportif de Ste-Foy. Camil Turmel reviendra au jeu après une absence de 10 jours. Chevalier ne prévoit aucun changement dans son alignement, tous les réguliers seront à leur poste.

Victoriaville sera à Grand-Mère également. Actuellement, Ste-Foy est installé au premier rang avec une réserve de 3 points sur les Bruins de Shawinigan qui seront les visiteurs dimanche après-midi à 2h15 au Centre Sportif de Ste-Foy. Shawinigan aligne une très forte équipe avec les deux meilleurs compteurs du circuit, soit Dennis Richard qui a 20 points et Guy Dolbec, qui domine dans la colonne des buts.



Face à Bobby Hull, voici le président des Black Hawks de Chicago, M. Arthur Wirtz. Il paraît que le principal malentendu qui maintient la comète blonde à l'écart du hockey serait au centre de ces deux visages.

D'ici quinze jours l'enfant prodigue serait de retour

BROOKS Alberta (P.C.) — "C'est dur de voir commencer la saison et de constater que votre équipe va mal. C'est un peu comme si j'avais laissé tomber le club... je veux jouer au hockey."

"Je ne voudrais jamais, pour rien au monde, faire du tort au hockey, à poursuivi Hull. Le hockey a été bon pour moi. Hull, qui a avoué n'avoir pas patiné depuis le mois de mars dernier, a déclaré que son refus de jouer est "en partie une affaire personnelle entre Arthur Wirtz et moi-même".

"Pour Wirtz, ce n'est pas une question d'argent, a-t-il dit. J'ai probablement dit quelque chose qui l'a blessé dans sa fierté", est président du bureau de direction des Black Hawks. Bobby Hull, a toutefois ajouté qu'il est confiant de pouvoir rejoindre les Black Hawks de Chicago dans une quinzaine de jours.

"Je sens qu'il se produira quelque chose dans les cours des deux prochaines semaines", a déclaré dans une interview le célèbre ailier gauche de 30 ans. "Je ne sais pas au juste ce qui surviendra, mais j'ai l'impression qu'il se passera quelque chose à mon sujet."

"J'étais convaincu, en octobre dernier, lorsque j'ai signé mon contrat, que tous mes problèmes avec les Black Hawks étaient réglés. C'était un contrat de quatre ans. Je me dois cependant de dire que les Hawks n'ont pas respecté leur partie de l'engagement."

Hull n'a pas encore joué pour les Hawks cette année. Il a signé un contrat spécial, en plus de la formule ordinaire, le 13 octobre 1968. Le contrat additionnel a été signé peu de temps avant que Hull ne décide de mettre fin à sa retraite temporaire. C'est au sujet de ce contrat spécial qu'il y a dispute. Il n'y a aucun différend au sujet du contrat ordinaire.

IL VEUT JOUER
Hull, qui a joué pendant 12 ans dans la ligue Nationale, a déclaré dans une interview le célèbre ailier gauche de 30 ans. "Je ne sais pas au juste ce qui surviendra, mais j'ai l'impression qu'il se passera quelque chose à mon sujet."

HIER
Ligue NATIONALE
Detroit 2, Philadelphie 2
Ligue JUNIOR A DU QUEBEC
Laval 1, Cornwall 5
Drummondville 5, Shawinigan 11
Trois-Rivières 1, Sorel 11

AUJOURD'HUI
Ligue AMERICAINE
Rochester à Montréal
Cleveland à Springfield
Ligue NATIONALE
Boston à Oakland
Ligue JUNIOR A DU QUEBEC
Shawinigan à Québec 8h15
Cornwall à Sherbrooke
Verdun à Brossard

Ligue JUNIOR B PROVINCIALE
Ste-Foy à Cap-de-la-Madeleine
Victoriaville à Grand-Mère
LES CLASSEMENTS
Ligue AMERICAINE
Division de l'EST
P G P N Pt Pt
Ottawa 5 3 3 2 15 16 7
Springfield 5 3 3 2 18 10 6
Montreal 5 3 3 2 15 16 7
Providence 7 2 3 3 15 19 6

déclare que le contrat supplémentaire prévoyait le paiement de son salaire par versements échelonnés sur une certaine période, afin de le soulager du fardeau des impôts.

"Je veux jouer au hockey et je ne crois pas être fini comme joueur", a dit Hull, qui a compté 472 buts dans des joutes régulières et 44 dans les éliminatoires. La saison dernière, lorsqu'il a marqué 38 buts, c'était la quatrième fois depuis le début de sa carrière qu'il comptait au moins 50 fois en une saison.

Commentant un télégramme qu'il a envoyé au général des Black Hawks, Tommy Ivan, et dans lequel il fait part de sa décision de prendre sa retraite, Hull a déclaré: "J'ai envoyé le télégramme à peu près au temps où les Hawks jouaient leur troisième partie de la saison. C'était tout simplement dans le but de me protéger contre une suspension ou une amende. Je n'ai partie de ce télégramme à personne".

Affaire personnelle
A Brooks, un village sis à 105 milles au sud-est de Calgary, Hull assistait à un encaissement de race. Il est lui-même propriétaire d'une prospère ferme d'élevage à Picton, en Ontario.

"Je n'ai pas l'intention, a dit Hull, de prolonger indéfiniment ma carrière de joueur de hockey. Mon contrat expire dans trois ans. Je verrai alors s'il y a lieu de poursuivre ma carrière."

LES POINTEURS
B A Pt
Goyette, St-L 2 7 9
Orr, Bos 2 7 9
McDonald, St-L 4 4 8
Hicke, Oak 3 4 7
Lacroix, Phi 4 2 6
Larose, Minn 1 2 6
Esposito, Bos 3 3 6
Laughton, Oak 3 3 6



Nouvelle suspension

SHERBROOKE — P.C. — Bob LeBel, président de la Ligue de hockey Junior A du Québec a suspendu Bruno Landry des Castors de Sherbrooke pour cinq joutes.

La punition, annoncée mercredi soir, fait suite à un incident survenu le 19 octobre; Landry avait alors renversé un arbitre.

La suspension entre en vigueur le 28 octobre. C'est la deuxième punition du genre imposée à un membre du Sherbrooke en autant de jours.

Mardi, Jean-Denis Roy a aussi été suspendu pour une durée de cinq joutes, aussi pour avoir jeté un arbitre à terre. Sa suspension se termine le 28 octobre.

Jack Kent Cook connaît des acheteurs pour la future franchise de Vancouver

VANCOUVER P.C. — Cyrus McLean, président des Canucks de Vancouver, de la Ligue de hockey de l'Ouest, a déclaré jeudi qu'il était toujours confiant que les directeurs de l'équipe trouveront les \$6 millions nécessaires pour une franchise dans la Ligue nationale.

"Pour ma part, je crois que la LNH désire ardemment que Vancouver fasse partie de la ligue", a ajouté M. McLean. Cooke a ajouté lors d'une interview téléphonique avec un journaliste du quotidien The Sun de Vancouver, qu'il ne pouvait pas divulguer l'identité de ces deux groupes, mais a expliqué qu'ils n'étaient pas nécessairement de Vancouver.

Cooke, membre du comité de l'expansion de la LNH, a déclaré que Vancouver constituerait une franchise très rentable pour ses propriétaires.

Le 11 septembre dernier, la Ligue avait annoncé son projet d'ajouter deux équipes aux 12 déjà existantes, Vancouver, Buffalo, Cleveland et Baltimore ont depuis fait parvenir des applications.

Vancouver est la première ville en lice et a jusqu'au 1er décembre pour faire un premier versement si elle accepte de faire partie du circuit.

AUTRES NOUVELLES
OAKLAND (P.A.) — Les Seals d'Oakland ont rappelé le défenseur Aut Erickson, de leur filiale de Phoenix.

Erickson, âgé de 30 ans, est le deuxième défenseur rappelé par l'équipe de la division Ouest de la ligue Nationale de hockey, cette semaine. Il avait été précédé d'André Lacombe, du Providence.

BUFFALO, N.Y. (P.A.) — Le Courier-Express écrit avoir appris que les actionnaires de Buffalo remplissent une deuxième application pour l'obtention d'une franchise dans la ligue Nationale de hockey, d'ici deux semaines.

Le Courier écrit d'autre part, avoir appris que le groupe qui tente d'obtenir une franchise pour Baltimore avisera la LNH d'ici quelques jours qu'il annule leur demande.



Direct au but!

Dans une quinzaine de jours, paraît-il, les organisateurs du tournoi Rotation de Québec seront en mesure d'annoncer de très bonnes nouvelles. Selon Marcel Sirois, le gerant du club des Employés Civils, le tennis sera plus rebondissant que jamais à Québec. Aurait-on déniché un gros commanditaire? Dernièrement, nous avons écrit qu'il avait été possible d'attirer plusieurs "têtes de séries" à Hambourg, pour quelques milliers de dollars seulement. C'était vrai mais dangereusement illusoire. En Allemagne toujours, mais cette fois à Cologne, il a fallu promettre plus d'argent pour attirer Laver, Newcombe, Roche, Rosewall, Gonzalez, Okker, Riessen et Emerson. Avec sa prime d'engagement, le vainqueur devait toucher \$3.000 (10.000 marks). Les tarifs seront encore plus élevés en 1970. En Australie, à Sidney, on confirme la tenue d'un tournoi open dont le coût total d'opération s'éleva à \$84.000 dont le tiers en bourses. Avec ce prix-là, c'est bien au-delà de nos moyens...

10.208 spectateurs pour voir les Flyers affronter les Wings. Pourquoi ce déclin de l'assistance? Sans doute parce que les Canadiens continuent à attirer les plus grosses foules partout où ils passent...

A la fin du mois d'août dernier, alors que les représentants de Cuba retournaient sur leur île, après avoir remporté le championnat du monde de baseball amateur, voici ce que déclara leur président Fidel Castro: **COMPANEROS (camarades)!** Vous venez de remporter une victoire sportive qui est extraordinaire à beaucoup d'égards. Je ne veux pas mêler la politique et le sport, mais une possibilité a surgi pour nous, pays sous-développé, où les conditions humaines permettent d'entrer en compétition avec un pays qui possède un développement technique. Ils ont conquis la Lune, mais ils n'ont pas pu conquérir le titre de champion du monde de baseball amateur. Ce n'est pas tout, il serait bon de commencer dès maintenant à traduire le vocabulaire d'un sport qui est entièrement anglais. Moi-même j'ai dit "baseball" tout à l'heure, j'aurais dû dire "pelota".

Ainsi, advenant que l'on ose faire remarquer à Castro que les véritables champions du monde sont les Mets de New York, il pourra toujours répliquer: "Peut-être, mais ce sont nous les rois de la pelota..."

Voici le début et la fin d'une convocation transmise par Telbec. Habitée à une forme plus directe, moins fleurie, nous la trouvons un peu trop suave. Et vous? Invitation pour les GENTILSHOMMES sportifs de la presse, radio et télévision: Monsieur le Président, messieurs les directeurs de la Confédération des Sports du Québec, ont l'honneur de vous convier à une importante conférence-réception où l'honorable Gabriel Loubier révélera d'importants projets concernant tout le monde sportif du Québec... Au plaisir de vous rencontrer et veuillez croire, MESSIEURS, à l'expression de nos sentiments les plus distingués. Signé Jean-Guy Bédard, secrétaire et directeur général. Les termes flatteurs utilisés dans ce texte ont-ils été employés pour amadouer les journalistes, notamment ceux qui savent que le signataire de cette convocation est actuellement suspendu par l'Association sportive, ce qui le place dans une fâcheuse situation au sein de la Confédération des Sports du Québec...

Dimanche soir, au Spectrum de Philadelphie, près de 15.000 personnes ont vu les Flyers tenir en échec le Tricolore par 1 à 1. Hier, le club de Vic Stasiuk était de retour sur sa glace, après une victoire à Toronto. Cette fois, il y avait seulement

Un Américain vient de traverser l'Atlantique dans le but de faire connaître le softball en Europe, pour en généraliser la popularité et faciliter son admission aux Jeux Olympiques. Si sa campagne n'aient pas les Français indifférents, certains d'entre eux pourraient profiter des échanges franco-québécois pour venir se familiariser avec ce sport dans la Belle Province...

Après la Coupe du Monde de soccer, de ski et de golf, on veut en créer une autre: la Coupe du Monde de CESTA PUNTA. Il s'agit d'un sport également. Les Québécois qui ont l'habitude d'hiver en Floride ont certainement vu des matches de... ce truc-là. C'est un genre de pelote basque. Plusieurs pays seraient en mesure d'engager des équipes dans cette éventuelle Coupe du Monde, notamment les États-Unis, la France, l'Espagne, la Venezuela et l'Argentine. A Cuba aussi, la pelote est populaire, presque autant que la pelota...



Voici quelle est la réaction d'un enfant quand il chausse pour la première fois des patins et tombe, sans briser la glace. Cette photo vient d'être prise à Pittsburgh, dès la rouverture d'une patinoire extérieure. Combien d'années faudra-t-il attendre pour prendre une photo du même genre au Québec, sans attendre les grands froids de l'hiver? (Téléphoto U.P.L.)

STONEHAM
Billets de saison
Billets de saison pour la Station de Ski STONEHAM, maintenant en vente.

	Avant le 30 nov.	Après le 30 nov.
Adulte	\$80,00	\$85,00
Moins de 20 ans	60,00	65,00
Moins de 14 ans	50,00	55,00
Famille de: 2	140,00	150,00
3	165,00	175,00
4	190,00	200,00
5	215,00	225,00
Maximum	225,00	235,00

Les Skieurs qui désirent se procurer un billet de saison, peuvent le faire à Stoneham. Le chalet est ouvert les fins de semaine. Pour plus d'informations, signalez: **849-8432**



Un écureuil semble avoir découvert de nouvelles noix de couleur blanche alors que ce golfeur pratique ses coups de départ sur le parcours du club Harding, à San Francisco. L'omnium de l'endroit se déroule depuis hier jusqu'à dimanche. (Téléphoto: U.P.I.)

Démarche "silencieuse" des Montréalais auprès du CIO

DUBROVNIK, Yougoslavie (PA) — Tandis que l'on préparait la conférence de samedi du comité national et de l'exécutif du COI, les représentants des deux villes canadiennes des Jeux olympiques ont continué leur campagne respective pour l'obtention des Jeux d'hiver et d'été de 1976. Montréal et Los Angeles, considérés comme les deux principaux rivaux pour l'obtention des deux Jeux d'été, ont donné des réunions. Les délégués montréalais ont été relativement peu bruyants comparativement au groupe de Los Angeles.

Les pays africains qui assistent à l'assemblée générale des comités olympiques nationaux ont demandé jeudi que l'Afrique du Sud cesse sa discrimination sous peine d'être expulsée des Jeux olympiques de Munich, en 1972. Les athlètes sud-africains n'ont pas pris part aux Jeux olympiques de Tokyo et de Mexico pour cette raison. Les comités africains ont proposé mai 1970 comme date limite pour que l'Afrique du Sud change sa politique à cet égard. Les délégués sud-africains ont déclaré qu'ils seraient prêts à former une équipe mixte Noirs et Blancs mais que les essais devraient se faire séparément, suggestion rejetée par les Africains. Une réunion des comités olympiques nationaux, présidée par Avery Brundage, de Chicago, a été boycottée par le bloc africain. M. Avery Brundage, président du C.O.O., n'a réussi qu'à

moitié sa tentative d'affirmer son autorité sur les comités olympiques nationaux: il n'a en effet réuni qu'une soixantaine de délégations, sur plus de 80 présentes, les pays africains ayant boycotté cette réunion parce que la Rhodésie et l'Afrique du Sud y participaient. On sait que l'Afrique du Sud ne participe pas à l'assemblée générale des C.O. nationaux, et que la Rhodésie n'y a été admise que comme observateur.

SKI

NEW YORK (AFP) — Jean-Claude Killy, triple champion olympique français de ski, a signé un contrat de deux ans avec la grande compagnie aérienne américaine United Air Lines comme conseiller pour les questions de ski.

Killy participera notamment aux conférences entre United Air Lines et les représentants des agences de voyage qui organisent des tournées de ski.



Alex Webster, l'ancien joueur des Alouettes qui dirige maintenant les destinées des Giants de New York, surveille ses troupes à l'entraînement au Yankee Stadium en vue de la joute de lundi prochain contre les Cowboys de Dallas. (Téléphoto: U.P.I.)

Durs échanges de coups entre des Russes et des Américains

LAS VEGAS (AFP) — Plus expérimentée, ayant davantage l'habitude des compétitions internationales, possédant dans ses rangs des pugilistes aguerris à l'échelle européenne, l'équipe amateur de boxe de l'URSS, qui affrontera celle des Etats-Unis, samedi à Las Vegas, partira légèrement favorite de cette rencontre internationale, la première jamais organisée entre les deux pays. Le programme de ce match comportera 11 combats de trois rounds chacun. C'est surtout dans les six catégories inférieures — où les Américains semblent assez faibles — que les Soviétiques devraient compter à se bâtir un succès final probable.

A partir des welters, cependant, la lutte sera certainement plus serrée, car les cinq représentants américains sont tous d'excellents boxeurs et de surcroît des puncheurs. Ils ont en effet chacun gagné leur combat contre les Italiens, qui avaient néanmoins triomphé 6-5, le mois dernier à New York. Trois rencontres promettent d'être particulièrement disputées. Ce sont celles qui opposent le champion d'Europe des super-welters Valery Treguhov à Jesse Valdez; le champion d'Europe des mi-lourds, Vladimir Babarika à Lee Mathews; et le combat de poids lourds entre le Soviétique Alexander Vasuskiia et l'Américain Elder.

Autres nouvelles: NEW YORK (AFP) — Le Porto-Ricain Carlos Ortiz, ancien champion du monde des poids légers, qui ambitionne de faire carrière dans la catégorie supérieure, affrontera Edmundo Leite, champion du Brésil des poids welters, dans un combat de 10 rounds, le 21 novembre, au Madison Square Garden de New York. Cette rencontre marquera la rentrée de Ortiz, qui n'a pas combattu depuis juin 1968. Ce sera également la première fois que le Porto-Ricain boxera comme poids welter. Ortiz devra affronter, en novembre, à New York, le Montréalais Donato Paduano. Ce dernier, blessé à la main droite, a dû demander la remise de ce combat qui devrait, en principe, avoir lieu en janvier 1970.

VIGO (AFP) — Le poids lourd espagnol Jose Manuel Ibar Urtain a battu par mise hors de combat au 2ème round l'Américain Al Bark, jeudi soir au cours d'une réunion de

boxe qui s'est déroulée à Vigo.

MONCTON (P.C.) — L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de boxe professionnelle aura lieu samedi. Le président de la FCBP, M. Harry Lampert, de Moncton, a déclaré jeudi qu'au moins 12 délégués devaient assister à la réunion.

Hockey

Les ligues mineures de hockey inter-cités Québec — Ste-Foy feront leur ouverture officielle lundi prochain, à l'Aréna de Ste-Foy, avec 2 rencontres à l'affiche, chez les absquitos.

Dans la première joute débutant à 6 heures 30, les Citadelles de Québec visiteront le Laurier Ste-Foy, puis à 7 heures 30, les Expos-Québec joueront contre le Frontenac Ste-Foy. Mardi soir, ce sera l'ouverture officielle à l'Aréna de Québec avec 2 rencontres à l'affiche, chez les peewees.

Dans la première rencontre, à 6 heures 30, le Frontenac Ste-Foy rencontrera les Citadelles de Québec, puis à 7 heures 30, le Laurier Ste-Foy visitera les Expos Québec.

Pour la circonstance, les maires de Québec et Ste-Foy, MM. Gilles Lamontagne et Roland Beaudin, assisteront à la mise au jeu officielle de la première rencontre, soit celle qui sera présentée à 6h30.

Il y aura 2 rencontres également à l'affiche, mardi soir, à l'Aréna de Ste-Foy, toutes les deux dans la catégorie bantam. A 6h30, les Citadelles Québec joueront contre le Laurier Ste-Foy et à 7h30, les Expos Québec rencontreront le Frontenac Ste-Foy.

Rappelons que les ligues mineures de hockey Inter-Cités ont été organisées cette année avec deux équipes de Québec et deux équipes de Ste-Foy dans chacune des catégories de mosquitos à juvénile.

George Archer est en avant

SAN FRANCISCO (PA) — George Archer, ignorant une douleur au coude, s'est frayé un chemin à travers les arbres et le vent pour jouer 63, huit coups sous la normale, jeudi et prendra les devants à l'issue de la première ronde de l'omnium de San Francisco doté de bourses totalisant \$100,000.

Archer, qui a "visité les arbres" à trois reprises en plus d'avoir frappé un coup de départ de 30 verges à une autre occasion, a néanmoins réussi 10 birdies sur le parcours difficile du club Harding Park long de 6,677 verges à normale 71.

Mais Archer, qui a connu une période de léthargie de deux mois et qui a été réduit à l'inactivité durant six semaines à cause d'une blessure au coude gauche, ne détenait qu'une avance d'un seul coup sur le vétéran Dick Mayer, champion de l'omnium des Etats-Unis en 1957, qui n'a pas joué la saison dernière et de Jack Montgomery, qui partageaient le deuxième rang avec 64.

Le temps frais, nuageux et le vent léger n'a pas semblé déranger les pros qui ont pris le parcours d'assaut. Jerry Heard, à sa première année sur le circuit, a joué 65 de même que le colosse Bob Lunn.

Bob Goolby et Dave Hill ont joué 67 et se trouvaient en accro avec un groupe important, tandis que Frank Bearl a terminé à 69 six coups derrière le meneur.

Arnold Palmer et Billy Casper, qui a gagné ce tournoi l'année dernière ont joué tous deux 70. Wilf Homeniuk, de Winnipeg a joué 36 et 35 pour 71. Archer, plus grand golfeur du circuit avec ses 66", a égalé deux records du parcours, avec son 63 et un 30 sur le dernier trou.

Archer, qui n'a pas caché avoir été chanceux, malgré les arbres et son coup de départ de 59 verges, au sixième, avait frappé seulement 30 balles de pratique avant le tournoi.

Il a expliqué, hier, qu'il participerait aussi à ce combat, et il mettra ensuite sa couronne en jeu contre Rodriguez à la date prévue.

Le combat sera présenté en Italie, probablement à Rome.

D'un sport à l'autre

Les porte-couleurs de Laval joueront leur dernière partie locale samedi prochain, alors qu'ils recevront les représentants de l'Université d'Ottawa, dans une rencontre très importante pour les locaux. La partie débutera à 2 heures et se jouera sur les terrains du Grand Séminaire sur la Cité universitaire à Ste-Foy. Présentement, l'Université Queens occupe la tête du classement avec 4 victoires, suivi de McGill avec 3 puis viennent ensuite Laval et Montréal avec 2 victoires. Après cette rencontre, les représentants locaux iront terminer la cédule à l'extérieur en jouant à Montréal les 1er et 2 novembre contre McGill et Montréal.

Les activités vont se poursuivre au cours de la semaine prochaine, et voici le calendrier des diverses attractions qui auront lieu.

BASKETBALL
Lundi, le 27 octobre, à 10 h. 05 — Sciences sociales vs Sciences de l'Administration. Mardi, le 28 octobre, à 7 h. 45 — Education physique vs Médecine; à 5 h. 55 — Théologie et Catéchèse vs Actuarial; à 10 h. 05 — Foresterie et Géodésie vs Ecole des Graduates. Toutes ces rencontres auront lieu sur les courts du gymnase du Grand Séminaire.

QUILLES
Mercredi, le 29 octobre, à 7 heures — Agriculture vs Foresterie — Droit I vs Théologie et Catéchèse — Histoire I vs Droit II — Sciences de l'Education vs Sciences de l'Administration — Médecine I vs Sciences. Jeudi, le 30 octobre, à 7 h. — Lettres vs Histoire II — Droit IV vs Théologie et Cat II — Sciences de l'Education vs Médecine II — Droit VI vs Sciences de l'Administration II — Droit V vs Foresterie et Géodésie. Toutes ces rencontres auront lieu sur les courts du gymnase du Grand Séminaire.

HOCKEY
Lundi, le 27 octobre, à 10 h. 30 — Education physique vs Médecine; mardi, le 28 octobre, à 10 h. 30 — Théologie et Catéchèse vs Administration; mercredi, le 29 octobre, à 10 h. 30 — Sciences pures vs Sciences appliquées; jeudi, le 30 octobre, à 10 h. 30 — Droit vs Sciences de l'Education. Ces rencontres se joueront sur le patinoire de l'O.T.J. au Parc Victoria et débiteront aux heures mentionnées plus haut.

VOLLEYBALL
Lundi, le 27 octobre, à 8 h. 15 — Médecine vs Administration; Actuarial vs Philosophie; à 9 h. 15 — Foresterie et Géodésie vs Ecole des Graduates; Education physique vs Sciences de l'Education. Ces rencontres se joueront dans le gymnase du Grand Séminaire.

BOXE
TRIESTE, Italie (PA) — Le champion mondial des poids moyens, Nino Benvenuti, a fait savoir, mardi, qu'il avait changé d'idée et qu'il affronterait Luis Rodriguez, de Miami Beach, dans un match titulaire le 22 novembre, tel que prévu. Benvenuti avait déclaré, lundi, qu'il tenterait de faire remettre le combat d'une semaine. Mais après un entretien avec son gérant, Bruno Amadiuzzi, Benvenuti a indiqué qu'il avait changé d'idée.

"J'ai changé d'idée, a-t-il ajouté, après qu'on m'ait accepté de télédiffuser le match aux Etats-Unis".

Lundi, Benvenuti avait souligné qu'il voulait retarder le combat afin de livrer un match hors-concours de six rounds à Trieste le 8 novembre, dans le but d'attirer l'attention du monde sportif sur sa ville natale.

Il a expliqué, hier, qu'il participerait aussi à ce combat, et il mettra ensuite sa couronne en jeu contre Rodriguez à la date prévue.

Le combat sera présenté en Italie, probablement à Rome.



Ce que j'en pense...

par Jean Poillot

BYERS EXPLIQUE SON REFUS

Québec s'est créé une drôle de réputation à la longue par suite de l'attitude de plusieurs athlètes qui refusent de se rapporter dans notre ville. Il ne faudrait pas faire porter tout le blâme de ces refus sur les amateurs québécois.

Souvent l'attitude d'un athlète était tout simplement: 1) le refus de jouer dans les mineures comme dans le cas Zeidel; 2) une incompatibilité d'humeur avec l'instructeur comme pour Ed Hoekstra; 3) le mépris des longues pratiques qu'un jeune peut apprécier, mais dont un John Hanna n'a plus besoin; 4) une préférence pour le magnifique climat de la Côte du Pacifique, comme ont choisi Bob Courcy et Ray Larose.

Quand Mike Byers a refusé de se rapporter à Québec, il n'en voulait pas à la capitale du Québec en particulier. Lorsque Bud Poile lui a indiqué le chemin de Québec, il a mis son automobile en route vers Toronto. "Je suis prêt à ne pas jouer de l'année et à travailler avec mon père dans son entreprise d'air climatisé et de chauffage", a déclaré l'ancien joueur de l'organisation des Leafs. "Je suis encore assez jeune à 23 ans, ajoute-t-il, pour sauter un an et être repêché quand même en juin prochain".

Byers soutient toujours qu'il a un malaise à l'aine qui a commencé la deuxième semaine de l'entraînement à Québec et qu'il a aggravé la blessure à Hershey. "Je crois donc que mon renvoi n'est pas juste. S'ils ont fait un marché avec Toronto pour mes services, opine-t-il, c'est que je mérite sûrement une vraie chance".

C'est alors qu'il a dit à Poile qu'il ne se rapporterait pas à Québec, d'autant plus que le repos est recommandé pour un mal à l'aine. Byers compte probablement sur le fait que les Flyers ont donné Brit Selby et Forbes Kennedy pour Bill Sutherland, Gerry Meehan (à Seattle) et lui, pour que Poile change d'avis et le rappelle.

Ce n'est pas l'habitude du vice-président exécutif des Flyers. Quand un joueur le quitte, c'est à l'athlète à refaire le chemin du retour. "Je vais peut-être le plaquer sur les "swatters" pour \$20,000, mais ce sera sans droit de rappel. Je doute que quiconque soit intéressé à un échange. Disons que c'est un jeune homme bien inapaisé".

Mais, même sans que Poile fasse le premier pas, le hasard peut permettre une rencontre: par exemple, si Keith Allen était tombé face à face avec Byers au Maple Leaf Gardens mercredi. Car la situation actuelle n'est pas bonne pour personne. Byers aura bientôt besoin de son chèque de paie et d'un autre côté, avec Kennedy, Meehan et Byers dans les mineures ou au rancart, Brit Selby paraît sûrement mieux avec son nouveau club que Bill Sutherland.

LES FLYERS SERONT LA

Parce que les Flyers de Philadelphie n'avaient pas remporté la victoire dans leurs trois premières joutes, plusieurs croyeurs de noir commençaient déjà à les vouloir rater les séries Stanley et ils seront plutôt dans les trois premiers que dans les trois derniers.

Pour comprendre les chances d'un club dans la division Ouest, il faut tenir compte du calendrier, car il y a toute la différence au monde entre une joute locale contre un club de l'expansion et un match sur la route contre un des anciens clubs. Sans tenir compte du fait que les Flyers ont eu des légers départs à leurs deux premières saisons et ont quand même terminé les deux fois en première division, même sans considérer l'habitude de Vic Stasiuk de consacrer ses premiers matches à l'étude, il reste que Philadelphie a une défensive, surtout un gardien de buts, qui peut lui assurer le minimum de points requis pour une place dans le détail.

Voici comment nous prévoyons ce minimum:

	PJ	Max	Pts
A) Chez eux contre l'Est:	18	26	18
B) Chez eux contre l'Ouest:	20	40	25
C) Sur la route contre l'Est:	18	36	9
D) Sur la route contre l'Ouest:	20	40	15

Or, 67 points assurent le troisième rang. Et ce que nous demandons n'est pas exorbitant. Sur la route contre l'Est, 9 points représentent une victoire à toutes les quatre joutes. Au Spectrum, contre les anciens clubs, 18 points veulent dire 500. Contre l'Ouest, 15 points en 20 joutes représentent une victoire et une nulle par série de quatre matches; et au Spectrum, 25 points en 20 essais contre les nouvelles équipes signifient deux gains et une nulle par groupe de quatre joutes.

Durant l'été dernier, les Flyers ont tenté en vain d'améliorer leur attaque. Ils auraient pu le faire, mais en affaiblissant leur défensive. Au contraire, ils ont préféré se contenter d'ajouter un peu de "hoeur" à l'équipe avec l'espoir que les compteurs qui sont déjà sur l'équipe évoluent dans une atmosphère plus respirable.

Mais on ne sacrifie pas des défenseurs et des gardiens de buts qui assurent une place quasi automatique dans les éliminatoires.

L'ANECDOTE DU JOUR

Rod Kanehl est arrivé dans la chambre des Mets au moment où il ne restait plus de champagne. Les joueurs ne l'ont pas manqué pour autant et c'est tout ému de fait au chancelier qu'il a déclaré aux journalistes: "Ce n'est pas juste. Ça fait sept ans que j'attends ma douche au champagne et tout ce que je récolte, c'est du Yoo-Hoo".

Ici et là

Dave Schultz ne signera pas professionnel. Il a été offert au Fort Wayne, de la ligue Internationale. — Une attraction à voir dimanche, c'est la course de chevaux d'équitation entre la 2e et la 3e épreuve à la piste locale. Les 15 chevaux partiront sur une même ligne et courront un quart de mille. — Privé de John Hanna, Seattle a acheté Ron Ingram.

Le nouvel objectif de Hervé Fillion: 1.000 victoires en trois ans. — Les clubs d'Oakland, aussi bien au hockey qu'au baseball, attendent désespérément l'année 1972, alors que sera complété le metro. — Forbes Kennedy va être opéré au genou en fin de semaine. — Les Sportsifs du Québec ont un programme chargé: le dimanche le 26 aux Alouettes; partie d'huitres le 29; tournoi de badminton le 5 novembre et grande danse le 29 novembre.

Coquetel sportif

MEXICO (AFP) — Rick Dewandeleer, chimiste belge de 26 ans, a été le héros des éliminatoires de la première journée des championnats du monde de judo, jeudi à l'Aréna de Mexico. Contre toute attente en effet, le Bruxellois a infligé la plus sévère des défaites possibles en judo au géant hollandais Wilhelm Ruska tenant du titre mondial des poids lourds et grand favori.

SYDNEY (PA) — L'australien Peter Thompson, cinq fois vainqueur de l'omnium britannique, et Guy Wolstenholm, d'Australie également, ont joué une ronde de 71, un coup sous la normale, jeudi pour prendre les devants à l'issue de la première ronde de l'omnium d'Australie.

Gary Player, d'Afrique du Sud, et Lee Trevino, des Etats-Unis, ont joué tous deux 74. Bruce Devlin d'Australie occupait le troisième rang avec 72 et l'Anlais Tony Jacklin a terminé à 75.

BUENOS AIRES (AFP) — L'International français Nestor Comin, d'origine argentine, et qui joue actuellement à Milan, a été arrêté jeudi à Buenos Aires, à l'issue du match retour de la coupe internationale de clubs de football.

Combien est considéré comme réfractaire à ses obligations militaires. Un peu plus tard on devait annoncer que le président de la République argentine, le général Juan Carlos Onganía, a ordonné la libération immédiate du joueur français.

EDMONTON (PC) — Le vétéran centre-arrière Art Perkins et le bloqueur offensif John Harper ont reçu leur congé des Eskimos d'Edmonton, de la Ligue Canadienne de Football.

Brendan McCarthy prendra la relève de Perkins, blessé durant la majeure partie de la saison. L'année dernière, McCarthy s'alignait avec les Broncos de Denver, de la Ligue Américaine.

Football

Aucune joute

AUJOURD'HUI	
Ligue INTERCOLLEGIALE	
Chicoutimi à Jonquière	

LES CLASSEMENTS

Ligue Canadienne					
CONFERENCE DE L'EST					
G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	10	0	0	0	26
Toronto	9	3	0	375	242
Hamilton	7	4	1	270	282
Montreal	0	5	0	0	0

CONFERENCE DE L'OUEST

G	P	N	PP	PC	Pts
Regina	11	3	0	347	229
Calgary	8	6	0	254	234
Edmonton	0	10	0	0	0
Vancouver	4	10	0	206	314
Winnipeg	0	5	0	0	0

ASSOCIATION INTERCOLLEGIALE

PJ	G	P	N	PP	Pc	P
Limoulu	4	2	1	1	66	45
Chicoutimi	3	2	0	0	37	42
Jonquière	3	0	2	1	12	43

LIGUE NATIONALE EST

Division Century						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Cleveland	4	1	0	800	144	119
New York	3	2	0	600	76	98
St-Louis	2	3	0	400	77	115
Pittsburgh	0	4	0	200	95	133

Division Capital

G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Dallas	5	0	0	1.000	156	58
Washington	3	1	1	750	139	95
Philadelphie	1	4	0	200	102	65
N. Orleans	0	5	0	500	81	140

Division Central

G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Minnesota	4	1	0	800	152	55
Detroit	3	2	0	600	95	72
Green Bay	3	2	0	600	87	72
Chicago	0	5	0	400	48	109

Division Coastal

G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Los Angeles	5	0	0	1.000	141	86
Baltimore	3	2	0	800	109	123
Atlanta	2	3	0	400	83	81
S. Francisco	0	4	1	000	64	103

LIGUE AMERICAINE

Division EST						
G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
New York	4	2	0	657	149	112
Houston	3	3	0	500	101	98
Buffalo	2	4	0	333	121	172
Miami	0	1	0	000	0	0
Boston	0	6	1	000	70	163

Division OUEST

G	P	N	Moy.	Pp	Pc	
Oakland	5	0	1	1.000	173	112
Kansas City	5	1	0	833	144	56
San Diego	4	2	0	667	118	123
Denver	3	3	0	500	141	140
Cincinnati	3	3	0	500	129	132



Le quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa, Kuss Jackson, est devenu le premier joueur à gagner deux fois le trophée Jeff Russel Memorial en étant choisi récipiendaire pour 1969. Ce trophée est accordé au joueur de la conférence de l'Est qui possède les plus hautes qualités de courage, de franc jeu et d'esprit sportif. Jackson l'avait également remporté en 1959. (Téléphoto: U.P.I.)

Attraction digne du Far-West à Québec

Une attraction unifiée sera offerte au public lors du programme de courses de dimanche après-midi à la Piste de Québec.

L'Association Western de Québec a obtenu la permission de présenter une épreuve spéciale d'un quart de mille avec des chevaux de classe Western.

Les propriétaires ont déboursé chacun \$200.00 d'inscription pour former \$200.00 de la bourse. L'autre montant de \$200.00 est une gratiosité de la Piste de Québec par l'entremise du gérant général, Claude Brissette.

Cette course sera présentée

entre les deuxième et troisième épreuves du programme régulier.

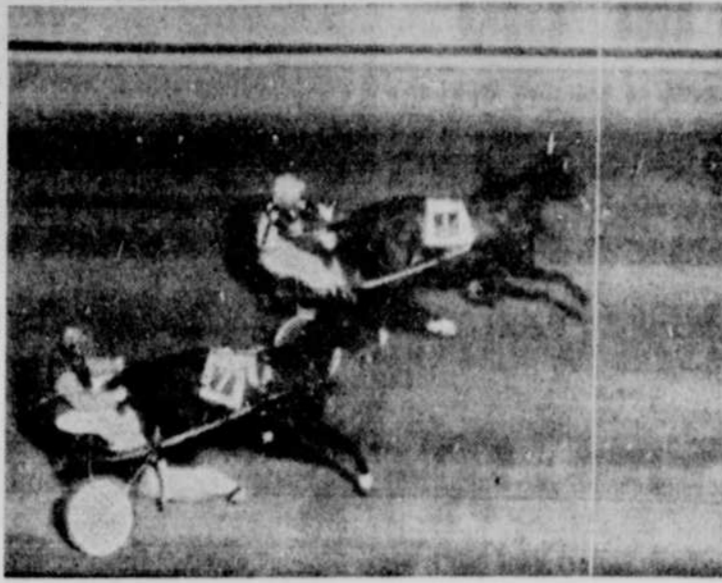
Il est entendu qu'il n'y aura aucun pari mutuel mais c'est un fait connu qu'il y a plus de paris entre les divers propriétaires. Il existe une très grande rivalité entre les propriétaires de chevaux Western et l'Association hippique a cru qu'il serait bon de trancher toutes les discussions avec une course spéciale sur la piste du parc de l'Exposition.

L'opinion est que le quart de mille se courra entre 20 et 21 secondes.

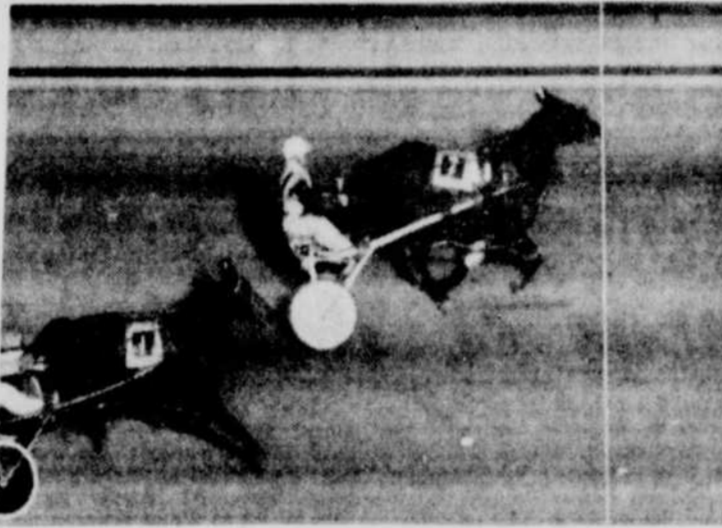
Voici les inscrits et les conducteurs pour cette course

No	Cheval	Conducteur	Propriétaire	Lieu
1	Pinnacle Jake	R. Samson	R. Samson	Lévis
2	Miss Theraean	M. Girard	L. Jobin	Loretteville
3	Cognac	P. Brié	P. Brié	Montmagny
4	Whiskey	D. Moreau	C. Leclerc	Villeuve
5	Coquette	G. Falardeau	R. Roth	Loretteville
6	Brant S Wimpy	G. Hamel	J.-B. Martel	Mt-Ste-Anne
7	Popeye	P.-A. Casault	C. Dionne	Montmagny
8	Ricky Plaudit	R. Ruel	P. Ruel	Lévis
9	Pino Pall	R. Jacques	G. Sioud	Loretteville
10	Beauty	G. Chabot	N. Ranch	St-Nicolas
11	Claming Star	J. Rainville	M. Bergeron	Villeuve
12	Climoron S			
13	Blue Diamond	M. Lapointe	M. Lapointe	Neuveville
14	Reagan	F. Pouliot	C. Savard	Québec
14	Lucifer	J. Laroche	J. Laroche	Cap-Rouge
15	Madame X	P. Gingras	P. Gingras	Lévis

Photos décisives du pari-double



• Première course: le no 1. Right Song



• Deuxième course: le no 7. Castle Hill

Résultats à Richelieu

COURSE NO 1
No 1 Right Song (No 1 Tremblay) 3:10 2:40 2:30 — No 7 Gold Kal (Yvon) 3:10 2:50 — No 4 Dia Song (André) 3:20
Ont aussi couru: Lucknow's Prince Galapaxy, Knockout Mir, Swift Yoke, Jimmy Gert.
TEMPS: 32.3, 1:05.4, 1:39.4, 2:12.2

COURSE NO 2
No 1 Castle Hill (Bernard Gervais) 14:00 13:50 13:40 — No 1 Russell Reel (Gilles S. Guay) 14:00 13:50 — No 6 Margaret Cash (Leonard Duguet) 13:30
Ont aussi couru: Diamond Pence, Highland Drive, Stevedell, Roland Chief, Lou Salomite n'a pas terminé.
TEMPS: 32.1, 1:02.7, 1:40, 2:13.1

PARI-DOUBLE
No 7 Castle Hill — 1-7 — \$22.90

COURSE NO 3
No 1 Indiana (Crest Leonard Duguet) 12:50 12:40 12:30 — No 3 Brown Joe (Marc Aubin) 12:50 12:40 — No 4 Lucky Bill (Claude Desjardins) 12:50 12:40 — No 5 J. Rhodes (Roy's Pride, E. J. Rhodes) 12:50 12:40
TEMPS: 31.2, 1:05, 1:39.2, 2:12.4

COURSE NO 4
No 1 Oak Glen (Fernand Robitaille) 12:50 12:40 12:30 — No 2 Dick Adlo (Paul-Emile Rivard) 12:50 12:40 — No 3 Mill's Equire (Rosale Paquin) 12:50 12:40
Ont aussi couru: Mado Cax, The Great Winchell, Loyal, Galant Broke, Harry Billy.
TEMPS: 32.1, 1:07, 1:39.4, 2:12.1

QUINELLA — No 1 Oak Glen, No 2 Dick Adlo — \$41.10

COURSE NO 5
No 4 Robert A.J. Bris (Yvon Pelchat) 13:70 13:50 13:60 — No 3 Sharp Express (Henri Filion) 13:70 13:50 — No 1 Snowman Pero (Pierre Noël) 13:70 13:50
Ont aussi couru: Huntington Boy, Lord Bri, Gama.
TEMPS: 32.1, 1:04.4, 1:36.4, 2:08.

COURSE NO 6
No 4 Princess Mir (Yvon Pelchat) 12:50 12:40 12:30 — No 3 Baladin (Marc Aubin) 12:50 12:40 — No 3 Jimmy N. (Médya Gagnon) 12:50 12:40
Ont aussi couru: Admiral Herbert Northwest Edward, Roby Melody, Chalky Dares a été retiré.
TEMPS: 32.2, 1:06, 1:38.2, 2:11.

COURSE NO 7
No 4 Sugarfoot Lad (Yvon Pelchat) 13:30 13:20 13:10 — No 4 Andy Kirk (Jacques Giguère) 13:30 13:20 — No 3

COURSE NO 8
No 3 Monaco Hanover (Yvon Pelchat) 13:30 13:20 13:10 — No 2 Sweet Harmony, Faithful Pick, Miss Beatrice, Jay Arden.
TEMPS: 31.2, 1:03.4, 1:36, 2:09.4

COURSE NO 9
No 2 Duc Bel (André Jean) 13:20 13:10 13:00 — No 3 Sally Abe (Marc Aubin) 13:20 13:10 — No 5 Success Mark (Herc. Duchon) 13:20 13:10
Ont aussi couru: Lina M. Veil, Beauty Scott, Dudley's Wick, Beth Rainbow, Golem Hanover.
TEMPS: 32.2, 1:04, 1:37, 2:09.3

EXACTA — No 2 Duc Bel, No 3 Sally Abe — 2-3 — \$81.90

ASSISTANCE: 1,799
PAH-MUTUEL: \$112,012.00

Un gros tournoi relance le badminton dès ce soir

Curling

La Ligue de Curling du Centenaire, dont le fonctionnement est assuré grâce à la collaboration de la maison Polack de Québec, reprendra ses activités pour une troisième année consecutive, lundi, le 3 novembre prochain.

Cette ligue est composée de 16 des meilleures équipes de différents clubs de la région de Québec. 13 d'entre elles reprendront la compétition selon le classement qu'elles occupaient au terme de la saison précédente tandis que trois autres viendront s'ajouter après avoir joué dans une ronde éliminatoire qui aura lieu du 27 octobre au 1er novembre.

On se rappellera que les 16 équipes sont divisées en 4 sections comprenant chacune 4 équipes et que chaque équipe joue une série-rotation de 3 parties contre les autres équipes de sa section. Aux termes de chaque série-rotation, les équipes qui terminent en dernière position des sections I, II et III sont reléguées respectivement dans les sections II, III et IV et leurs places sont occupées par les équipes qui ont terminé aux premiers rangs de ces sections.

La cédule régulière comprend 5 séries-rotations (trondes), ce qui implique que chaque équipe joue un total de 15 parties durant la saison.

À la fin de l'année, l'équipe championne est celle qui a accumulé le plus de points en vertu d'un système comportant un coefficient de difficulté pour chaque section. La pondération utilisée est alors la suivante: les victoires remportées dans la section I rapportent 10 points; dans la section II, 8 points; dans la section III, 6 points; dans la section IV, 5 points. Les détails subies dans la section I rapportent 4 points; dans la section II, 3 points; dans la section III, 2 points; dans la section IV, 1 point.

L'année dernière, c'est une équipe dirigée par Gaston Desbise du club Cambrai qui s'était mérité le championnat.

Cent soixante joueurs de badminton venant de New York, Montréal, Lac St-Jean, St-Jean, P.Q., St-Hyacinthe et Québec inaugureront la saison 1969-70 du badminton dans la province par la présentation du tournoi invitation d'automne en simple et en double qui débute ce soir, à compter de 6h.30, sur les courts du Québec Winter Club.

On remarque l'inscription de 125 hommes et 35 dames. Le simple masculin de la classe B compte 69 participants. Hans Sandager, de New York a été établi no 1 dans le simple A, tandis que Pauline Lafrenière, de Montréal, première favorite chez les dames de la classe A. Le championnat de double masculin dans la classe A sera une affaire à plusieurs équipes car au moins quatre ou cinq équipes sont susceptibles de l'emporter.

Comme c'est le premier tournoi de la saison, des surprises sont à prévoir. Ce soir, le simple masculin de la classe B et C sera disputé à 6h.30 et le simple féminin de cette classe à 8 heures. Le tournoi se poursuivra à 9 heures a.m. samedi par le double masculin de la classe B et C, suivi du double féminin à 11h.30 et du double mixte à 12h.30. Le calendrier de la classe A a été conçu comme suit: simple masculin et féminin, 2h.30; double masculin, 2h.30; double féminin, 4h.; et double mixte à 5 heures.

Si la compétition se déroule tel que prévue les semi-finales seront jouées à 6 heures également samedi. Toutes les finales seront disputées dimanche à partir de 1 heure. Le public est cordialement invité à y assister gratuitement.

SIMPLE MASCULIN

R. Arbour vs P. H. Laprise
F. Drouin vs A. Martineau
G. Fréchette vs S. Parent
F. Bernier vs G. Jean
W. Abrahamson vs B. Turcot
M. Genest vs A. Marceau
G. McLaughlin vs J. Gosselin
D. Boucher vs D. Gosselin
Leblanc vs D. Boulianne
S. Fleury vs G. Ferron
P. Cantin vs P. Tremblay
R. Lepage vs C. Beaumont
P. Lalonde vs G. Robitaille
J. Dallaire vs G. St-Michel
R. Poirier vs J. Martin
J. Langlois vs L. Fraser
O. Dionne vs A. Marceau
C. Vincette vs M. Tremblay
L. Charron vs R. Blouin
J. Y. Soudard vs Y. Robitaille
R. Poirier vs P. Dugal
J. Thibert vs G. Bouchard
A. Lamoureux vs G. Couture
R. Cauchon vs G. Cormier
J. C. Cloutier vs B. Bouchard
J. Ysabelle vs G. Kronstrop
J. Patenaude vs B. Turcot
R. Poirier vs D. Gosselin
J.-N. Lavoye vs J. Lessard
R. Marceau vs G. Moreau
J. C. Cloutier vs R. Archambault
R. Villeneuve vs L. Gagné
P. Martel vs B. Desrochers
H. Légaré vs A. Morency
D. Jean vs M. Dupont
P. Maillet vs A. Filion
J. Blais vs H. Pages
J.-C. Desrochers vs D. Letifin
D. Martin, bye
P. Lachance, bye
J. Bergeron, bye

SIMPLE FÉMININ

J. Cantin vs J. Hébert
P. Plante vs S. Marneau
M. Surprenant vs H. Martel
N. Vermette vs D. Savary
M. Fleury vs J. Lebel
C. Maranda vs M. Dugal
J. Nadeau vs Mme Tremblay
C. Bessette vs F. Tremblay
L. Bernard vs M. Power
G. Blouin vs G. Landry
J. Valois vs P. Côté
C. Charron vs N. Jobin

DOUBLE MASCULIN

M. Légaré et G. Gilbert vs P. Drouin et R. Corbin
B. Béard et Y. Dufour vs W. Abrahamson et G. Gagnon
J.-C. et P.-H. Laprise vs

DOUBLE FÉMININ

N. Vermette et M. Fleury vs C. Maranda et S. Nadeau
J. Valois et S. Marneau vs J. Nadeau et D. Nadeau
P. Côté et N. Jobin vs C. Charron et C. Bessette
M. Power et partenaire vs Mme Martel et Mme Savary
L. Bernard et G. Landry vs Mme Tremblay et Mme P. Dugal
C. Blouin et S. Marneau, bye
G. Blouin et C. Blouin, bye
M. Archambault et M. Godin, bye

DOUBLE MIXTE

S. Marneau et G. Jean vs J. Cantin et J. Doré
D. Billorey et H. Sandager vs T. Bessie et R. Plante
J. Hébert et W. Abrahamson vs H. Bleton et J.-C. Letifin
M. Surprenant et G. McLaughlin vs F. Marneau et J.-Y. Soudard
J. Nadeau et D. Jean vs M. Tremblay et M. Tremblay
C. Bessette et A. Lamoureux vs Mme Dugal et P. Dugal
J. Valois et J. Ysabelle vs P. Michon et A. Michon
M. Surprenant et Y. Robitaille vs C. Lévesque et J. Couture vs S. Nadeau et G. Nadeau
C. Maranda et G. Robitaille vs Mme Côté et M. Côté
J. Paquet et partenaire vs Mme Légaré et M. Savary
Gilles Couture et partenaire vs A. Morency et partenaire
M. Surprenant et Y. Robitaille vs J. Martin et partenaire
L. Bouchard et L. Charron vs Mme Martel et M. Martel
N. Jobin et A. Morency, bye
G. Blouin et J.-M. Blouin, bye
C. Roy et M. Jean, bye

DOUBLE MASCULIN

Wilson 2 10 6 42 33
Dupont 2 9 7 37 34
Spalding 2 8 8 32 38
Slazenger 2 5 11 34 40

Tennis intérieur (féminin)

Les équipières du Wilson, grâce à une victoire de 5-3 sur les Slazenger de Janet Giguère, se sont hissées en tête du classement après que le Spalding eut perdu contre le Dupont: Raymond Boivin et Joan Schofield ont très bien joué pour l'emporter 6-1, 6-2, sur le duo Lucette Morisset - Barbara Roy. La rencontre de la semaine

prochaine entre le Wilson de Marie Legendre et le Spalding décidera de la première position.

LA TÉLÉVISION

A QUÉBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFMT-TV QUÉBEC	5 CKMI-TV QUÉBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUÉBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 KTM-TV TROIS-RIVIÈRES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (A) enfants; (B) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - VENDREDI

P.M.

12.00 3—Where The Heart Is (5)
7—Minirama
8—Bewitched
10—Les p'tits bonshommes
12—The Flintstones (5)
13—Sur la scène du monde

12.10 10—Première édition
12.15 10—Actualité — Editorial
10—Ciné-vendredi
13—Les petites annonces
13—CBS News (5)
12.20 3—Search for Tomorrow (5)
7—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (5)
12—In Town (5)
13—Rue Principale se poursuit

12.45 7—C'est mon opinion
12.50 7—Mid-Sport
1.00 3—One O'Clock Weather (5)
7—Vive les femmes (5)
8—Dream House (5)
10—Cinéma: "Ce que Dieu a uni" (5) — All. 1961. — Mélodrame de F. P. Wirth, avec Helmut Griem et Akiko. — Un marin allemand s'éprend d'une entraîneuse chinoise et la ramène dans son village. —

1.02 12—John Manolesco (5)
1.15 3—Channel 3 Presents (5)
13—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (5)
7—Au bout du fil
8—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (5)
12—Magistrate's Court (5)

1.50 6—Prelude
2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing (5)
6—Entre nous
6—Strangle Paradise (5)
7—Sur deux notes
8—The Newswed Game (5)
10—Ciné-Vendredi (5)
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (5)
6—Double Exposure (5)
7—C'est beau la vie
8—The Dating Game (5)
8—Oui ou non (5)
12—People In Conflict (5)
3—Secret Storm (5)
6—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (5)
8—Femme d'aujourd'hui
12—Doctor's Diary (5)
13—Femme d'aujourd'hui
8—Fidèle Of Night (5)
3.50 6—He, les Gars!

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
859 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNÉENNES

HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

7—Le 7ème Art (5)
10—Les règles du jeu (5)
13—Cinéma Kraft
3—Friday Night Movie (5)
9.00 6—Gomer Pyle (5)
9.15 6—Don Messer (5)
10—Nous deux (5)
9.30 10—Vrai de vrai (5)
6—Friday Night Movies (5)
10—How To Murder Your Wife
10—Vrai de vrai (5)
10.00 7—Format 60
8—Jimmy Durante And The Lennon Sisters (5)
10—Brigade criminelle (5)
10—Format 60
12—The F.B.I.
13—Format 60

10.30 10—Le 10 vous informe (5)
11.00 3—Channel 3 Night Beat (5)
6—Panoramonde
6—CBC-TV News
7—Téléjournal
8—11 O'Clock Report
10—En pantoufles (5)
10—Téléjournal
12—The National New (5)
13—Téléjournal
13—Pulse (5)

11.20 6—Viewpoint
7—Dernière édition
13—Sur la scène du monde
11.25 6—Editorial & Late Scores
11.30 3—Merv Griffin Show (5)
6—Heure Exquise: "L'autre" (4) E.-U. 1939. — Comédie de moeurs de J. Cromwell, avec Cary Grant et Carole Lombard. — Un homme mal marié s'éprend d'une jeune veuve. Divorce et mariage.

7—Cinéma 7
8—Movie 8
10—Nouvelles du sport

11.31 6—After II: "Warlock"

11.40 10—Cinéma: "Thé et sympathie" (5) — E.-U. 1955. — Drame psychologique de V. Minelli, avec Deborah Kerr et John Kerr. — La femme d'un professeur d'université s'intéresse à un élève méprisé de ses camarades pour ses manières délicates.

(*) Programmes en couleurs
13—Ciné-Soir
11.45 12—Pajama Playhouse (5)

A.M.

12.30 10—En pantoufles
1.00 3—Sign Off
1.05 6—Musique Marc Legrand
1.15 6—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.16 10—Ciné-Nuit: "Une femme est passée" — (Franco-espagnol 1963) Drame psychologique de J. A. Bardem, avec Antonio Casas, Jean-Pierre Cassel, Corinne Marchand et Julia G. Caba. Dans un hourraspagnol, l'autocar d'une tournée théâtrale qu'il dépose à l'hôpital une danseuse française, prise d'une crise d'appendicite. Aussitôt se cristallisent autour d'elle le désoléement des uns, l'hyppocrisie

des autres.

1.32 6—Postlude
1.33 13—Fin des émissions
2.00 10—Dernière édition

2.05 10—Fermeture

DEMAIN - SAMEDI

A.M.

7.00 3—Gumbly (5)
8—Faith For Today (5)
7.30 3—Skippy The Bush Kangaroo *
12—Word of Life (5)
12—Sign-On (5)
7.45 12—Mire et musique
12—Newstream 12

8.00 3—The Jetsons (5)
6—Mire et musique
8—Colby Telecourse
10—Ciné-jeunesse
12—Uncle Bobby (5)
8.20 6—Musique Marc Legrand
8.30 3—Bugs Bunny-Rod Runner (5)
6—Hour (5)
6—Dessins animés
8—Smoked The Bear (5)
12—Mire et musique
12—Laff Time (5)
8.55 10—Aujourd'hui à CBVT

9.00 6—Intrigues à Hawaï
6—Cours universitaires
8—Catanoga Cats (5)
10—Cours universitaires
12—The Flintstones (5)
9.15 12—Mire et musique
9.30 3—Dastardly And Muttley In Flying Machines (5)
10—Les p'tits bonshommes
12—Laff Time (5)
13—Super car

10.00 3—Perils Of Penelope Pitstop (5)
6—Cinéma: "Les fils des mousquetaires" (5) — E.-U. 1950. Film d'aventures de L. Allen avec Cornel Wilde et Maureen O'Hara. Trop âgés, les quatre mousquetaires défilent leurs enfants pour défendre la reine de France. — Mouvement.

8—Hot Wheels (5)
10—Le capitaine Bonhomme (5)
12—Roger Ramjet (5)
13—Les amis de Popeye
10.30 3—Scooby Doo, Where Are You?
7—Cirque à Tonton
8—The Hardy Boys (5)
10—Roquet Belles Oreilles
12—Joe 90 (5)

10.50 10—Mes amis les animaux (5)
11.00 3—The Archie Comedy Hour (5)
8—Sky Hawks (5)
10—Jeunesse en forme (5)
12—Robin fusée (5)
12—Lassie (5)
13—Banana Split
12—Lassie
8—Adventures Of Gulliver (5)
10—Lassie (5)
12—Animal World (5)
13—Lassie

P.M.

12.00 3—The Monkees (5)
7—Banana Split
8—Fantastic voyage (5)
10—Bon Weekend (5)
10—Plein feu... l'aventure (5)
12—Earthmen Are Coming (5)
13—Mon Martien favori
12.25 6—Test Pattern & Music
12.30 3—Wacky Races (5)
6—De tout, de tous
7—Si jeunesse pouvait
8—This Week In Pro-Football *
10—Si jeunesse pouvait
12—Scouting Today (5)
13—Si jeunesse pouvait

1.00 6—Prelude
1.05 6—Superman (5)
1.10 6—Route 66
1.15 6—The Lost Peace (5)
7—Super Car

10—Ciné-Samedi (5)
11—Les quatre saisons (5)
12—Saturday At The Movies
13—Les petites annonces

1.15 11—Tennis (5)
13—Tennis

1.30 3—Johnny Quest (5)
6—D'Ilberville (5)
7—Fusée XL-5

8—Of Lands and Seas (5)
2.00 3—Canadian Travel (5)
6—Au delà du réel
6—CBC Presents CFL Football
7—Football canadien (5)
10—Football canadien (5)
Toronto à Ottawa
13—Football canadien (5)

2.15 3—Saturday Spotlight (5)
2.30 8—NCAA Football (5)
Michigan State at Iowa
12—Wrestling

3.00 6—La jeunesse optimiste vous parle
3.30 10—Fusée XL-5 (5)
10—Sur le matelas (5)
12—Outdoors With Liberty Mutual (5)

4.00 6—Sur le matelas
12—Sports Hot Seat (5)
4.30 3—Big Picture (5)
6—Championship Lacrosse (5)
7—Echos du sport
10—La rampe sportive (5)
10—Echos du sport
13—Wide World Of Sports (5)

5.00 3—Current Events Quiz (5)
6—Bugs Bunny & The Road Runner (5)
7—D'Ilberville
10—C'est arrivé cette semaine (5)
10—D'Ilberville (5)
13—Le Virginien

5.30 3—Dance Date (5)
7—Film
10—Les joyeux naufrages (5)
10—L'heure des quilles (5)
5.45 7—J.-A. Desfosses

6.00 3—Sports Digest (5)
6—Champion
6—Teen Club
7—Edition du samedi
8—Wide World Of Sports (5)
10—Terre des jeunes (5)
12—Like Young (5)

6.10 3—Weatherwise (5)
6.15 3—Saturday's News (5)
7—Edition sportive

6.20 13—Sur la scène du monde

6.30 3—Roger Mudd (5)
6—Samedi-Informations
7—Papa à raison
10—Téléjournal
6.35 10—Atome et galaxies (5)
13—Atome et Galaxies

7.00 3—McHales Navy
6—Jeunesse d'aujourd'hui (5)
6—Beverly Hillbillies (5)
7—Soirée canadienne (5)
10—Jeunesse d'aujourd'hui (5)
10—Cher oncle Bill (5)
12—The Jackie Gleason Show (5)
13—C'est beau chez-vous
7.30 3—Jackie Gleason (5)
3—Mr. Deeds Goes To Town (5)
6—Dating Game (5)
10—Jinny (5)

8.00 6—Patrouille du Cosmos (5)
6—NHL Hockey (5)
7—Chicago at Montreal
7—La soirée du hockey *
8—Newlyweds (5)
10—Les grands spectacles (5)
10—La soirée du hockey (5)
Chicago à Montreal
12—Academy Performance (5)
13—La soirée du hockey *

8.30 3—My 3 Sons (5)
3—Green Acres (5)
8—Laurence Welk Show (5)

6—Cinéma (5): "Obsession" (5) France 1954. Drame psychologique de J. Delannoy, avec Michèle Morgan et Raf Vallone. — L'épouse d'un criminel se décide, après bien des hésitations, à dénoncer son mari pour sauver un innocent. Drame de conscience. Scène violente.

9.30 3—Petticoat Junction (5)
8—Hollywood Palace *
3—Mannix (5)
10—The Survivors (5)
10.15 6—Weekend
10.20 7—Les couche-lard
10—Les couche-lard *
13—Les couche-lard
8—TV Postline (5)

10.16 10—10 vous informe (5)
7—Les affaires de l'Etat
10—Les affaires de l'Etat
13—Les affaires de l'Etat

11.00 3—Final Edition (5)
6—Actualité - Météo - Editorial
6—Weekend News
7—Téléjournal
8—Weekend News Report
10—En pantoufles
10—Téléjournal
12—The National News (5)
13—Téléjournal

11.16 6—Provincial Affairs
6—Tomorrow Weather (5)
6—Nouvelles sportives
7—Dernière édition
8—Movie 8
10—Nouvelles sportives
13—Nouvelles du sport

11.16 6—After II: "Forever My Love"

11.17 6—Heure Exquise: "L'amour aux des airs" (5) France 1964. Drame policier de C. Lecloux, avec Guy Mairesse et Janine Magnan. — Un automobiliste note une idylle avec une auto-stoppeuse et est pris pour un criminel. — Trouvailles intéressantes. — Atmosphère trouble.

11.18 12—Pulse (5)
11.20 3—Sports Digest (5)
11.25 3—Late Show (5)
11.30 7—Cinéma 7
10—Cinéma: "Les chemins de la haute ville" (3) G.-B. 1959. Drame psychologique de J. Clayton, avec Simone Signoret et Laurence Harvey. Un jeune ambitieux séduit une riche héritière qu'il veut épouser. Valeur psychologique.

11.45 12—Ciné-Soir
13—Pajama Playhouse (5)

A.M.

12.30 10—Pour adultes seulement (5)
12.32 6—Musique Marc Legrand
12.42 6—Fin des émissions

1.00 8—ABC Weekend News (5)
1.10 3—Sign Off
1.11 6—Postlude

1.15 10—Ciné-Nuit: "Germinal" — Franco-Italo-hongrois 1963. — Drame social réalisé par Yves Allégret, avec Jean Serre, Bernard Blier et Beth Granval, d'après le roman d'Emile Zola.

13—Nouvelles anglaises
1.33 13—Fin des émissions

2.00 10—Dernière édition
2.05 10—Fermeture
2.30 10—Fin des émissions

(*) Programmes en couleurs

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouve, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (8) pas coté.

CANADIEN — Sur semaine: La fontaine de l'amour (6) à 6.30 et 9.30. La femme spectacle (1) à 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30. Le miracle de l'amour, 2e partie (6) couleurs à 2.40, 6.00, 9.15. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CANARDIERE — Continuelle de 1.10 à 11.00 hres. Princesse d'un jour (1-2) (couleurs) à 1.00, 4.20, 7.40. Le miracle de l'amour, 2e partie (6) couleurs à 2.40, 6.00, 9.15. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CAPITOL — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Mayerling (3) à 1.05, 4.35, 8.45. Ces messieurs de la famille (1) à 2.30 et 7.10 hres. Le samedi, à 1.00, 4.20, 7.40, 10.50. Le Ballet de Winnipeg, Mardi soir à 8.30; Malczuzynski.

CARTIER — Sur semaine: L'agent 852 massacre au soleil (6) à 6.00, 9.30. L'orgie des vampires (7) à 6.50. Fin à 11.20. Dimanche: L'orgie des vampires à 1.00, 4.30, 7.40. L'agent 852 massacre au soleil à 2.20, 5.50 et 9.00. Fin à 11.30.

EMPIRE — 48 heures d'amour (couleurs) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL — Boom (3) à 1.00, 6.00. Tous les héros sont morts (1) à 2.50, 6.00. Les débrouzards (1) à 4.20, 9.50. Fin à 11.25 hres. Sur semaine, ouverture à 9.45 hres.

LAURET — Sur semaine: L'agent 852 massacre au soleil (6) à 6.00, 9.30. L'orgie des vampires (7) à 6.50. Fin à 11.20. Dimanche: L'orgie des vampires à 1.00, 4.30, 7.40. L'agent 852 massacre au soleil à 2.20, 5.50 et 9.00. Fin à 11.00 hres.

LE BIROT — Jusqu'au cœur (4) à 6.30 et 9.30. L'été sans fin (1) à 2.00. Fin à 11.10 hres.

LIDO — Coplan sauve sa peau (4) à 7.30. Le miracle de l'amour (2e partie) (6) à 9.30. (2e semaine). Samedi, matinée pour toute la famille, deux films à 1.00.

ODEON (Salle Dauphin) — Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi: Funny Girl (couleurs) à 2.00 et 5.15 hres. (Fin à 11.00. Dimanche, ouverture: Funny Girl (couleurs) à 2.00, 5.30, 9.30. Fin à 11.30. Samedi, ouverture à 4.00 hres. (2e semaine).

8^e SEMAINE!
LA VIE INTIME D'UN COUPLE
MIRACLE DE L'AMOUR
2^e PARTIE les partenaires sexuels
CANARDIERE Stationnement gratuit
CENTRE D'ACHATS CANADIENS — 661 8575

Invitation à la danse...

- AUBERGE DE LA COLLINE**
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.
- BAL TABARIN**
Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.
- BARIL D'HUITRE**
Ce soir, 10 h. 30 et 12 h. 30: LES JEROLAS.
- CABARET VICTORIA**
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.
- CHATEAU BONNE-ENTENTE**
Club "Le Barachon", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de relâche.
- CHATEAU FRONTENAC**
Danse avec orchestre. Discothèque.
- CHATEAU LAC BEAUFORT**
Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".
- CHEZ GERARD**
Ce soir danse avec discothèque.
- CLUB LE VIEUX BARDEAU**
Artistes invité: CLAUDE LANDRE. Danse avec les Four Stars.
- CLUB NAPOLI**
Tous les soirs, danse avec le Trio Azzurro, à partir de 8h.30 p.m.
- COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN**
"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spac-thèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.
- CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS**
Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.
- HOLIDAY INN**
Ce soir: "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.
- HOTEL CAROL**
Danse avec l'orchestre "Blue Stars".
- HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES**
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.
- LA DILIGENCE**
Au guitar-bar; Florient Lambert, danse.
- LE BARILLET**
Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- L'ITALIA**
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- MOTEL CARDINAL**
Danse tout les soirs avec orchestre de choix.
- MOTEL CARILLON**
Bibiâne — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.
- MOTEL LE VOYAGEUR**
Au Salon-bar. Le Rendez-vous: Orchestre Rob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.
- MOTEL UNIVERSEL**
Danse tous les soirs avec orchestre.
- RESTAURANT LA CLOCHE D'OR**
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Jany.
- RESTAURANT LE CAILLOU**
Ce soir: Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.
- RESTAURANT SAM WONG**
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble Arioso.
- RESTAURANT LE VOO DOO**
Danse tous les soirs, avec orchestre, et spectacle de Rhythm Blues.

Le prix Nobel de littérature est attribué à Samuel Beckett

Le couronnement du pessimisme

STOCKHOLM (AFP) — Pour plus d'un lecteur — pour plus d'un familier de son théâtre, également, — l'attribution du Prix Nobel à l'auteur de "Malone meurt" est, en fait, le couronnement du pessimisme par le jury de l'Académie de Stockholm. Pour Beckett, en effet, l'homme vit dans une sorte de naufrage perpétuel, prisonnier qu'il est d'une attente vide et absolue.

Écrivain Français d'expression anglaise et française, Samuel Beckett est né au Dublin le 13 avril 1906, d'un père irlandais et d'une mère Française. Au physique et au tempérament, assez déconcertant, mais dont ses confrères reconnaissent volontiers la "gentillesse", autant que la discrétion en ce qui concerne lui-même et son oeuvre, c'est un homme au visage ascétique et bronzé, dominant une haute silhouette. On est frappé par son regard d'un bleu très pâle, et par le léger sourire qui anime ses lèvres minces. C'est au Trinity College de Dublin qu'il fit ses études, avant de gagner Paris, au cours d'un échange d'étudiants. L'école Normale Supérieure le compta comme lecteur d'anglais durant l'année universitaire 1923-24 au moment où J.-P. Sartre se formait sur le terrain de la philosophie. Beckett fut ensuite lecteur de français à Dublin, à l'université où il avait fait ses études. C'est en 1938 qu'il se fixa définitivement en France où il vécut, retiré, un peu sauvagement, peut-être, dans la X^{IV}e arrondissement, derrière la gare Montparnasse (quand viendra le temps de l'occupation, c'est à ce moment qu'il se réfugia dans une zone libre dans le Vaucluse).

Ami intime de James Joyce (qu'il a connu à Paris) il en est demeuré le traducteur pérorant et fidèle. Dans les intervalles de ses activités de créateur littéraire et de dramaturge, la traduction est toujours son second métier. Tout au long du déroulement de son oeuvre personnelle, il est aisé de voir combien celle de l'auteur d'"Ulysse" a profondément marqué celle de Beckett. C'est en 1930 qu'il publie son premier volume — écrit en anglais — un long poème, "Whoroscope", suivi en 1931 d'un intéressant essai sur Proust, "More Pricks Than Kicks", un livre de nouvelles, fut publié en 1934 et l'année suivante, l'auteur faisait éditer de nouveaux poèmes, "Echo S Bones". En 1938, il donnait un roman, "Murphy" dont il allait publier sa propre traduction française en 1945, puis en 1953. C'est en

1953 également qu'il allait signer son dernier ouvrage écrit en anglais, un autre roman, "Watt", car, depuis 1951, Beckett avait adopté la langue française pour l'expression de sa pensée et l'édification de son oeuvre. Il fera plus tard, cependant, une exception en ce qui concerne un ouvrage théâtral, "Happy Days", directement écrit dans la première langue, puis traduit en français par lui-même. En 1951, dans cette même année, ce fut successivement deux romans "Molloy" — une oeuvre capitale et "Malone Meurt", livre d'une rare crudité. L'année suivante, en 1952, ce fut une pièce (sa première pièce en deux actes) "En attendant Godot", qui allait faire carrière dans le monde et de se voir traduire en dix-huit langues.

Toute d'abord montée au défunt théâtre de Babylone par Roger Blin, elle obtint le prix de la Société des Lecteurs et attira un public important pendant assez dévoué au cours des premières représentations. En 1955, "L'Innommable", annoncée comme roman, continue surtout une sorte d'exploration du monde en portant d'une conscience qui admet à peine sa personnalité et son identité. Il donnera ensuite d'autres oeuvres dramatiques, "Fin de partie", "Tous ceux qui tombent" et "La dernière bande". Les fanatiques de Beckett diront grand bien de son "Eleutheria". Il faut citer parmi les derniers titres de Beckett "Ward and Music" (1961), "Cascaudo" (1964), mais le grand événement de ces dernières années dans l'oeuvre théâtrale de Beckett c'est "Happy Days", cette pièce créée en 1962 au "Royal Court Theater" de Londres et que le dramaturge traduisit en français sous le titre de "Oh, les beaux jours".

Cet ouvrage devait, en octobre 1963, déchaîner à la fois l'enthousiasme et le scandale sur la scène du théâtre de France. On parla à son propos d'un "miserabilisme métaphysique" (qui)... comble d'aise un public florissant, serein. "Solitaire sublime" s'écriait un critique. "Festival d'abjection", lui

retourquait une plume également célèbre. On vit cependant dans "Oh les beaux jours" une "allégorie de la solitude, de la vieillesse du couple, de la condition humaine assotie". Madeleine Renaud, seule en scène pendant une heure et demie, défendit vaillamment cet ouvrage explosif. En fait, les pièces de Samuel Beckett, traduites dans de nombreux idiomes, sont jouées dans la plupart des pays d'Europe, où leur auteur est, spécialement en Suède, à Stockholm, où vient de lui être attribué cette année, alors que Beckett avait été un candidat malheureux en 1963. L'oeuvre du nouveau prix Nobel est déjà assez fournie et assez dense pour qu'on puisse déclarer qu'avant tout elle est négation. L'auteur souhaite échapper à tout système, à toute manière de penser. Cet homme de grande classe, d'une extrême pudeur intellectuelle, se prétend étranger, en quelque sorte, à son oeuvre. Des que parut "Molloy", qui demeura comme une révélation littéraire de l'après-guerre, une part importante de la critique évoqua à son propos l'intérêt passionné que susciterait, en leur temps, les oeuvres de Joyce et de Proust, deux amis spirituels de Beckett. Il semble que les ouvrages qui suivirent "Molloy" aient confirmé la valeur de ce rapprochement heureux.

Le talent de Beckett n'est dénué, ni d'ironie, ni de sobriété. Il ne s'embarasse pas de préjugés et ne craint pas, à l'occasion, le scandale et l'expulsion choquante d'une réalité elle-même choquante. Avant tout, cependant, Beckett tend à donner de notre temps une vision cosmique, empreinte d'une poésie fascinante. Style et syntaxe, également purs, sont d'un parfait classique.

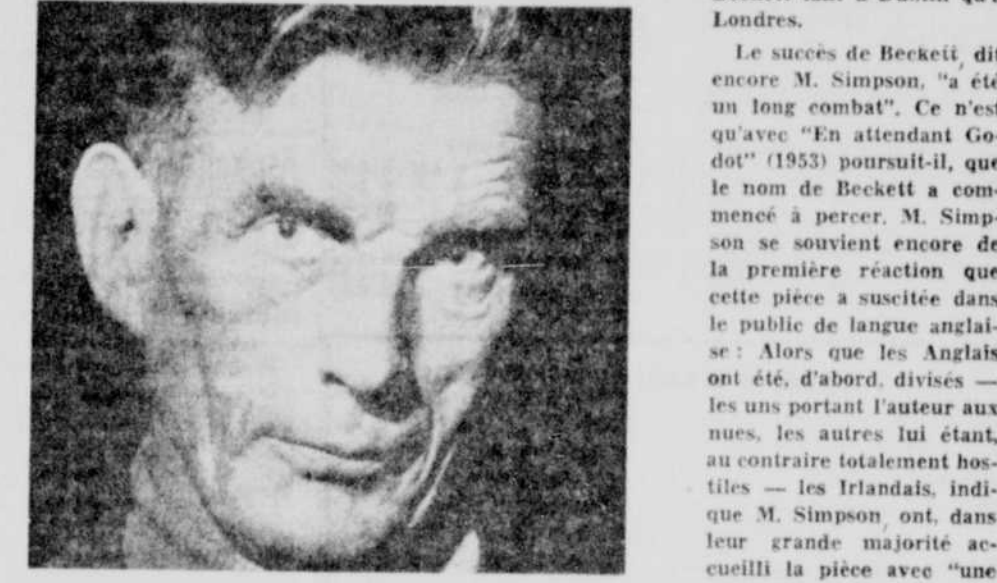
Une soirée à l'ORTF lui avait été consacrée le 2 février 1963. Deux de ses courts métrages avaient été projetés: "Dix Jours" et "Film", avec Buster Keaton. Un recueil de poèmes de Samuel Beckett a paru le 1er mars 1968 aux éditions de minuit.

direction qu'il a depuis obstinément suivie. Enfin et peut-être surtout, la conjoncture avait changé quand il reprit la plume après avoir écrit "Watt". Samuel Beckett écrit en effet toutes les grandes oeuvres qui le rendent célèbres, entre 1945 et 1949. La Guerre Mondiale fut leur assise. Ce n'est qu'après celle-ci que ses écrits mûrirent grandement et reçurent leur message. Mais il ne s'agit pas là de la guerre en tant que telle, de ce qui se passait sur le front ou dans la résistance, à laquelle Beckett lui-même avait pris part dans sa nouvelle patrie, mais de ce qui lui a succédé, quand la paix revint, quand se déchira le rideau voilant de ténébreux de l'enfer, et relevant en une vision d'horreur jusqu'à quelle limite de l'avilissement l'humanité peut atteindre, quelle obésité à des ordres ou à son propre instinct, tout ce qu'elle peut endurer et comment elle peut survivre à une telle dépravation. "Ainsi la décadence de l'homme est un thème qui revient fréquemment dans les oeuvres de Beckett et, dans cette mesure sa vision de la vie, mise davantage en valeur par un aspect de grosse farce grotesque et tragique, peut-être qualifiée de négativisme, un négativisme qui ne saurait être apaisé, ni arrêté, avant d'avoir atteint le fond. C'est là qu'il doit aller car ce n'est que là que s'opère le miracle de la révélation: de la pensée pessimiste et de la poésie du renierment". "Que donne le négatif une fois développé? Un positif, une image plus claire ou le noir se révèle exactement clarifié, où les parties dans l'ombre de la plus profane sont justement celles qui reflètent la source de lumière. Son nom est compassion. Les exemples explicites sont légion et pas seulement dans l'accumulation d'horreur des tragédies grecques, ou Aristote a puisé sa doctrine, de la purification par la crainte. L'humanité a tiré plus de force du puits amer de Schopenhauer que des sources béniennes de la Viron quinze ans plus tard, dans des pièces radiophoniques et surtout dans le chef-d'oeuvre dramatique "Happy Days" en 1961. "Ensuite "Watt" nous montre une conception et un style où l'influence de Kafka se fait profondément sentir — ce qui est assez normal puisque le riche héritage de ce dernier ne commença à être connu du grand public qu'à cette époque. Il semble que Beckett, dans ses recherches de forme, ait eu justement besoin d'impulsions de cette sorte pour prendre la

"Quelque part en Tunisie"

TUNIS (AFP) — Après cinq heures de recherches, il a été possible de localiser Samuel Beckett, le nouveau Prix Nobel de littérature, près d'Hamamet, dans le petit port de Nabeul, célèbre pour ses poteries. Mais il devait être retrouvé pour disparaître aussitôt. Les autorités tunisiennes, alertées par les innombrables appels venus de toutes parts, pouvaient indiquer que Samuel Beckett était descendu à l'hôtel Rhad à Nabeul. Appelé aussitôt par téléphone, le directeur de l'hôtel déclarait au correspondant de l'AFP: "M. Beckett est parti ce matin en excursion avec sa femme en voiture. Il m'a dit qu'il ne rentrerait pas avant deux ou trois jours. Il m'a demandé de prendre tous les messages pour lui, et j'en ai reçus d'innombrables non seulement de Tunis mais de l'étranger". L'hôtelier a ajouté: "De toutes façons, il ne peut aller très loin, les routes sont coupées par les inondations entre Nabeul et Tunis".

Les recherches pour trouver le nouveau Prix Nobel doivent donc reprendre. Il semble que Samuel Beckett, qui est en vacances en Tunisie depuis la première semaine du mois d'octobre, avait été avisé qu'il serait le lauréat du Prix Nobel cette année et qu'il ait cherché soigneusement à éviter tout contact avec la presse. Avant de séjourner à Nabeul, il était descendu à Hammamet d'abord à l'hôtel des Orangers, puis à l'hôtel Fourati. Les Irlandais "ravis" "Nous sommes, bien entendu ravis". Telle est la réaction de tous les Irlandais quand on leur demande ce qu'ils pensent du Prix Nobel qui vient d'être décerné, aujourd'hui, à Samuel Beckett. "C'est vraiment merveilleux que l'on ait été reconnu d'une façon si éclatante", a déclaré, à l'AFP, M. Alan Simpson, directeur artistique du plus grand théâtre de Dublin, l'"Abbey Theatre". Ami personnel du lauréat du Nobel, M. Simpson est l'homme qui a fait connaître "Sam" aux Anglais et aux Irlandais. C'est, en effet, lui qui a monté toutes les premières en anglais des pièces de Beckett tant à Dublin qu'à Londres.



Le succès de Beckett, dit encore M. Simpson, "a été un long combat". Ce n'est qu'avec "En attendant Godot" (1953) poursuivit-il, que le nom de Beckett a commencé à percer. M. Simpson se souvient encore de la première réaction que cette pièce a suscitée dans le public de langue anglaise: "Alors que les Anglais ont été, d'abord, divisés — les uns portant l'auteur aux nues, les autres lui étant, au contraire totalement hostiles — les Irlandais, indique M. Simpson, ont dans leur grande majorité accueilli la pièce avec "une profonde compréhension et une émotion".

Le succès de Beckett, dit encore M. Simpson, "a été un long combat". Ce n'est qu'avec "En attendant Godot" (1953) poursuivit-il, que le nom de Beckett a commencé à percer. M. Simpson se souvient encore de la première réaction que cette pièce a suscitée dans le public de langue anglaise: "Alors que les Anglais ont été, d'abord, divisés — les uns portant l'auteur aux nues, les autres lui étant, au contraire totalement hostiles — les Irlandais, indique M. Simpson, ont dans leur grande majorité accueilli la pièce avec "une profonde compréhension et une émotion".

Le succès de Beckett, dit encore M. Simpson, "a été un long combat". Ce n'est qu'avec "En attendant Godot" (1953) poursuivit-il, que le nom de Beckett a commencé à percer. M. Simpson se souvient encore de la première réaction que cette pièce a suscitée dans le public de langue anglaise: "Alors que les Anglais ont été, d'abord, divisés — les uns portant l'auteur aux nues, les autres lui étant, au contraire totalement hostiles — les Irlandais, indique M. Simpson, ont dans leur grande majorité accueilli la pièce avec "une profonde compréhension et une émotion".

Le public critique

Les lumières s'éteignent, les projecteurs plongent sur l'artiste, décontracté mais impeccable. Le public, pris d'assaut par sa voix d'une richesse incomparable, lui accorde sa sympathie dès le début. Un public sophistiqué, son premier spectacle sérieux dans la Vieille capitale, voilà l'épreuve dont Wilbert Chaney est sorti vainqueur dimanche soir, 19 octobre, à la Résille. Certains l'avaient remarqué au Pavillon Canada-Amérique latine, à l'Expo de Montréal. En France, ayant un certain nombre de disques à son actif, il a fait sa marque dans plusieurs milieux artistiques. Après un séjour de 5 ans en Europe où il a terminé ses études, Wilbert Chaney est maintenant parmi nous.

C'est un peu comme la Piaf: une voix très forte, aux multiples intonations, doublée d'une sensibilité à fleur de nerfs mais bien dominée. Très vite nous sommes conquis par cette sensibilité vive qui, à notre insu presque, nous entraîne dans les régions subtiles de la rêverie. Car l'artiste veille et tâte constamment le pouls de son public. Et nous nous baladons avec lui du folklore haïtien au Negro Spirituel, rencontrant à l'occasion quelques-unes de ses compositions personnelles. Par la magie de son art, il nous communique la mélancolie du Noir américain, il fait miroiter à nos yeux l'éclatant soleil d'Haïti.

Wilbert Chaney ti, il dévoile, dans sa très belle chanson "L'Exilé", la solitude qu'il traîne avec lui, loin de son pays. Wilbert Chaney possède l'assurance du chanteur qui a l'expérience de la scène et il domine son art comme seuls le talent et des connaissances musicales approfondies peuvent le faire. Un spectacle avec lui, c'est véritablement une rencontre avec la poésie toute nue, la chanson sans fards, avec la beauté simple mais vraie. Un spectateur

WITOLD MALCUZYNSKI
Programme Chopin-Liszt
Location: \$2. à \$4.50

The Royal Winnipeg Ballet
ARNOLD SPORH, directeur
"Il est difficile de résister au charme du Royal Winnipeg Ballet, une troupe jeune d'esprit, éminemment sympathique, débordant de vitalité."
— "L'Aurore", Paris
"... a sheer theatrical delight."
— Herald Tribune, Paris
THEATRE CAPITOL
27 Oct. — 20:30
Tél.: 522-3609
Billets: \$2.50 à \$5.00
Réservez maintenant!
Enfants et étudiants, moitié prix.

MATINEES POUR ENFANTS
Samedi après-midi à 1h.
Enfants 50c - Adultes 75c

LAIRET
"WILL PENNY LE SOLITAIRE"
avec Charlton Heston - Jean Hockert - couleur aussi

"LE PIGEON QUI SAUVA ROME"
avec Charlton Heston - Elio Martinielli - couleur

CARTIER
"WILL PENNY LE SOLITAIRE"
avec Charlton Heston - Jean Hockert - couleur aussi

"LE PIGEON QUI SAUVA ROME"
avec Charlton Heston - Elio Martinielli - couleur

CANADIEN
"LE PLUS GRAND CIRQUE DU MONDE"
avec John Wayne - Rita Hayworth - Scapp - couleur aussi
3 Dessins Animes

Les petites annonces Résultats surprenants

Lisez et utilisez l'Action... 3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION » VENTE AU NUMERO 10c

35 CENTS PAR SEMAINE OU \$18.00 par année

Coupon d'abonnement L'ACTION C.P. 1727 QUÉBEC 2, Qué.

TARIF DES PETITES ANNONCES

Finançailles, prochains mariages, décès, services anniversaire, grand-messes...

A NOS ANNONCEURS!

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs...

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter ARGENT A PRÊTER, en première hypothèque...

A vendre - Divers POLYON polypropylène, laine Phtex...

A vendre - Divers CENTRE SINGER VENTE machines à coudre usagées...

BAS-COUTES ACHETEZ vos bas-coutures au prix de gros...

FOYER DU MEUBLE Prix, conditions imbattables sur poêles...

A vendre - Divers ENCHÈRES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article...

CROTEAU LIMITEE CENTRE D'ECONOMIE 175, ST-JOSEPH EST 525-8155

HENRI TURCOTTE LTEE VENTE MEUBLES Rabais considérables sur meubles...

CHAUSSURES GROS ET DETAIL. Chaussures pour hommes et enfants...

Asphalte TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estime gratuit...

Brûleurs à l'huile EUGENE DESROCHES & FILS LTEE VENTE, installation et nettoyage de brûleurs...

Chambres et pension CHAMBRE à louer et pension si désirée. Personne pouvant fournir références...

Clavigraphes E. LACOUTURE INC., 520, Côte d'Abraham, Québec...

UNDERWOOD AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT INC., 525-9244...

Commerces à vendre MOTELS, HOTELS, maison de chambres, restaurants, épicerie...

Ecoles PENSIONNAT - La Mennais - 6e à 9e - (625-3571) - Lac Etchemin (Dorchester)...

ECOLE BUTEAU - Cours commercial, jour, soir, 5e à 12e années...

ECOLE DE DANSE YVON MARTEL ENR. COURS privés, cours en groupes...

Femmes, filles deman. Femmes, filles demandées pour travail à domicile...

OPPORTUNITE Augmentez vos gains en étant parmi les premiers à opérer...

REPARATIONS diverses PIÈCES ET RÉPARATIONS McCLARY-EASY-BEATY...

REPARATIONS diverses QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. 213, 3e Avenue - Tél.: 529-8479

Hommes demandés TECHNICIEN EN CONTROLE DE QUALITE

UNE COMPAGNIE spécialisée en alimentation pour animaux domestiques...

Immeubles AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés...

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER FIDUCIE des caisses populaires...

IMMEUBLES CANADIENS Err. Vous y avez bien pensé et vous êtes décidé d'acheter...

Logements à louer Logement à louer, 1 chambre, 1 salle de bain, 1 cuisine...

Logement à louer BANLIEUE Logement à louer, 2 chambres, 1 salle de bain, 1 cuisine...

Machinerie SOUFFLEUSE à neige, Sicaud, senior, souffleur, Sicaud junior...

Marchandises sèches MARCHANDS COLPORTEURS PORTE-ATTENTION Demandez notre nouveau catalogue...

Matériaux construction MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Téléviseurs à louer SEUL steller, télévision, jobber, écran neuf, 17, 21 pouces...

REPARATIONS diverses PIÈCES ET RÉPARATIONS McCLARY-EASY-BEATY...

REPARATIONS diverses QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC. 213, 3e Avenue - Tél.: 529-8479

AUTOMOBILES AUTOS A VENDRE ACCESSOIRES - PIECES - REPARATION - SERVICE

Autos à vendre DATSUN ALQUETTE AUTOMOBILES INC.

BUICK 1957, automatique, \$100.00. Pour usage ou bien pour pièces...

TURMEL AUTOMOBILES 1969 Volvo démonstrateur, 1967 Volkswagen, 1967 Chevy II...

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN 2-1969 Volkswagen modèle de luxe...

Plan spécial POUR ETUDIANTS Volkswagen '70 TAXES COMME COMPTANT!

On demande travail INSTITUTRICE possédant Brevet B et 6 années d'expérience...

Propriétés à vendre QUARTIER ST-SAUVEUR - 2 propriétés, 3 et 4 logements...

Roulottes GARAGE André Bélanger, dépositaire roulotte Rocket et Holiday...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Téléviseurs à louer SEUL steller, télévision, jobber, écran neuf, 17, 21 pouces...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Terrains à vendre TERRAIN à vendre et bâtisses 200 X 160...

Voitures d'occasions Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC. 1240 Boul. Charest Ouest 681-0671

Accessoires d'autos SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagées...

Autos demandés HUDON AUTOS ACHETONS COMPTANT, Hudson Autos Inc...

Garage - Service AUSTIN - JAGUAR - MG - ROVER - TRIUMPH...

Garage - Service SPECIALITE bushing de dix roues, Rock Auto Spring Inc...

SEMAINE des CADEAUX AUTOMOBILES INC. 1240 Boul. Charest Ouest 681-0671

GRATIS! 100 GALLONS D'ESSENCE AVEC L'ACHAT D'UNE VOITURE USAGÉE de plus de \$1,000.

Aucun comptant 565, Boul. Hamel - 529-4564

HIVERISEZ VOTRE AUTO maintenant N'entreprenez pas l'hiver sans nous voir pour une bonne MISE AU POINT de votre AUTOMOBILE

R. TANGUAY 89 ROUTE KENNEDY LEVIS 837-9383

Radio d'autos VENTE & SERVICE Radios d'autos, maisons et TRANSISTORS STEREO D'AUTOS

Radio d'autos DROLET RADIO D'AUTO 207, St-Vallier - 529-0301

Resorts d'automobiles RESSORTS d'automobiles, Alphonse Biondeau Ltée...

Service d'automobiles LES ECHECS Le 9e Tournoi de l'Est du Canada

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et St-Maurice: Généralement ensoleillé et moins froid. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Montréal 25 et 40, à Ottawa et à Sherbrooke 20 et 40, à Québec 20 et 35, à Ste-Agathe et à La Tuque 15 et 35.

Aperçu pour samedi: Nuageux avec pluie occasionnelle. Température de saison.

Pour les régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles: Nébulosité variable avec quelques chutes de neige. Froid persistant. Vents de l'ouest de 15 à 20 milles avec rafales. Minimum et maximum aujourd'hui à Chicoutimi, Baie-Comeau et Sept-Îles 15 et 35, à Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 20 et 35.

Aperçu pour samedi: Nuageux avec neige ou pluie occasionnelle.

Températures minimum et maximum observées de 8h. p.m. à 8h. a.m. et de 8h. a.m. à 8h. p.m.:

	Min.	Max.	Moncton	27	—
Vancouver	44	53	Hallifax	30	35
Victoria	36	48	Charlottetown	28	35
Edmonton	26	29	Sydney	37	41
Calgary	30	32	St-Jean, T.-N.	38	43
Regina	30	48	Chicago	29	48
Winnipeg	21	46	Detroit	22	44
Toronto	25	37	Boston	—	38
Ottawa	20	34	New York	32	41
Montréal	24	34	Washington	—	51
Québec	24	33	Atlanta	—	64
Fredricton	28	37	St-Louis	—	52
St-Jean, N.-B.	35	—	Los Angeles	60	68
			San Francisco	57	—

Québec Aujourd'hui

ARTS

PAVILLON POLLACK — à 21h, l'orchestre de Raynald XXIII et son Groupe-Laboratoire.

L'ATELIER RENEE LE SIEUR — exposition des peintures de Marcelle Berlinguet.

GALERIE ZANETTIN — exposition des sculptures de Lewis Page.

PALAIS MONTCALM — samedi à 10h, concert pour les jeunes par l'Orchestre Symphonique de Québec.

CONVOICATIONS

BAHAI OPTION HUMANITE
BAHAI OPTION HUMANITE — à 20h, au 630, rue Belvédère table ronde: la mort — changement de condition.

L'émission TMOIGNAGE

CKCV — 1280

6 heures 05

Paul HAMEL, s.j., invite chaque jour, à l'émission TMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien.

Samedi, 25 octobre. — Claire Campbell. — Problèmes nouveaux de la femme émancipée.

Lundi, 27 oct. — Lanza del Vasto. — Conscience de l'Église après la non-violence.

Mardi, 28 oct. — G. Martlet, s.j., Pourquoi les sourdeurs de l'Église?

Jeudi, 30 oct. — Jean Bouchard, s.j. — Êtes-vous à la recherche des volontaires pour le Tiro-Muscle?

Vendredi, 31 oct. — Jules Brousseau, s.j. — Les saints que Paul VI a débeatifiés.

Samedi, 1er novembre. — Emilien Vandal. — Nos maternités dans la réforme sociale.

SERVICES SPÉCIAUX

MONUMENTS funéraires, vente, réparation, nettoyage, lettrage au cimetière, Villeneuve & Frère, manufacturier, 1050, Canadien, Tél.: 523-5394 ou 523-7482. 14818 4-10 (1 ms) 5.5.

Québec fleuriste
FACE HOPITAL ST-FRANÇOIS D'ASSISE
524-1196
524-8586
15122 22-10 (l.v.s. au 20-12) 5.5.

Gardenia Ltée
FLEURISTE
maintenant à sa NOUVELLE BOUTIQUE
1272, Chanoine-Morel, Qué. 6
683-2166
14806 15-10 (l.m.v. au 12-12) 5.5.

Pour l'**ACHAT** de vos **FOURRURES** Consultez un spécialiste en **GASTON ST-HILAIRE Enr.** Vente — Confection Réparation
274, 7e RUE LIMOULOU
TEL.: 529-1181
14601 19-9 (l.m.v. au 17-12) 5.5.

Nécrologie

BEDARD — A l'hôpital St-François d'Assise, le 21 octobre 1969, à l'âge de 55 ans, est décédée dame Gabrielle Caron, épouse de M. Paul Bedard, sœur de Albert, Elzéar, Adrienne, Laura, Antoinette, Jeanne-d'Arc, Auriana, Claire, Jacqueline et Florence. Elle demeurait à 47, rue Chalifour, Courville.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, Courville, à 1 heure 20, pour l'église de Courville et de là au cimetière St-Charles, Québec.
22-10 (3 fs)

FERLAND — A Québec, le 22 octobre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ludger Ferland, époux en 1ères nocces de feu dame Alma Latulippe, et en secondes nocces de dame Angeline Gagnon. Il demeurait au 393, de la Reine.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 2 heures 15, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.
24-10 (2 fs)

GUILLOT — A la Maison Du Fargy, le 23 octobre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Marguerite Guillot, fille de feu M. David Guillot et de feu dame Adeline Vallée. Elle demeurait autrefois à Beaufort.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ de la Maison du Fargy, 700, boul. des Chutes, Beaufort, (chapelle de l'Institution), et de là au cimetière de Beaufort. La direction des funérailles W. Robert Inc.
24-10 (2 fs)

TURGEON — A Ste-Foy, le 23 octobre 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arden Turgeon, époux de dame Blantine Béland. Il demeurait au 830, Mgr-Grandin.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Église, Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.
24-10 (2 fs)

DERY — A Québec, le 21 octobre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Laval Dery, sacristain à l'église St-Jean-Baptiste, fils de feu M. Gibbas Dery et de feu dame Amélie Pelletier, frère de Jean-Marie. Il demeurait à 36, Richelieu.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 10 heures 50, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
22-10 (4 fs)

FISET — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 octobre 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Antonio Fiset, époux en 1ères nocces de feu dame Marie-Jeanne Nicole et en 2es nocces de dame Adélaïde Rouleau, père de Marguerite (Mme Clément Montigny), Dr Antoine, Pierre-Léon, Jean-Marie, Jacqueline, Réal, Martin, Léonie (Mme J.-A. Blais), Dr Raymond, Bernard, c.s.s.r., Sœur Cécile c.n.d., Maurice, Guy, Jacques, Jeanne (Mme André Landry), Yvon, Denis, Suzanne, Réjean, frère de Sœur Marie-Jeanne Fiset, c.n.d., Mme Jean-Marie Nicol, Frère, Alphonse Fiset, s.c. Il demeurait à St-François de Montmagny.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.
Départ des salons funéraires de la maison Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 2 heures, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial.
23-10 (3 fs)

JENKINS — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 22 octobre 1969, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Walter Jenkins, frère de Patrick, Doreen. Il demeurait à 62, rue St-Louis, Québec.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.
23-10 (2 fs)

VERRET — A Loretteville, le 22 octobre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Clara Noël, épouse de feu M. Arthur Verret. Elle laisse ses filles adoptives: Sr Alice Martel, S.F.A., Alice Durand (Mme L.-P. Dion). Elle demeurait au 399, Racine.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire Falardeau & Fils Inc., 30, St-Joseph, à 3 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.
24-10 (1 fs)

DUPUIS — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 22 octobre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Eugénie Simard, épouse de feu M. Joseph Dupuis. Elle demeurait à St-Pierre, Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Inc., 43, avenue Royale, St-Pierre, à 9 heures 45, pour l'église de St-Pierre et de là au cimetière paroissial.
24-10 (1 fs)

GIROUX — A Courville, le 23 octobre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Napoléon Giroux, époux de dame Emma Chalifour, frère du Révérend Père Arsène Giroux, P.B., Sr Claire Giroux, Sr de l'Immaculée-Conception, Noël, Henri, Cécile, Yvette, Clément, Agnès, Bruno, Maxime, Rita. Il demeurait au 57, St-Théophile.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ des salons F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Royale, Courville, à 9 heures 50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.
24-10 (2 fs)

LAFLAMME — A Montmagny, le 23 octobre 1969, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Evariste Laflamme, rentier, époux en 1ères nocces de feu dame Léda Talbot et en 2èmes nocces de dame Georgette Blais. Il demeurait à 179, avenue de la Gare, Montmagny.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.
24-10 (2 fs)

VARIN — A Québec, le 22 octobre 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Rhea Bertrand, épouse de feu M. Joseph Varin. Elle demeurait à l'Hôpital Général, 260, boulevard Langelier.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest, St-Cyrille, à 9 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.
23-10 (2 fs)

Décès de Mme Joseph Lafresnaye

Mme Joseph Lafresnaye, née Annie Ferland, épouse de feu Joseph Lafresnaye, est décédée le 22 octobre 1969, à Lévis, à l'âge de 81 ans. Elle demeurait à 48-A, Mont-Marie, Lévis.

GRONDIN — A Québec, le 23 octobre 1969, est décédée dame Juliette Nolin, épouse de M. Gérard Grondin, mère du Dr Carol Grondin, petits-enfants: Richard, Nathalie, Caroline, sœur de Gabrielle et Evangéline. Elle demeurait à 2020, Massé, Sillery.
Les funérailles auront lieu samedi, le 25 octobre, à 3 heures.
Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, à 2 heures 45, pour l'église St-Michel, Sillery et de là au cimetière de Sillery.
24-10 (1 fs)

MORISSETTE — A Ville Vanier, le 22 octobre 1969, à l'âge de 54 ans, est décédée dame Antoinette Bourget, épouse de M. Delphis Morissette. Elle demeurait au 209, Prunelle.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.
Départ des salons funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 10 heures 40, pour l'église de St-Eugène et de là au cimetière St-Charles.
24-10 (1 fs)

COSSÉLIN — Samedi, le 25 octobre 1969, à 10 heures a.m. en l'église St-Antoine de Bienville, sera chanté le service anniversaire de M. J.-Elzéar Cossélin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
15215 22-10 (3 fs)

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Mlle Juliette Lafresnaye, M. et Mme Fernando Bélanger (Antoinette), Mlle Claire Lafresnaye, M. et Mme Charles St-Hilaire (Hélène), Mlle Annette Lafresnaye, M. et Mme Paul-Emile Lafresnaye (Rachèle Moreau), M. et Mme Alexandre Lafresnaye (Marielle Foy), Mlle Rita Lafresnaye; ses petits-enfants: Mlle Gaétane Bélanger, M. et Mme Marcel Chalifour (Monique St-Hilaire), MM. Bernard, Louis et Luc St-Hilaire, Ghislain et Carole Lafresnaye, Johanne, Marc, Hélène et Suzanne Lafresnaye.

COULET — A Québec, le 22 octobre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Robert Coulet, professeur, époux de dame Laurette Côté. Il demeurait au 240, boulevard Benoit XV.
Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 11 heures, pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
23-10 (2 fs)

PELLERIN — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 octobre 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé accidentellement M. Amédée Pellerin, époux de feu dame Adèle Caron, père de Marie (Mme Elzéar Pelletier), Eva-May (Mme Robert Labombe, I.L.), Hélène (Mme docteur André Boulé, I.L.), Amédée, docteur Wilfrid, Théodore.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ du salon de St-Damase, à 9 heures 50, pour l'église de St-Damase et de là au cimetière paroissial.
24-10 (2 fs)

MARTINEAU — Samedi, le 25 octobre 1969, à 10 heures, en l'église de Château-Richer, sera chanté le service anniversaire de M. Felicien Martineau, époux de feu dame Rose-Hélène Maltais. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
15235 24-10 (1 fs)

Le nationalisme canadien-français

(par Pierrette Robitaille) TORONTO (P.C.) — Un spécialiste des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais, auteur d'un livre récent sur "Le Canada et le problème canadien-français", a eu l'idée de réunir en un volume une série d'essais écrits par des Canadiens français sur le nationalisme.

M. Ramsay Cook, professeur d'histoire à l'université York, de Toronto, présente en un volume de 336 pages une collection de 25 textes dont les dates de publication originales couvrent une période de plus de cent années.

L'ensemble constitue en quelque sorte la somme de l'histoire intellectuelle du nationalisme canadien-français, depuis François-Xavier Garneau jusqu'à Pierre Elliott Trudeau. En plus de ces deux noms célèbres, le lecteur retrouvera, traduits en anglais, des essais dus à la plume d'auteurs éminents comme Henri Bourassa, Oliver Asselin, le chanoine Lioel Groulx, André Laurendeau, Paul-Emile Borduas, Michel Brunet et Jean-Marie Leger, pour ne mentionner que les mieux connus.

Cette anthologie qui paraît sous le titre de "French-Canadian Nationalism", a été éditée par Macmillan of Canada, et se vend dans les librairies au prix de \$8.95.

LES PIEDS NICKELÉS



PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



LA FAMILLE TEBEBEÇHE



par Chic Young



LE FANTOME



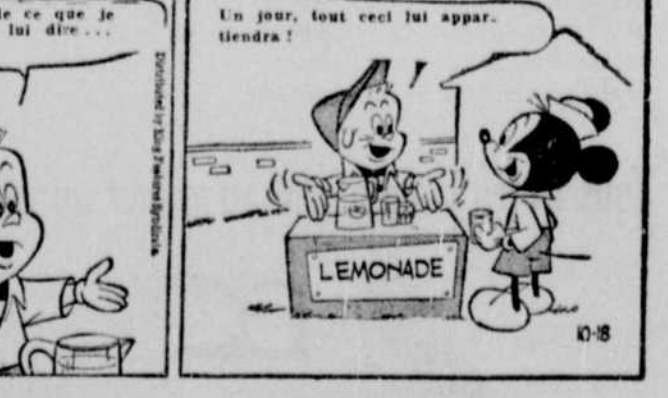
par Lee Falk et Roy Moore



LA SOURIS MIQUETTE



par Walt Disney



MOTS CROISÉS

- Problème No 446
- HORIZONTAL**
- Onomatopée du bruit d'un coup — Femme d'un mammifère carnassier — En les.
 - Enthousiasme — D'un verbe signifiant détailler par l'effet d'une émotion vive.
 - Ne reconnaît pas — Che lieu des possessions portugaises de l'Inde — Préfixe de duplication.
 - Action par laquelle on répare une offense.
 - Inflammation de l'oreille — Sous forme de botte.
 - Chirurgien de Napoléon III — Sans réduction.
 - Voyageur espagnol né à Séville — Conjonction — Unit les parties du discours.
 - Allure en général — Préposition latine.
 - Venu au monde — Divertissement.
 - Possédent — Qui n'est pas façonné — Saint espagnol.
 - Répit — Termination — Une des Cyclopes.
- VERTICAL**
- Oiseau chanteur — Partie d'un arbre.
 - Est souvent dans les nuages — Pas vêtue.
 - Remuantes.

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Cie des Mots Croisés, 5 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle c'est des Mots Croisés 2 et 3 lettres.

Solution du problème No 445

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 LONGICAILLES
2 AREOLAIRES S
3 CE LEEDS C
4 TISSEE ANNE
5 LEIS RI LOU
6 OLIM HESSE A
7 LESIVE MURR
8 ISMAILIA AMI
9 NNE ELDE LOS
10 ESSU CALE 7
11 U TE SATE
12 EDILE NATIE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Carré par carré



TARDIF — A Québec, le 22 octobre 1969, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé M. Louis Tardif, Voyageur de Commerce à sa retraite, époux de feu dame Louise Pouliot. Il demeurait à St-Laurent, Ile d'Orléans.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.
Départ de la résidence funéraire P.-H. Tremblay, 698, 5ème Rue, à 3 heures, pour l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial.
23-10 (2 fs)

TREMBLAY — A Ste-Foy, le 22 octobre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Antoine-P. Tremblay, topographe au ministère de la Voirie, époux de dame Rose Tremblay. Il demeurait au 768, de Norvège, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Église, Ste-Foy, à 2 heures 15, pour l'église de Ste-Geneviève et de là au cimetière Belmont.
24-10 (2 fs)

TREMBLAY — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 octobre 1969, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Laurent Tremblay, époux de dame Carmélia Verreault, père de Jeanne-d'Arc (Mme Raymond Pichette), frère de Marie-Anne (Mme Wilfrid Deschênes). Il demeurait au 7899, avenue Royale, Château-Richer.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.
Départ des salons de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 3 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial.
22-10 (3 fs)

Alice Brooks

Faites ce joli "afghan" avec des couleurs diverses. Un bonnet beaucoup d'éclat à l'appartement.

Demandez le patron 7231, avec directives pour coudre et coudre.

Envoyez 50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Cl-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Contre l'explosion des prix

Réévaluation prochaine du mark ouest-allemand

BONN (AFP) — La réévaluation du DM est proche. Elle constituera un barrage efficace contre l'explosion des prix en R.F.A. et obtiendra la disparité des prix qui existe actuellement entre la R.F.A. et ses principaux voisins.

Le ministre s'est cependant refusé à préciser la date et le taux de la réévaluation du DM. Le ministre de l'Économie ne croit cependant pas que la réévaluation pourra enlever à l'inflation importée et de la forte augmentation de la demande intérieure s'ajoutant à celle de l'extérieur.

M. Schiller estime en effet que les revendications de salaires pourraient être maintenues dans certaines limites à condition d'assurer la stabilité des prix.

En ce qui concerne son programme, le ministre socialiste de l'Économie a déclaré vouloir s'appuyer sur les lois de stabilité et de croissance de 1967. Il pense à une orientation globale de l'économie par les pouvoirs publics tout en laissant jouer les lois de l'économie de marché.

Enfin pour assurer une croissance sans tensions de l'économie allemande, le ministre a préconisé une aide structurelle à certaines régions "sous-développées" et frontalières.

Dans les milieux financiers de Francfort, on estime probable un taux de réévaluation aux environs de 8 pour cent — peut-être même légèrement supérieur — soit une nouvelle parité du DM par rapport au dollar se situant aux alentours de 3.70 contre 4 DM pour un dollar avant l'institution d'un cours de change flottant de la monnaie allemande.

Tous les rouages européens se sont préparés à l'éventualité d'une réévaluation du DM pour la fin de cette semaine, noté-on à Bonn. C'est ainsi que le Conseil des ministres de la C.E.E. se réunit lundi prochain à Bruxelles pour une séance de routine qui doit durer trois jours.

Enfin, dans les milieux industriels et économiques allemands, on fait de plus en plus pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il prenne une décision rapide.

L'actualité internationale

Procès du général Viaux

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le procès du général Roberto Viaux Maramba, considéré comme le responsable de la sédition militaire qui a éclaté mardi matin à Santiago et a duré 24 heures, s'est ouvert jeudi à minuit (local — 4h, GMT).

Le tribunal militaire avait été constitué mercredi après-midi et le lieutenant-colonel Francisco Saavedra désigné pour occuper le siège du ministère public.

L'accusation, qui a été remise mercredi au tribunal militaire par le ministre de l'Intérieur, M. Patricio Rojas, précise qu'il est poursuivi, en application de la loi sur la sécurité intérieure de l'État, pour délit contre l'ordre et la sécurité de l'armée.

Dans les autres cas c'est une peine de réclusion qui est applicable.

Rencontres entre cosmonautes

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (Texas) (AFP) — Les deux cosmonautes soviétiques en visite aux États-Unis ont déclaré au cours d'une conférence de presse jeudi qu'ils "aimeraient voir de telles rencontres se renouveler car elles revêtent une grande importance pour nos relations à venir".

Georgy Beregovoy et Konstantin Feoktistov ont fait cette déclaration jeudi à l'issue de leur visite de près de deux jours au Centre spatial de Houston. Le premier a souligné qu'"il n'aurait pu y avoir de meilleure visite que les 41 heures" que les deux cosmonautes venaient de passer à Houston.

Les relations germano-russes

BONN (AFP) — L'amélioration réciproque des relations entre Bonn et Moscou vient d'être mise en évidence par un échange de télégrammes entre M. Alexis Kossyguine, président du Conseil de l'URSS, et M. Willy Brandt, à l'occasion de l'élection du nouveau chancelier fédéral allemand.

Dans un message de félicitations adressé mercredi à M. Brandt, le chef du gouvernement soviétique a notamment exprimé l'espoir que l'action du nouveau gouvernement ouest-allemand sera caractérisée par une amélioration des relations germano-soviétiques.

De son côté, répondant jeudi au message du président du Conseil soviétique, M. Brandt déclare: "Je suis d'accord avec vous pour estimer que l'amélioration des relations entre nos deux pays sera d'une grande importance pour l'affermissement de la paix en Europe. Si les deux parties amorcent ce processus avec la volonté d'aboutir à des résultats positifs, on peut avoir confiance en l'avenir".

Et la foire continue...

COPENHAGUE (AFP) — La police danoise n'a confisqué, jeudi, qu'un seul des dix films — parlant et en couleur — présentés à "Sex-69", la foire à la pornographie de Copenhague. Contrairement aux craintes qui pouvaient avoir hanté les organisateurs, l'intérêt du public n'a pas faibli.

L'ouverture du "Paradis des sensuels" a même été avancée à 14 heures, alors que pendant les deux premiers jours les portes ne s'ouvraient qu'à 16 heures.

On estime à 10,000 personnes le nombre de visiteurs qui, en deux jours, se sont rendus au Palais des Sports de Copenhague pour voir et entendre les sujets présentés à "Sex-69". Sur plusieurs centaines de mètres, les "curieux" ont fait la queue pour accéder aux stands de la sexualité.

La fille d'Agnew voulait manifester

GARDEN CITY (New York) (AFP) — La plus jeune des trois filles du vice-président des États-Unis, M. Spiro Agnew, voulait manifester contre la poursuite de la guerre du Vietnam le 15 octobre, lors du "moratoire" mais son père le lui a interdit, annonce le quotidien de l'île de Long Island, "Newsday".

C'est le vice-président lui-même qui a fait part de cette nouvelle au chroniqueur mondain de ce journal, Nick Thimmesch, lors d'une interview.

"Ma fille de 14 ans, Kim (Kimberly) voulait montrer qu'elle soutenait le moratoire (sur le Vietnam) en défilant et en portant un brassard noir. Je ne l'ai pas laissée faire. Elle a été malheureuse pendant une journée, puis a oublié."

L'autorité des parents doit s'exercer. Certains parents ont seulement oublié comment... les jeunes lancent un défi à la génération des adultes et expriment leurs idées pour voir.

Mais ils doivent faire usage de raison et non pas conclure hâtivement que ce qu'ils pensent est la vérité. L'éducation doit être continue, et notamment déclarée le vice-président non sans s'en prendre, au passage, aux policiers qui utilisent les jeunes pour les besoins de leur cause.

Les trois lunautes en Afrique

KINSHASA (AFP) — Après l'accueil triomphal que leur a réservé mercredi la population de Kinshasa, les cosmonautes américains ont expliqué jeudi matin en détail au cours d'une conférence de presse les détails de la mission Apollo-11.

Armstrong, Aldrin et Collins ont été reçus par le général Mobutu. Au cours d'une cérémonie rassemblant les hautes personnalités de la capitale, le chef de l'État congolais leur a conféré le grade d'officier de l'Ordre national du Léopard, tandis que leurs épouses étaient élevées à la dignité de chevalier de l'Ordre du Zaïre.

CALENDRIER VENDREDI, 24 OCTOBRE 1969 S. Raphaël, archange Les marées de vendredi le 24 Basses: 12.40 a.m. — 12.55 p.m. Hautes: 3.30 a.m. — 5.45 p.m. Demain: SS, Chrysante et Daric, martyrs SOLEIL: Lever: 6.25 Coucher: 4.59 LUNE: Lever: 4.51 Coucher: 4.38

Les marées de samedi le 25 oct. Basses: 1.30 a.m. — 1.30 p.m. Hautes: 6.10 a.m. — 6.20 p.m. Phases de la LUNE en OCTOBRE Dernier quartier le 23, à 4 h. 05 a.m. Nouvelle lune le 11, à 4 h. 39 a.m. Pleine lune le 23, à 3 h. 44 a.m. N.B. L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro 522-4771 à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Au Liban

L'unité nationale en danger

BEYROUTH (AFP) — (D'André CLOT) — M. Charles Helou, président de la République libanaise, a commencé ses consultations en vue de tenter de résoudre la crise gouvernementale. Il a reçu en fin d'après-midi le leader du Bloc national, M. Raymond Edde (droite chrétienne), puis le président de la Chambre, M. Sabri Hamade. Il continuera sans doute,

En dehors des conversations du chef de l'État — qui s'est longuement entretenu, jeudi matin, avec le commandant en chef de l'armée, le général Emile Boustany — des contacts ont été pris jeudi entre diverses personnalités et divers groupements en vue de désamorcer la crise et surtout d'éviter des heurts, qui pourraient être sanglants, entre Libanais.

C'est ainsi que le mufti de la République, le cheik Hassan Khaled, a réuni à nouveau le Conseil supérieur sunnite. Le comité supérieur de la communauté chiite a tenu également une conférence. On a appris aussi que des contacts avaient été pris entre les leaders musulmans, les chefs religieux des communautés chrétiennes et certains leaders chrétiens. On s'attend également à la publication d'une déclaration commune des chefs des communautés chrétiennes.

Toutes ces démarches et ces réunions convergent vers un seul but: arrêter le Liban sur la pente dangereuse où, à la faveur d'un incident quelcon-

que, il pourrait se trouver entraîné. Aux yeux des observateurs neutres, cet accord entre les communautés religieuses est un signe encourageant. Il montre en tout cas que devant le gouffre qui vient de s'ouvrir devant eux, les responsables de ce pays — où les communautés religieuses jouent un rôle considérable — veulent tout faire pour éviter une catastrophe à laquelle l'unité nationale ne résisterait probablement pas.

Les partis politiques paraissent avoir le même souci. Le leader des phalanges libanaises, M. Pierre Gemayel (droite chrétienne), dans une déclaration faite jeudi soir, a insisté sur la nécessité absolue d'aboutir à un accord entre Libanais. "A l'origine de tous nos maux, a-t-il dit, on trouve nos dissensions intérieures", et il a ajouté: "Je ne serais pas surpris si, derrière ces événements, on trouvait des mains sionistes car ni les pays arabes, ni les Palestiniens, ni les Fedayin n'ont intérêt à provoquer de tels événements".

Parallèlement à ces efforts dans le domaine politique et interconfessionnel, des mesures commencent à être prises pour atténuer la tension avec les Fedayin et les réfugiés palestiniens. C'est ainsi que les forces de sécurité qui occupent des postes de garde dans les camps de réfugiés, ont quitté ceux-ci, que des prisonniers détenus réciproquement par les Fedayin et les forces de sécurité auraient été libérés. Ce sont sans doute là les premières mesures adoptées à la suite de l'assurance donnée par M. Charles Helou au président Nasser que "des dispositions seraient prises pour

apaiser la tension". Une leur d'optimisme apparaissait donc jeudi soir. Elle est fondée aussi sur le fait que la journée, mis à part quelques accrochages et manifestations sans gravité, s'est passée dans un calme relatif. Ce n'est cependant que vendredi que l'on pourra voir si cet espoir a des chances de se confirmer. Le couvre-feu a été imposé, mais certains exaltés pourraient en effet profiter du jour férié musulman pour tenter de troubler l'ordre et d'entraîner derrière eux ceux que les violentes campagnes des radios arabes ont déjà, ces derniers jours, contribué à exciter.

SON HONNEUR LE MAIRE GILLES LAMONTAGNE

et les membres du conseil de ville

invitent cordialement la population à visiter la nouvelle Usine de Traitement d'Eau de la Ville de Québec, à Loretteville, P.Q.

A compter d'une heure, jusqu'à cinq heures P.M., les samedi et dimanche prochains, des guides seront à la disposition des visiteurs pour les accompagner dans l'établissement

Pour des raisons sécuritaires, nous ne pourrions admettre les enfants âgés de moins de cinq ans, les autres devant être accompagnés de leurs parents.

Somalie: un retour au calme

MOGADISCIO (AFP) — De l'envoyé spécial de l'AFP: Michel de St Pol — Le calme semblait s'être à peu près rétabli jeudi, dans toute la Somalie, rebaptisée "République Démocratique de Somalie" par les chefs militaires qui se sont emparés du pouvoir il y a trois jours. D'après les nouvelles reçues à Mogadiscio, la chute du gouvernement Ibrahim Egal a été favorablement accueillie dans le reste du pays. Dans la capitale, les mesures de sécurité ont été quelque peu assouplies, bien que des détachements de troupes continuent de garder tous les points stratégiques.

L'aéroport a été rouvert au trafic international, mais les communications téléphoniques sont toujours interrompues, et les télégrammes doivent être soumis à la censure. Le début du couvre-feu a été repoussé de 17h à 21 heures.

La constitution somalienne a été suspendue et le parlement dissous. Tous les députés ont été priés de regagner leurs circonscriptions. Dans chaque ministère, un officier de l'armée révolutionnaire contrôle les affaires publiques, et les directeurs généraux ont reçu l'ordre strict de travailler sous leur supervision.

Dans la déclaration politique la plus précise qui ait été publiée jusqu'à présent, le commandant suprême révolutionnaire a annoncé la création de conseils révolutionnaires régionaux, dont le rôle consistera à l'aider à gouverner le pays par décrets, jusqu'à nouvel ordre. Les membres du conseil suprême, qui sont jusqu'à présent anonymes, vont prochainement élire leur président au scrutin secret à la majorité des deux tiers aux deux premiers tours et à la majorité absolue pour le troisième tour s'il est nécessaire.

AVIS AUX MEMBRES DE LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE QUEBEC Avis est par la présente donné aux membres de la Ligue Antituberculeuse de Québec que l'assemblée générale annuelle sera tenue le jeudi, 6 novembre 1969 à 5 heures de l'après-midi, au Dispensaire de la Ligue, 261, rue St-Vallier ouest à Québec, pour recevoir le rapport des opérations de l'année finissant le 31 décembre 1968, procéder à l'élection des directeurs, nommer les vérificateurs et transiger toutes autres affaires qui peuvent être soumises à l'assemblée.

GILLES LA HAYE, avocat, secrétaire.

AGENTS DE RÉCLAMATIONS (AJUSTEURS)

demandé pour les districts de BEAUCE, DORCHES-TER ET FRONTENAC.

Le candidat devra avoir de l'expérience dans toutes les lignes soient automobile, feu et responsabilité. Nous donnerons préférence au candidat qui sera originaire de ces comtés.

s'adresser à: Le Bureau d'Expertises des Assureurs Ltée Tél.: 228-5564, St-Georges de Beauce

L'assurance-automobile pour les jeunes conducteurs, "ce n'est pas un cadeau"!

Et voici pourquoi.



Les accidents sont deux fois plus nombreux parmi les jeunes conducteurs que parmi n'importe quel autre groupe d'âges. De plus, les jeunes ont généralement des accidents plus graves, qui causent des blessures et des dommages considérables.

Parce qu'ils sont conscients des difficultés que peuvent avoir les jeunes à payer des assurances suffisantes, les assureurs-automobile recherchent sans cesse des façons d'abaisser les primes. Par exemple

la plupart des compagnies accordent un rabais de primes aux jeunes qui réussissent un cours de conduite reconnu.

Les primes baissent progressivement au fur et à mesure qu'un jeune acquiert de l'expérience et que son dossier reste intact.

Les jeunes bénéficient d'autres réductions de primes quand leur dossier en tant que groupe indiquera un taux moins élevé d'accidents.

Pour plus de renseignements au sujet de l'assurance-automobile et

du jeune au volant, poster le coupon aujourd'hui.

"Guide d'assurance-automobile du jeune conducteur"

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE AU CANADA CASE POSTALE 490, SUCCURSALE H, MONTRÉAL

Your name: _____ Your address: _____ Province: _____

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile.

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE AU CANADA, une division du Bureau des assureurs du Canada